
LORRAINE
EDWARD
WALTER
EL
EW
πάντα ῥεῖ

NOUVELLES LETTRES

DE MESSIRE

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY,

LIEUTENANT GENERAL DES ARME'ES DU ROY, ET MESTRE DE CAMP GENERAL DE LA CAVALERIE FRANÇOISE ET ETRANGERE,

Avec les Réponses.

SIXIEME TOME.



A PARIS,

Chez FLORENTIN DELAULNE, ruë Saint Jacques à l'Empereur.

M. DCC. XVI.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.



NOUVELLES LETTRES DU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

SIXIEME PARTIE.

I. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Mademoiselle du Pré.

A Paris, ce 7. Février 1678.

JE vous envoïe la Lettre de remerciement que j'écrivis l'autre jour au Roy, Mademoiselle, & je vous rends en même tems mille graces de l'envie que vous avez de me faire plai-

sir. C'est ce cœur si rebelle à l'amour & si propre à l'amitié, qui vous fait obliger vos amis lorsqu'ils y pensent le moins. Aussi est-ce pour l'amour de lui que je vous aime, que je vous aimerai & que je vous estimerai toute ma vie. Je souhaite extrêmement d'être ami du Reverend Pere Verjus ; c'est pour cela que je lui écris un mot. Achevez cette liaison, Mademoiselle, à laquelle vous dites qu'il a tant de panchant, & soïez-lui caution de ma fidelité ; je vous promets que je ne vous réduirai pas à vous repentir de l'avoir été. Monsieur de Corbinelly est un bon & un fidele ami ; mais il en a tant, que ceux qui sont les plus empressez lui ôtent la liberté de se partager comme il feroit, si on le laissoit à sa discrétion. Monsieur le Camus a quelque raison de m'aimer, car c'est un des hommes du monde que j'estime le plus. La devise que Monsieur Clement a faite pour lui est noble, & lui convient mieux qu'à qui que soit.

Nusquam temerato murice.

Il est admirable pour ces sortes d'ouvrages. Si j'étois à Paris, je vous ren-

drois auprès de Madame de Sevigny ce que vous me donnez du Pere Verjus. Je suis comme vous ravi de faire amis ceux que j'aime ; ma Cousine en seroit ravie, & je ne lui sçaurois faire un plus beau present, ni dont je fasse plus de cas que de votre amitié. Je ne suis pas encore à bout sur le chapitre de mon Infidele ; j'espere que vous vous rendrez sur vôtre déchaînement contre l'amour plûtôt que moi contre l'infidelité. Voilà encore un Sonnet assez vif.

SONNET.

J'Aurois pour mon Iris vendu jusqu'au chaudron,
Car elle avoit pour moi les charmes d'une fille;
Cependant n'est pas or tout ce qu'on voit qui brille.
J'avois donné mon cœur & ma bourse au larron.
Elle aimoit le muscat, elle aimoit le maron.
Elle avoit, en un mot, les sentimens d'un drille,
Qui promet, qui trahit, qui deserte, qui pille,
Qui fait enfin grand bruit, & n'est qu'un fanfaron.

De cette Iris encor, la pensée me lanterne ;
Fût-on de Neufchâtel, ou du Canton de Berne,
On lui gagnoit le cœur avec de l'hipocras.

Douce ordinairement, par caprice cruelle.
Ne suis-je pas sorti d'un fort grand embaras?
Et le jeu franchement, valloit-il la chandelle?

II. LETTRE.

De Madame de Scudery au Comte de Bussy.

A Paris, ce 7. Fevrier 1678.

ENfin, Monsieur, le Roy, la Reine & Madame de Montespan, tout est parti aujourd'hui. Il y a, dit-on, dix-neuf jours de marche; cependant on n'en nomme que cinq jusqu'à Sezane en Brie. On croit que delà on pourroit bien tout d'un coup tourner du côté de la Flandre. Les desseins du Roy sont incompréhensibles. Sa Majesté a dit aux Deputez du Parlement qu'il laissoit sa puissance entre les mains de Monsieur le Chancelier, pour ordonner de tout en son absence suivant qu'il le jugeroit à propos. On ne sçauroit encore dire si l'on aura la paix ou la guerre. Je ne veux plus chercher d'amis de la façon dont je les avois imaginez, ils eus-

sent fait la douceur de ma vie ; mais je voi bien qu'il ne s'en trouve qu'en idée. Je vous garderai, Monsieur, le mieux que je pourrai ; mais si je vous perds encore sans sujet, en vérité je deviendrai Misantrope pour le genre humain. Ce n'est pas que je vous en croïe capable, car je vous ai toûjours trouvé de la bonté dont je fais encore plus de cas que de la beauté de votre esprit, tout enchanteur qu'il est. Madame de ** est le matin à la Charité, & le soir à la Comedie.

III. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Bussy, ce 10. Fevrier 1678.

IL est vrai, Madame, que le commencement de cette Campagne est fort mysterieux. Le Roy fait tenir ses troupes prêtes à executer quelque chose en Flandre ou en Allemagne, & peut-être y a-t-il plus de préparatifs apparens où il ne fera rien, que du côté où il veut faire un siége. Le secret dans

ses desseins, la promptitude & la vigueur dans l'execution sont les principales qualitez des Conquerans ; joignez à cela l'argent qui ne manque point, il faut que tout fléchisse. Je ne suis pas surpris que nous aïons peine à deviner les desseins du Roy, parce que venans la plûpart de lui, il les communique à peu de gens. Le Chancelier prend un grand air de premier Ministre. S'il ne le devient pas tout à fait, ce sera sa moderation & sa vieillesse qui en seront cause, & que d'ailleurs le Roy avec raison,

Se croit lui seul plus que tout son Conseil.

Je croi que nous aurons la paix ; la marche du Roy hâtera les Ennemis de la faire.

IV. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 12. Février 1678.

JE profite bien mal, Monsieur, de la grace que vous avez eu la bonté de me faire, en me permettant de vous parler de l'illustre ami que nous avons per-

du toutes les fois que j'aurois l'honneur de vous écrire. Je m'étois si fort rempli la tête de pensées pour en écrire la vie, que je me suis fait malade, & voilà ce qui m'en a empêché. Mais comme je me porte mieux, je reviens à vous pour vous dire que jamais homme n'avoit rassemblé tant de grandes qualitez dans sa personne ; qu'il est mort dans le tems où le Roy commençoit à le bien connoître & à l'écouter sur le ministere, où il alloit faire du chemin s'il eût vécu. Monsieur le Chancelier & Monsieur de Louvoy lui avoient fait de grandes avances. Il n'y a point eu de premier President nommé avant la départ du Roy, & l'on ne sçait plus sur qui cela roule. Le voïage de la Cour est toûjours une énigme. Je travaille de toutes mes forces à l'histoire du défunt : je souhaiterois avoir plus d'esprit que je n'en ai, & de cet esprit fait comme le vôtre ; car je voudrois faire quelque chose qui fût digne du sujet, & je ne vois rien qui en approche.

V. LETTRE.

De Monsieur Brulart premier President de Dijon au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Fevrier 1678.

ON est aussi ignorant sur ce que deviendront les choses & sur ce que va faire le Roy, qu'on l'a été par le passé. On dit seulement qu'il couchera demain à Toul & qu'il va à Nancy. Il semble qu'on veut prendre Offembourg. Ce qui fait croire qu'on en veut à Strasbourg, c'est qu'on fait des mouvemens de ce côté-là, & qu'on a détaché des garnisons dix Maistres par compagnie. Quelques autres croïent, ainsi que vous, Monsieur, qu'on veut retomber sur quelque Place de Flandre: mais tout cela est fort secret. Monsieur part demain pour aller joindre le Roy, & aujourd'hui que j'ai été prendre congé de lui, je n'ai pas trouvé sa Cour mieux instruite que les autres. Comme on ne peut rien découvrir de ce côté-là, on se rabat sur l'Angleterre: chacun en demande des nouvelles à son

compagnon. La harangue de Sa Majesté Britanique est bien foible. Il parle de guerre à ses Sujets pour leur plaire. Son Parlement lui a répondu avec audace : que lorsque Sa Majesté aura fait un traité d'alliance avec tous les Princes, pour forcer la France à rendre ce qu'elle a pris depuis le traité des Pirenées, il avisera quel secours il jugera à propos de lui donner. La fierté de cette réponse a d'abord fait croire que la guerre s'alloit allumer entre l'Angleterre & nous. Cela seroit fâcheux, quoi qu'on dise que nous les battrions bien tous ensemble. Mais ce qu'il y a de seur, c'est qu'il n'y a rien à craindre de deux ans, de gens qui n'ont encore ni vaisseaux ni troupes aguerries, pendant que nous serons en état de faire de grands progrès. On dit même que les Anglois craignent de rendre leur Roy maître d'une grande Armée dont il pourroit se servir pour les mettre à la raison, & qu'ils proposent déja d'en nommer les Officiers ; d'où l'on conclud que leur Roy a fait une grande faute d'assembler son Parlement, mais qu'il en fait encore une plus grande de les exciter à la guerre. L'Ambassadeur

d'Angleterre espere toûjours la paix, & ne se cache pas de dire qu'il n'approuve pas la harangue du Roy son maître. La nuit du second jour de marche les Dames de la Cour, comme par enchantement, demeurerent toutes embourbées & coucherent dans leurs carosses au milieu de la campagne.

VI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au premier President de Dijon.

A Bussy, ce 21. Fevrier 1678.

JE ne sçai que penser de tout ce que je vois, Monsieur, concernant la guerre, & je reviens toûjours à croire que le Roy ne le sçait pas lui-même. Il agira suivant que l'Angleterre se conduira avec lui, & la lenteur de sa marche montre bien qu'il attend quelque nouvelle pour se déterminer. Je ne doute pas que le Roy d'Angleterre n'ait toûjours agi d'intelligence avec le Roy, & c'est en consequence de cela que son Parlement qui en est encore mieux informé que moi, le traite si mal. Comme les Anglois n'ont point encore levé le

masque, je prévoi que la défiance qu'ils ont de leur Roy les empêchera de lui mettre les armes à la main, ne sçachant pas s'il s'en serviroit à les réduire à l'obéissance que des Sujets doivent avoir pour leur Roy. Les Dames en France ne sont pas accoûtumées à suivre les armées comme en Allemagne, c'est grand pitié de voir de jeunes attraits embourbez.

VII. LETTRE.

Du premier President de Dijon au Comte de Bussy.

A Paris, ce 11. Mars 1678.

J'Emploïe les derniers momens que j'ai à être ici d'où je pars demain, pour vous apprendre, Monsieur, la prise de Gand; la résistance a été médiocre & l'attaque vigoureuse. Le Roy y arriva le 4. & la Place se rendit le 9. Mombron y a été mis Commandant. On ne sçait point encore où marche le Roy, son Armée est de quarante mille hommes de pied en soixante-sept bataillons, & de vingt mille chevaux en cent quarante escadrons. On parle de Bruges,

de Dam, de Dixmude & d'Ypres plus que d'aucune autre Place. Vous aurez été bien surpris aussi-bien que nous d'apprendre, après tout ce qu'on a fait pour persuader qu'on alloit en Allemagne, qu'on soit enfin revenu en Flandre pour assieger & prendre Gand; Mons, Namur, Charlemont, Ypres & Gand furent investis en même tems, & Villahermosa reçût jusqu'à seize couriers en un jour des Gouverneurs de ces Places & d'autres encore qui lui demandoient du secours. Toutes les conquêtes que nous faisons portent l'Angleterre à la guerre, par la jalousie qu'elles leur donnent, à moins qu'elles ne nous servent à remplacer Condé, Tournay & Valenciennes que nous avons résolu de garder. Si nous devenons plus fiers, les autres s'échauferont davantage, & nous avons à craindre l'inconstance de la fortune.

Voilà le raisonnement de ceux qui voudroient que l'on profitât de cette conjoncture pour faire la paix. D'autres toutefois croïent qu'il n'y a rien à craindre à cause de la défiance qui est entre le Roy d'Angleterre & son Parlement. Que d'ailleurs les Espagnols ont sujet

d'appréhender que les Anglois & les Hollandois ne mettent le pied en Flandre, & les Hollandois craignent que le Prince d'Orange soûtenu des Anglois ne veuille usurper la suprême puissance. Il paroît déja quelque chose de cette défiance dans une Lettre écrite de Londres d'un bon endroit, que j'ai vûë, qui porte que l'on est si inquiet sur cela, que les Hollandois veulent que leur Armée Navalle jointe avec celle des Anglois, agisse plûtôt sur les côtes de France que sur celles de Flandre. Il y a à raisonner long-tems sur ces affaires; elles n'ont jamais été si broüillées, mais l'état où elles sont peut changer en un moment. Cependant comme la prise de Saint-Guilain est cause du mouvement des Anglois contre nous, il est difficile de croire que celle de Gand ne les aigrisse pas davantage.

VIII. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Mars 1678.

LEs Historiens du Roy, mon cher Cousin, suivent l'Armée. Ils ne sont gueres accoûtumez aux fatigues. On me mande qu'ils sont fort étonnez de se voir à pied, à cheval, dans la bouë jusqu'aux oreilles; ils sçavent à present par expérience le peu d'agrément qu'il y a de coucher aux raïons de la belle Maîtresse d'Endimion. Il faut cependant qu'ils aïent de bons yeux pour remarquer exactement & connoître la valeur des actions du Prince qu'ils veulent peindre. C'est-là, mon cher Cousin, c'est-là où vous devriez être, & c'est à vous à qui il n'en échapperoit aucune & qui seul pourriez dignement les raconter à la posterité. Ceux-ci font leur cour par l'étonnement qu'ils ont de ces légions nombreuses qui composent la formidable Armée du Roy. Ils sont encore tout surpris des fatigues qui ne sont que trop vraïes; & dans cette pen-

sée ils disoient l'autre jour au Roy, qu'ils n'étoient plus si étonnez de ce que les soldats hazardoient si legerement leurs vies, puisqu'ils avoient raison d'en souhaiter la fin. Ils disent aussi des turlupinades; (que bien que le Roy craigne les senteurs, le Gand d'Espagne qu'il vient de prendre ne lui fera point de mal à la tête.) J'y ajoûte qu'un Prince moins sage & moins grand en pourroit bien être entêté. Voilà bien des pauvretez, mon cher Cousin; c'est ma plume qui a mis tout cela sans mon consentement; mais en bonne foi je trouve les actions du Roy si extraordinaires, que je crains que la posterité ne prenne son histoire pour des fixions.

IX. LETTRE.

De Madame de Seneville au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Mars 1678.

J'Ai toûjours envie de vous écrire, Monsieur, mais je n'ai souvent d'autre chose à vous dire que les assurances de mon amitié. Ce n'est pas que je n'aie assez de vanité pour croire que

vous en faites quelque cas, mais c'est qu'à la fin on se lasse d'entendre toûjours la même chose. Quoi qu'il en puisse arriver, vous sçaurez encore une fois qu'elle est au point où vous la pouvez desirer, si la vôtre est pour moi telle que vous le dites. Après cette assurance parlons d'autre chose. Ypres se rendit le 24. la nouvelle en vient d'arriver, mais elle n'a pas été également agréable pour tout le monde. Le jeune Prince d'Elbeuf y a eu la jambe cassée d'un éclat de grenade, & la cheville du pied percée de part en part. Son pere en est outré de douleur, & Madame sa mere en crie misericorde. Monsieur de Lillebonne mande que le pauvre enfant n'en reviendra jamais s'il lui faut couper la jambe comme on croit, étant trop foible pour résister à la douleur. Le Comte de Limoges a été blessé à cette affaire. Mais j'oubliois de vous dire un grand malheur qui y est arrivé, c'est que ce sont nos Grenadiers qui ont tué la plûpart des gens que nous y avons perdus. Le Roy a donné le Gouvernement d'Ypres à la Trousse. Sa Majesté & les Dames reviennent Samedi, tous fort gais & en bonne santé. Adieu, Monsieur.

X. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudery.

A Paris, ce 7. Avril 1678.

JE ne sçai que croire de la paix, Madame; elle me paroît encore plus difficile à faire que la guerre. Cela est admirable au Roy d'avoir trouvé le moïen de faire subsister une Armée dans un tems où les Ennemis ne sçauroient subsister trois jours ensemble. Ils ne nous résisteront jamais qu'ils n'aïent appris à faire ainsi; & cela fait bien voir que l'argent & le sçavoir faire rendent les gens maîtres de tout.

On me mande que le Prince d'Elbeuf ne sera pas même estropié de sa blessure, j'en suis fort aise. Je le serois bien davantage si vos affaires prenoient un bon train. Vous n'avez garde de crier pour les maux à venir, vous êtes trop occupée des presens; mais si vous ne sentiez plus ceux-cy, vous craindriez les autres: c'est ainsi qu'on est fait. Vous me mandez plaisamment l'humeur de nôtre ami qui s'aigrit sur les tendresses

qu'on lui témoigne, & qui se radoucit sur les menaces qu'on lui fait. Nous verrons s'il en use ainsi pour vous & s'il répond mal à vos douceurs, je vous permets de vous faire voir à lui comme un dragon.

XI. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 5. Avril 1678.

JE vous gronde, Monsieur ; je fis hier une terrible vie à Madame votre fille, car je prétends que vous me devez plusieurs réponses. Elle dit que c'est moi qui vous en dois ; mais sans chercher plus long-tems qui a tort de nous deux, je vais recommencer à vous écrire. Monsieur de Vivonne est arrivé. Il n'est point, comme on disoit, gros comme un tonneau. Il court un bruit que Monsieur de la Feüillade retire les troupes de Messine. Cette guerre nous coûtoit trop à soûtenir. C'est un Vaisseau qui a dit cette nouvelle, car il n'en est pas venu de courier. Si vous laissez ma Lettre à la posterité, Monsieur, corri-

gez je vous prie cet endroit, car les Vaisseaux ne parlent point, & nos neveux seroient fort étonnez que je leur fisse dire des nouvelles.

Avez-vous vû la Princesse de Cleves, Monsieur? hé, qu'en dites-vous? Elle est assez jolie; ce n'est pourtant pas tout ce qu'on nous en avoit promis. C'est une orpheline que son pere & sa mere desavoüent. Je ne suis pas contente de la confidence qu'elle a faite à son mari.

XII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Autun, ce 8. Avril 1678.

VOus m'aviez oublié, Madame; dites la vérité. Vous ne m'auriez pas écrit la premiere si votre conscience ne vous eût reproché quelque chose. J'admire la haine qu'on a pour la faveur: ne pouvant faire pis à Vivonne, on en fait un monstre. On ne dit pas seulement où vous êtes que la Feüillade a abandonné Messine, on le dit encore en Bourgogne. Il faut que vo-

tre Vaiſſeau ait paſſé par ici. Au reſte ne ſoïez pas en peine de ce que la poſterité croira de vous, Madame, ſur ce que vous faites parler un Vaiſſeau; Eſope que nous admirons a bien fait parler des bêtes. Si les Anglois nous déclarent la guerre, ils ne nous ſurprendront pas: il y a long-tems qu'ils nous menacent. Je n'ai point encore vû la Princeſſe de Cleves. Je ne ſçai dequoi elle aura pû faire confidence à ſon mari; on ne les choiſit pas ordinairement pour cela.

XIII. LETTRE.

Du Duc d'Elbeuf au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Avril 1678.

J'Ai reçû, Monſieur, les marques de l'honneur de votre ſouvenir avec toute la reconnoiſſance que l'on doit à un cœur fait comme le vôtre, & duquel je fais tout le cas qu'il mérite, le connoiſſant mieux qu'un autre. Je vous demande la continuation de votre amitié, & de me croire très-paſſionnément & plus fidélement que nul de vos vé-

ritables amis, votre très-humble serviteur. Mon fils est hors de danger, avec une blessure terrible, les os fracassez trois doigts au dessus de l'article, & ce qui est admirable, c'est qu'il n'en sera point estropié. Je lui ai fait voir la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; il m'a prié de vous assurer de ses très-humbles services.

XIV. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 15. Avril 1678.

LE pauvre Comte de Limoges est mort. Vous voïez, Monsieur, comme il a été malheureux jusqu'au bout. Il eut l'épaule fracassée d'un coup de mousquet à Ypres sur les dix heures du soir & demeura sur la place jusqu'à onze heures du matin faute de tout. Le Roy l'aïant appris lui envoïa cent Loüis. On entreprit de le porter à Lisle; mais aïant été trois jours par les chemins, il mourut en y arrivant. Il n'y a jamais rien eû de si malheureux que la vie & la mort de ce pauvre garçon. Le Duc

de Villeroy écrit qu'il n'avoit d'autre lit que la tranchée. Sa famille qui l'a réduit à cet état, en est à present fort affligée. Il nous dit en partant qu'il n'en reviendroit pas. Monsieur de la Feüillade a abandonné Messine par ordre du Roy. Il revient avec toutes les troupes. On a même reçû dans nos Vaisseaux toutes les familles qui ont voulu venir en France, & elles sont en assez grand nombre. Il y a huit cens chevaux dans la Comté tout prêts à remonter les Cavaliers qui en reviennent. Ces troupes sont destinées pour l'Allemagne. Cette retraite fait croire la paix, & que c'est une des conditions de rendre Messine. Mais le Roy fidelle à ses promesses n'a pas voulu abandonner à la vengeance des Espagnols, ceux qui l'avoient appellé. Le Roy déclara hier qu'il retourneroit en Flandres dans trois semaines, & commanda qu'on lui fit une Caleche, étant rebuté de faire de tels voïages à cheval. Le Roy a permis à Monsieur Devaux fils de Monsieur Fouquet, de servir dans son Armée; à son oncle l'Abbé d'être dans son Abbaïe de Barbau, & à Bartet de venir à Paris pour trois mois. Quand

on est content, on est porté à faire des graces.

XV. LETTRE.

Du premier President de Dijon au Comte de Bussy.

A Dijon, ce 12. Avril 1678.

JE suis ravi, Monsieur, de recevoir de vos Lettres, sur tout sur les affaires du tems, vos raisonnemens sont clairs & justes, & je ne crois pas que les Ministres d'Etat les plus habiles, pussent mieux parler que vous de la paix & de la guerre.

La prise d'Ypres & de Gand nous donnera la paix, ou allumera une terrible guerre. Les Ennemis pourroient bien se méprendre en se rendant si difficiles pour le traité; car nous avons de notre côté l'habileté, la puissance, & un seul esprit qui gouverne sans dépendre de personne. Dans les Ennemis il n'y a rien de pareil; leur seule mesintelligence peut nous rendre beaucoup de choses faciles, à quoi nous ne penserions pas sans elle,

XVI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 15. Avril 1678.

ON parle d'un voïage de la Cour en Bretagne pour visiter les Ports de mer. Monsieur le Duc a mené à Ypres les Historiens du Roy à la tranchée, pour leur montrer de près le péril, afin qu'ils pussent mieux le dépeindre; mais je pense que la peur les a empêchez de rien voir. Je voudrois que vous écrivissiez quelque chose de l'éloge du Roy en general ou en particulier, quelques-unes des actions de Sa Majesté qui vous auroient touché davantage, nous trouverions bien quelqu'un par qui lui faire voir cela. Enfin voilà ce pauvre Comte de Limoges mort; je le trouve bienheureux, car il est vrai, sans excepter personne, qu'il n'y a jamais eu un malheur si complet que le sien.

Le Roy a été si satisfait de l'expedition de Monsieur de la Feüillade à Messine, qu'en arrivant aïant deman-

dé

dé pour toute grace à Sa Majesté celle d'avoir l'honneur de la voir le plus souvent qu'il pourroit, Elle lui accorda les entrées comme aux premiers Gentilshommes de la Chambre : faveur qui n'a été accordée qu'à Monsieur de Lausun & à lui. Personne ne doute que le Roy ne parte le dix ou le douze du mois prochain; mais tout le monde ignore où il va, aussi-bien que la décision de la paix ou de la guerre.

XVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Autun, ce 19. Avril 1678.

JE ne pense pas que le Roy s'amuse à l'heure qu'il est à aller visiter les Côtes; je ne croi pas même qu'il fasse de voïage le reste de la campagne. On en fait courir le bruit pour faire peur aux Ennemis & faire tenir tout le monde en son devoir. Quand Monsieur le Duc a mené les Historiens du Roy à la tranchée, bien loin de leur faire concevoir le péril plus grand qu'ils ne le compre-

noient, il leur a fait trouver qu'il étoit moindre, l'imagination agrandit ces choses là plus que la vûë. Guillaume de Nassau Prince d'Orange, grand-pere de celui d'aujourd'hui, disoit que les gens qui n'avoient jamais été à la guerre croïoient qu'on y avoit toûjours l'épée à la main, & que les jeunes filles pensoient que les hommes mariez caressoient sans cesse leurs femmes. Si le Comte de Limoges est en Paradis, je le trouve bienheureux d'être sorti de la vie & de la misere où il étoit; à moins que de cela il étoit mieux en ce monde, car il pouvoit esperer de n'être pas toûjours malheureux. Madame Fouquet arriva hier chez Monsieur d'Autun, elle y doit être quatre jours. Malgré sa disgrace il la traite comme elle le mérite, c'est tout dire pour l'honneur de l'un & de l'autre.

XVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Sévigny.

A Bussy, ce 18. Juin 1678.

ON me mande que Madame de Monaco vient de mourir, & que le Marechal de Grandmont son pere n'a fait que plaisanter avec elle dans son agonie. Aimez-vous, ma chere Cousine, les plaisanteries qu'on fait aux mourans, ou que font les gens qui meurent? Pour moi je ne les sçaurois souffrir. Tirez le rideau, la farce est joüée: Adieu paniers, vendanges sont faites: Il faut plier bagage. Tout cela me fait mal au cœur; & quand je le pourrois souffrir à des indiferens, je le trouverois barbare à un pere qui en use ainsi avec sa fille. Je ne sçai s'il ne vous est point revenu que Madame Fouquet a été à Autun rendre visite à l'Evêque. Celui-ci en galant homme la traita comme si elle eût été encore Sur-intendante des Finances. Il alla au devant d'elle avec six carosses & deux cens chevaux de la Ville.

& j'y étois, j'en sçai bien le compte.

La Dame fut fort aise de me voir, & me dit que Monsieur d'Autun faisoit trop d'honneur à une malheureuse comme elle. Je lui répondis qu'ils partageoient cet honneur. Je ne sçai si elle m'entendit. Je lui ai trouvé autant de fraîcheur qu'autrefois, quoi qu'elle ait dix-huit ans de plus.

Madame de ** étoit avec elle plus impertinente que jamais. Quand nous fûmes arrivez à l'Evêché, elle se mit en plein cercle à me loüer sur mon bel esprit. Cela dura jusqu'à ce qu'on se mit à table qu'elle recommença; quoique chacun embarassé pour elle & pour moi voulût changer de discours, elle n'en voulût rien faire, & de la même force, dit que je parlois comme un livre & que j'écrivois comme un Ange. Je voulus pour faire diversion dire que la soupe étoit admirable. Ah! ma Cousine, dit-elle à Madame de Laboulaye, écoutez comme il dit cela. Véritablement l'éclat de rire prit si fort à la compagnie, que cette folle n'osa plus parler. Ne croïez-vous pas, Madame, qu'un siecle de disgraces ne racommoderoit pas une tête comme celle-là?

On me mande que le Cardinal de Rets que nous croïïons ne revoir qu'au jour du jugement, est dans l'Hôtel de Lesdiguieres au milieu de ce qu'il y a d'honnêtes gens en France. Expliquez-moi cela, Madame; car il me semble que ce retour fait tort à sa retraite. Je ne sçaurois vous dire combien la *Vedova felice* * & moi, nous vous aimons; cela passe non pas l'imagination, mais l'expression.

XIX. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 15. Juin 1678.

NOus sommes fort mortifiez mon ami la Rongere & moi, Monsieur, de ne vous pas aller voir cette année. Il y a un âge de la vie où l'on n'aime plus le grand nombre & où l'on n'aime que ses amis, si amis y a. J'en parle ainsi, parce que voici un païs où l'on découvre souvent qu'il n'y en a guére de véritables. Pour moi j'avoüe

* Madame de Colligny.

que je m'en étois fait une si grande idée, que tout ce que je trouve à mon chemin me paroît fort au-dessous, & j'en reviens presque à croire qu'il n'y a que de l'amour & de la civilité dans le monde. Je voudrois qu'il m'eût coûté beaucoup & vous revoir ici cet Hyver paré de quelque grace de la Cour; à cela la paix est bonne & votre presence aussi; car voici le païs du monde où l'on songe le moins aux absens. Madame de Monaco est morte en prédestinée; une maladie lente lui en a donné le tems & l'a mise en état de penitence. Quinze jours avant que de mourir elle n'avoit plus figure humaine.

XX. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Juin 1678.

MA fille n'ira point cet Esté en Provence, mon cher Cousin, elle le passera à Livry où elle va commencer à prendre du petit lait pour la conduire au lait de vache, seul reme-

de pour les maux de poitrines. Vous m'étonnez de la reception que Monsieur d'Autun a faite à Madame Fouquet ; j'aurois peine à le croire si vous n'en aviez été témoin, le mérite malheureux n'a pas accoûtumé d'être si fort honoré. Je suis persuadée que le Prelat a réveré sa sainteté, & que c'est en qualité de relique qu'il a été au devant d'elle avec tant de monde. Pour Madame de ** qui étoit avec elle, c'est la plus folle femme que je connoisse. Je vous ferois paroly si je voulois vous conter tout ce que je sçai d'elle. Adieu, mon cher Cousin. Que vous êtes aimables tous deux, & que vous êtes aimez !

XXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Bussy, ce 28. Juin 1678.

JE ne crois pas aller cet Hyver à Paris, & je vous jure que je n'en ai aucune impatience pour mes interêts ; pour mes amis je serois bien aise de les

voit, mais leurs Lettres me consolent en quelque façon de leur absence, & je les entretiens même plus agréablement que si je les voïois : c'est l'amour qui demande la vûë, l'amitié n'en a pas tant de besoin. Pour le malheur des absens & l'oubli de la Cour, j'en suis pleinement persuadé ; cependant je trouve plus commode de pouvoir faire souvenir le Roy de mes services par mes Lettres que par ma presence. Dieu leur donnera telle vertu qu'il lui plaira ; mais du moins je ne fatiguerai pas Sa Majesté par ma vûë, & je n'en ferai ni honteux ni ruiné comme le sont de malheureux Courtisans que nous connoissons. Adieu, Madame ; si vous connoissiez la vie que je mene, vous ne me presseriez pas tant de la changer.

XXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur le premier President de Dijon.

A Bussy, ce 29. Juin 1678.

QUoique les Armées d'Allemagne s'approchent, je ne crois pas qu'elles en viennent aux mains, parce qu'elles voïent bien que l'Empereur & les Confédérez sont à la veille de traiter comme les autres, ne pouvant soûtenir seuls la guerre contre le Roy, qui les a toûjours battus joints avec l'Espagne & la Hollande.

Le Roy vient de faire une paix très-glorieuse, je croi même qu'elle durera long-tems; car quand il demandera qu'on lui fasse raison de quelque chose, je ne croi pas qu'on la lui refuse. Au reste je ne sçai point son Histoire, il faudroit pour cela que Sa Majesté en eût pris le dessein. J'ai seulement écrit des Mémoires de ma vie, où je trouve souvent occasion de parler du Roy; j'en dis ce que j'en pense & j'en parle comme il le mérite, & peut-être

que cela fera plus d'honneur à Sa Majesté que sa propre Histoire. Comme ces Mémoires ne paroîtront vraisemblablement qu'après ma mort, mes seuls enfans en pourront recüeillir le fruit. Si j'étois dans votre voisinage, je ne vous les cacherois pas, parce que vous êtes très-capable d'en juger, & que je ne les pourrois montrer à personne que j'aime & que j'estime plus que vous.

XXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Bussy, ce 9. Juillet 1678.

JE comprends bien, Madame, que vous avez moins de loisir où vous êtes qu'à Paris. Le voisinage de Paris, l'agréable maison où vous êtes, la Princesse * à qui vous faites votre cour, & à qui bien d'autres sont interessez à la faire; tout cela vous attire bien du monde. Je vous ai dit plusieurs fois que je ne pouvois me pardonner de n'avoir pas fait tous mes efforts pour

* Madame de Nemours.

être des amis particuliers de cette Princeſſe, & je vous le dis encore, Madame; ce ſera une tache à ma vie, mais au moins la poſterité lira-t-elle que j'ai toûjours été un des admirateurs de ſa vertu, de ſon eſprit & de ſon mérite. Je ſuis ravi du mariage de Mademoiſelle de Bourbon avec Monſieur le Prince de Conty. On dit beaucoup de bien de ce jeune Prince, de ſon courage, de ſon eſprit & de ſes manieres; les bontez que Monſieur ſon pere a eû pour moi & celles qu'il a pour mon fils, me rendent très-ſenſible à tout ce qui regarde cet aimable Prince.

XXIV. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 14. Juillet 1678.

IL y a long-tems que je n'ai eu de vos nouvelles, Monſieur, cela me fait croire que vous changez de demeure, & juſqu'à ce que vous m'aïez mandé par où vous écrire, je garderai le ſilence. La guerre recommence, cepen-

dant personne ne doute de la paix, par la necessité où sont les Ennemis de la faire. La victoire ne nous quitte point. Voilà encore une affaire fort glorieuse pour le Marechal de Créquy, qui se vient de passer en Allemagne, & fort considerable pour le Roy. Les restitutions qu'il faut faire sont les plus grands obstacles à la paix. Cependant cela s'ajustera, & je croi la paix generale avant la fin de l'année. Monsieur de Créquy a eû à Rinsfeld en quelque façon sa revanche de Consaubric. Il me souvient de vous avoir oüi dire que vous aviez toûjours estimé son talent pour la guerre.

Le Roy d'Angleterre fait comme le chien du Jardinier, il veut que ses Maîtresses lui soient fidelles quoi qu'il ne les aime plus; cela me paroît tyrannique. Je rencontrai l'autre jour Madame de Sévigny que je trouvai encore belle.

XXV. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25. Juillet 1678.

JE vous avoüe, mon cher Cousin, que je ne sçavois nullement l'interest que vous preniez aux gens à qui j'ai trouvé occasion de faire plaisir. Je me suis trouvée trop heureuse qu'un honnête homme ait voulu une si petite chose qui dépendoit de moi. J'étois sur le point de le remercier de l'avoir acceptée, lorsque j'ai vû qu'il ne tenoit qu'à moi d'en recevoir un remerciment de vous. Mais je ne veux point vous tromper, mon cher Cousin, ni vous faire valoir ce qui n'en vaut pas la peine, & ce que je n'ai point fait pour l'amour de vous.

Je suis d'accord de ce que vous dites de la Princesse de Cleves. Votre critique & la mienne étoient jettées dans le même moule. Nous nous sommes un peu trop pressez de loüer le Roy sur la paix, qui n'est pas une chose trop assurée. Adieu, mon Cousin, adieu ma jolie Veu-

ve.* Si l'on m'avoit voulu donner dix mille écus, je n'aurois pas traité avec la Presidente Baillet, mais malgré cela je trouve que j'ai fait une bonne affaire, à moins que pour me faire dépit, elle eût la malice de mourir demain; en ce cas-là je suis attrapée.

XXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Dijon, ce 18. Aoust 1678.

IL y a long-tems que je ne vous ai écrit, Monsieur, parce que depuis un mois j'ai été occupé à un procès que j'ai enfin gagné. Voilà la seule guerre à quoi le Roy me réduit. J'aurois peut-être sans vanité, aussi bien gagné une bataille si on m'avoit laissé faire; mais la Providence en a ordonné autrement:

Sic placuit fatis.

J'ai toûjours jugé la paix très-difficile à faire; cependant je n'en ai jamais douté, elle accommode trop tout le

* La Marquise de Coligny.

monde, hors le Prince d'Orange.

Basqueville est mort, & l'on attribuë sa mort au Poison. Pour moi qui la croi naturelle, je m'étonnois qu'avec le visage qu'il avoit depuis si long-tems, il eût tant vécu, outre qu'il étoit si generalement aimé que personne n'en vouloit à sa vie.

Que dites-vous de l'avanture du Marquis d'Albret ? Sa mort dans une bataille lui auroit fait plus d'honneur. Cependant celle-ci fait plus de bruit & on en parlera plus long-tems. Mais sçavez-vous ce que vient de faire le Prince d'Orange ? Enragé qu'il est de n'avoir pû empêcher la paix d'Hollande, signée le 9. du mois, il a feint de l'ignorer, & le 13. il a attaqué à saint Denis près de Mons, l'Armée que commande le Marechal de Luxembourg, & après un combat fort opiniâtré & fort sanglant, il s'est retiré sans avantage de part ni d'autre.

XXVII. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Aouſt 1678.

JE ne ſçai, mon Couſin, pourquoi vous ne vous donnez point le plaiſir d'une bonne compagnie dans la Province; choſe ſi rare, vous & Monſieur de ***, ſa femme a bien de l'eſprit, ma niéce ſe trouveroit très-bien de cette ſocieté. Vous n'avez nul chagrin les uns contre les autres; quand vous allez chez vous, il eſt tout naturel de l'aller voir, & puis vous verrez comme vous vous accommoderez enſemble. Je ſuis ſeure que ce ſera très-bien, & que s'il vous rencontroit, il vous embaraſſeroit par ſes honnêtetez, & par la maniere dont il vous témoigneroit l'envie qu'il a d'être de vos ſerviteurs & de vos amis. Hé, mon Dieu! a-t'on trop bonne compagnie dans les Provinces, qu'il faille s'ôter ceux avec qui nous parlerions nôtre langue & qui nous entendroient fort bien? Il me ſemble que vous & ma niéce devriez aimer ceux

qui sçauroient ce que vous valez. La fantaisie m'a pris de vous mander ceci: quelquefois il ne faut rien pour rompre une glace ; j'ai entrepris de vous faire amis d'autant plûtôt qu'il me semble qu'une telle négociation est de ma force, ou je suis bien foible. C'est à vous deux à me dire ce que vous pensez là-dessus. Je voudrois que sans rebattre les lanterneries du passé, cela se fit en galant homme, avec cette grace que vous avez quand il vous plaît. Si je réussis, je suis assurée que vous me remercierez tous deux. Voilà mes pensées, faites-en ce qu'il vous plaira.

XXVIII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Septembre 1678.

JE ne prétends pas vous décrier auprès de vos amies, Monsieur, quand je dis que vous me négligez. Cependant un seul mot de votre Lettre m'a rappaisée. Je vous prie de faire en sorte qu'il demeure jusques à la confom-

mation des siécles ; ce qui est de vous ne doit jamais perir. Ce mot qui me fait tant de plaisir & qui me fera tant d'honneur, est que je suis votre premiere & principale amie. J'en suis si contente que j'ai pensé faire imprimer votre Lettre. La mienne ne sera pas remplie de grandes nouvelles, parce que ce qui se dit au Marais, se conte d'une autre façon au Fauxbourg saint Germain, hormis l'avanture de Madame de ** qui se dit par tout de même. Ne la trouvez-vous pas bien malheureuse, de survivre à son amant assassiné pour elle ?

XXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame Brulart premiere Presidente de Dijon.

À Chaseu, ce 24. Septembre 1678.

J'Ai été sur le point, Madame, de ne vous point écrire en cette malheureuse occasion de la mort de Mademoiselle votre fille, ne sçachant que dire à une mere affligée, & avec autant de raison que vous avez de l'être. J'avois

peur qu'il ne suffist pas de vous assurer que j'étois sensiblement touché de votre perte & de votre douleur, & que personne n'y prenoit plus de part que votre, &c.

XXX. LETTRE.

De Monsieur de Lamoignon Avocat General au Comte de Bussy.

A Basville, ce 30. Septembre 1678.

JE suis très-sensible, Monsieur, à l'honneur de votre souvenir, & vous ne pouvez faire cette grace à personne qui connoisse mieux que moi le prix de votre amitié. Je vous supplie de tout mon cœur d'en être persuadé, & si je ne suis pas en état d'en donner des marques aussi essentielles que mon pere avoit le bonheur de le pouvoir faire, ce n'est pas la volonté qui me manque, c'est à vous, Monsieur, à m'en donner les occasions. J'en prends à témoin le Reverend Pere Rapin, qui connoît parfaitement les sentimens que j'ai pour vous, & à quel point je vous honore.

XXXI. LETTRE.

De Madame la Presidente d'Osembray au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Septembre 1678.

COmme vous sçavez, Monsieur, excuser vos amis quand ils ont tort, vous sçavez aussi faire valoir les petits services qu'ils vous rendent. Enfin voilà la paix. Ne ferez-vous point la vôtre ? Si mes souhaits avoient lieu, vous seriez bienheureux. Ne viendrez-vous point ici cet Hyver ? Vous ne m'en dites rien. Si vous en témoigniez quelque impatience, je me flaterois d'y avoir quelque part ; mais bien loin de cela, vous avez sur ce chapitre une tranquilité qui nous offense toutes. Partagez un peu vos graces : dites à Madame votre fille que je la supplie de vous ramener.

XXXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 10. Octobre 1678.

JE suis ravi, mon Reverend Pere, que vous aïez écrit la vie de Saint Ignace; je la verrai dès qu'elle sera imprimée. Je lirois exactement la vie des Saints, si vous l'aviez écrite; car vous en auriez ôté les fables. Il faut bien des années pour nous effacer à Basville les idées de l'ami que nous y avons vû. Je voudrois pourtant bien y être quinze jours avec vous & le Maître de la maison. Je suis bien aise que mon sentiment sur la Princesse de Cleves vous ait plû. La critique m'a charmé, & je vous avoue que j'y ai trouvé tant de bon sens, tant de justesse & un si grand air de vous, que je n'ai pû douter que vous ne l'eussiez faite. En critiquant à propos, vous faites voir que s'il y a eu de la hardiesse, il n'y a point eu de temerité. Mais enfin je dirai dans le monde pour vous plaire, que vous m'avez persuadé que vous n'en êtes point l'Auteur. Adieu,

mon Reverend Pere, je vous jure que je vous aime & que je vous estime extrêmement.

XXXIII. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. Octobre 1678.

CE n'est point par paresse, encore moins par relâchement d'amitié, Monsieur, que nôtre commerce a été un peu interrompu. Je suis une des personnes du monde qui me lasse le moins d'aimer mes amis; & vous sçavez bien par plusieurs choses qui vous ont passé devant les yeux, que j'ai plus de douleur que je ne devrois quand j'en ai perdu quelqu'un. J'ai été malade: cela m'a empêché de vous écrire. Monsieur de Vardes a dû revenir. Je ne sçai quoi a étouffé la bonne volonté du Roy. L'Abbé Fouquet est de retour. Le Marechal de Belfonds a écrit une Lettre au Roy sur la paix, qui, à ce qu'on dit, a causé son retour. Elle lui fut presentée par Monsieur de Louvoy. Je croi que vous en devriez aussi écrire une, avec

ces tours & ces expressions dont vous sçavez toucher & émouvoir même les indifferens. On dit que ce Marechal sera Gouverneur de Monsieur de Chartres. Il y a dequoi faire un bel éleve: d'autres disent Ambassadeur en Espagne. Si vous étiez sur ce terrain, vous seriez plus propre que personne aux Ambassades & aux éducations des plus grands Princes. Pendant que le Roy est en train d'accorder des retours, tous vos amis sont d'avis que vous demandiez le vôtre.

XXXIV. LETTRE.

De Monsieur de Pomponne, Ministre & Secretaire d'Etat, au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 16. Octobre 1678.

JE me suis acquitté avec plaisir, Monsieur, de ce que vous avez demandé de moi, & j'ai remis à Sa Majesté la Lettre que vous avez bien voulu m'adresser pour Elle. Je ne puis vous dire quel effet elle aura produit, & je souhaite qu'il soit tel que vous pouvez

le desirer. Croïez, Monsieur, que j'aurai toûjours bien de la joïe de vous rendre en ces sortes d'occasions les services que vous demanderez de moi, & que je profiterai de toutes celles qui pourront vous marquer l'estime avec laquelle je suis toûjours, Monsieur, &c.

XXXV. LETTRE.

De Monsieur le Duc d'Orleans au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Novembre 1678.

MOnsieur le Comte de Bussy Rabutin, il y a si long-tems que je sçai que vous êtes de mes amis & que vous vous interessez à toutes les choses qui me touchent, que je ne doute pas que vous n'aïez pris beaucoup de part de la peine où j'ai été de la maladie de mon fils. C'est assez vous dire que j'ai crû long-tems qu'il n'y avoit plus d'espérance, pour vous faire voir toute la douleur que j'en ai euë. Je vous assure que je suis très-sensible aux assurances que vous me donnez de votre amitié dans

cette rencontre, & que vous me trouverez toûjours

Votre bon ami, PHILIPPE.

XXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de la Basiniere.

A Autun, ce 14. Janvier 1679.

LA perte que vous venez de faire, Monsieur, m'a touché sensiblement. Car outre la part que je prends à tout ce qui vous touche, j'aimois & j'honorois fort feuë Madame votre femme. Mais enfin quelque rude que soit pour vous un coup comme celui-là, vous n'en êtes pas sur les adversitez à votre apprentissage; & cela me fait esperer que vous soutiendrez celle-ci avec la fermeté & la résignation necessaires en pareilles rencontres. J'entre aussi dans la douleur de Mademoiselle votre fille, car je suis à elle comme à vous, Monsieur, très-humble, &c.

XXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Maréchal de Navailles.

A Autun, ce 14. Janvier 1679.

J'Ai appris avec une douleur extrême la perte que vous avez faite de Monsieur vôtre fils, parce que je vous aime & que je vous estime infiniment. Il faut être aussi sage & aussi ferme que vous êtes pour soûtenir une touche aussi rude que celle-là. Mais quoique vous n'en aïez jamais reçû de cette force, vous avez passé par des adversitez qui vous ont appris à vous soumettre aux volontez de Dieu. C'a été-là ma seule ressource dans mes disgraces, & celle que je vous souhaite, Monsieur, dans vôtre affliction.

XXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Autun, ce 5. Février 1679.

JE vous rends mille graces, Monsieur, du soin que vous avez pris de mon affaire. Mais je ne vous quitte pas pour cela ; j'eusse bien souhaité que la nouvelle que vous m'en avez fait donner eût été accompagnée d'un mot d'amitié de votre part. Nous autres malheureux sommes fort délicats, & tout prêts d'être sur le pied gauche, nous prenons les moindres négligences pour un oubli. Prenez vos mesures là-dessus.

XXXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de la Rongere.

A Autun, ce 14. Février 1679.

LEs marques que vous continuez à me donner de l'honneur de votre amitié & de votre estime, me sont extrêmement cheres, parce que j'ai pour vous les mêmes sentimens. Si vous étiez ici avec votre bonne amie, sans faire les Philosophes bourrus, nous raisonnerions sur le monde; car vous comprenez bien les raisons que j'ai de ne point aller où vous êtes. J'ai ici assez dequoi me mettre au-dessus de ma disgrace, & je m'en console par l'examen de la plûpart des gens qui possedent les honneurs. On me mande que Pradon par une Comedie qu'il a faite, prétendoit nous faire oublier Phedre; mais malheureusement ses amis n'en disent mot, & les autres s'en mocquent. Je vous assure que je prends une très-grande part à votre fortune, & que personne ne vous aime plus que je fais & n'est plus assurément à vous que moi.

XL. LETTRE.

De Monsieur de Benserade au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Fevrier 1679.

JE suis au desespoir du mal-entendu qu'il y a eû dans l'affaire de votre *Committimus*. Monsieur le Chancelier avoit tout supprimé pour avoir la gloire de tout rétablir. J'ai eû toutes les peines du monde à démêler cela, & à trouver que votre affaire étoit faite il y avoit long-tems quand je cherchois les moïens de la faire réüssir. Je vous supplie de croire, Monsieur, que s'il y a de la faute de mon côté, elle vient bien plûtôt de mon incapacité dans les affaires, que de mon peu de zéle & d'envie de vous être bon à quelque chose. Gardez-vous bien de douter de mon cœur, & prenez-vous-en à toute autre chose; car personne au monde n'est plus à vous que moi.

XLI. LETTRE.

Du Marechal de Navailles au Comte de Bussy.

A Perpignan, ce 4. Février 1679.

JE suis sensible, comme je le dois, Monsieur, aux témoignages que vous me donnez de la continuation de votre amitié sur la perte que j'ai faite de mon fils unique. En vérité, Monsieur, la nature ne peut seule resister à de pareilles épreuves, & l'on a grand besoin de secours pour soûtenir la pesanteur d'un semblable coup. Je vous supplie, Monsieur, d'être bien persuadé de la reconnoissance que j'ai de vos bontez, & que personne ne sçauroit être plus attaché que je le serai toûjours à tous vos interêts.

XLII. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 15. Mars 1679.

JE ne dois, ni ne puis vous écrire dans ce saint tems, Monsieur, sans vous parler un peu de Dieu. Vous êtes heureux d'être en état de faire vos dévotions tranquillement. Vous n'avez plus de combats à donner; tout est soûmis dans vôtre cœur, & je ne doute pas que vous ne soïez le reste de vos jours un bon Chrêtien. Je vous souhaite encore cela, Monsieur, mille fois plus que votre rétablissement à la Cour. Quand vous y étiez, (si je l'ose dire, plongé dans le desordre,) vous étiez assez honnête homme pour ne vouloir pas vous mettre au-dessus des remords, & les remords gâtent tous les plaisirs.

XLIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Chaseu, ce 11. Avril 1679.

ENfin, Monsieur, le pauvre Abbé de Hautefeüille est mort le 5. de ce mois, après avoir souffert comme un damné par les maux & par les remedes; car il a voulu qu'on lui ouvrît le côté, après que les Medecins lui eurent déclaré qu'on ne pouvoit le sauver que par là. Ce n'est pas sa mort qui m'a empêché de vous écrire, car les regrets de mes amis morts ne me font pas relâcher les soins que je dois à mes amis vivans. Je suis fâché de vos langueurs; prenez-y garde, elles viennent de votre esprit, qui n'est pas content de votre fortune. Vous seriez à mon avis bien sain, si vos affaires étoient en meilleur état.

Rassurez-vous cependant sur les effets de la migraine; quand on a de l'esprit, la migraine ne le fait pas perdre. Le Roy a grande raison de travailler à déraciner cette maudite engeance d'em-

poisonneurs. C'est le commerce des Italiens qui nous l'a apporté.

Je vous envoïe la Lettre que le Roy d'Angleterre écrivit au Duc d'Yorc, quand il sortit du Roïaume. Elle est écrite avec dignité & avec tendresse: ce qui se trouve rarement ensemble.

LETTRE

Du Roy d'Angleterre au Duc d'Yorc.

A Wittehal, le 26. Février 1679.

JE me suis déja expliqué avec vous sur les raisons qui m'obligeoient à vous proposer de vous éloigner de moi en passant les mers. Comme je suis très-fâché de l'occasion de vôtre absence, vous pouvez aussi vous assurer qu'elle ne durera qu'autant qu'elle sera absolument necessaire pour vos interests & à mon service. En attendant je juge à propos de vous dire par écrit que vous aïez la complaisance de partir d'ici, & cela avec toute la diligence possible. Vous pouvez bien juger avec quel chagrin je vous écris ceci, n'aïant rien qui

me touche si sensiblement que la fidélité & la tendresse que vous avez toûjours eûë pour moi. J'espere que vous aurez la justice d'être persuadé, que ni votre absence, ni quoi que ce soit, ne me fera jamais cesser d'être sincerement & entierement à vous,

CHARLES, ROY.

Pour mon cher frere le Duc d'Yorc.

XLIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au premier President Brulart.

A Chaseu, ce 3. Juin 1679.

JE vous envoïe, Monsieur, la réponse de Monsieur de Pomponne sur la Lettre que je l'avois supplié de presenter au Roy de ma part. L'interest que vous me faites l'honneur de prendre à ce qui me touche, m'oblige de vous envoïer cette réponse. Vous verrez que rien ne peut en paroles être plus agréablement reçû du Maître, & que le Ministre assaisonne tout cela d'une grande politesse, ne se croïant pas

deshonoré de finir sa Lettre par un très-humble & très-obéissant serviteur, contre l'ordinaire des Secretaires d'Etat, même qui ne sont pas Ministres. On me mande que l'on arrête tous les jours quelqu'un soupçonné de poison. Le Roy mérite de grandes loüanges de la recherche qu'il fait faire de ces gens-là. Je ne comprens pas comment Madame de Brinvilliers en a pû faire une Secte, après la punition qu'on en a faite.

Adieu, Monsieur; je regrette toutes les heures que j'ai passées avec vous, cela me rend bien délicat sur le commerce que je dois avoir avec d'autres.

XLV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 11. Juin 1679.

J'Ai attendu long-tems que vous vous plaignissiez de moi, Madame; mais enfin puisque vous ne m'aimez pas assez pour cela, je me plains aujourd'hui à vous de votre indiférence, de votre oubli, ou de votre mauvaise santé, je

maiſon, ni de maniere de vivre, & je puis vous dire que vos ſeules Lettres me tirent de l'état indolent où le malheureux état de ma fortune m'entretient. J'ai grande raiſon de me réjoüir quand je reçois de vos Lettres, puiſque vous aimez mieux ma mort que mon changement. Je trouve cela ſi obligeant que je ne ſçaurois aſſez vous en remercier ; ce que je crains ſeulement, c'eſt que cela ne ſoit pas bien vrai ; car pourquoi me laiſſer ſi long-tems ſans me demander la cauſe de mon ſilence ? Nous éclaircirons cela à votre retour en ce païs-ci, dont j'ai une extrême impatience. En attendant il faut vous dire ce qui ſe paſſe. Madame de Nemours a la curatelle des biens de Monſieur ſon frere, ce qui la rend très-riche. Madame de Carignan & Madame la Comteſſe ont une grande frayeur que Monſieur le Comte n'épouſe Beauvais ; elles ont pris ſur cela toutes les meſures qu'elles ont pû, & ne l'empêcheront pas. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne fit Dimanche ſon entrée qui étoit fort laide. Le Roy va bâtir une maiſon au-deſſous de Marly, Village entre Verſailles & Saint-Germain. Ce ſera, dit-on,

Paradis terrestre. C'est une situation admirable, & susceptible de tous les ajustemens qu'on voudra lui donner.

XLVII. LETTRE.

Du Marquis de B** au Comte de Bussy.

Du Camp près de Minden, le 1. Juillet 1679.

JE remettois de jour en jour à me donner l'honneur de vous écrire, Monsieur, dans l'attente des nouvelles de la paix dont je voulois vous faire part; mais comme les affaires tirent en longueur, j'ai crû que vous seriez bien aise de sçavoir ce qu'on fait en ce païs-ci. C'est le détail de l'entreprise du Maréchal de Créquy sur les Troupes du General Spaen, qui étoient campées à un quart de lieuë de Minden. Monsieur le Marechal fit partir l'Armée sur les sept heures du soir sans équipages, du Camp d'Erfond où nous étions alors, petite Ville à six lieuës d'ici, & marchant toute la nuit, nous arrivâmes à la pointe du jour dans le camp d'où les Ennemis venoient de décamper. Ils ne sçûrent nôtre marche que

par la retraite précipitée d'une grande garde qu'ils avoient sur le bord d'une petite riviere à une demie lieuë de leur Camp, qui fut poussée par deux cens Carabiniers détachez de la Cavalerie de l'Armée, avec tous les Lieutenans réformez. Ce détachement étoit commandé par un Capitaine & deux Majors, dont l'un nommé Saint Paul, brave garçon, fut tué sur le champ. Le trop d'ardeur de nos détachez sauva leurs troupes, car aïant poussé jusqu'au Camp des Ennemis qu'ils trouverent à cheval, nos gens ne furent plus assez forts pour les attaquer, l'Armée étant encore loin. Ainsi les Ennemis eurent le tems de se retirer sous Minden, sans perdre qu'environ cent chevaux. Pour leur Infanterie, elle se sauva en se jettant dans les montagnes. Nous campâmes aux portes de la Ville, d'où nous partîmes le lendemain sur les huit heures du matin, sans qu'il parût un seul homme des Ennemis à nôtre arriere-garde.

Le Bailliage de Minden aïant manqué de parole au Marechal de Créquy, touchant les Contributions, il résolut Jeudi 29. Juin de passer le Veser;

& pour cet effet toute la Cavalerie de l'Armée & l'Infanterie de la seconde ligne fut commandée sans bagage pour le lendemain à la pointe du jour. Voici l'ordre de la marche. La Cavalerie de la premiere ligne, à la tête de laquelle étoit le Marechal, marchoit après les grandes gardes, & laissant le Veser, passa au gué une petite riviere qui se jette dedans auprès du quartier general, marchant par le même chemin où nos carabiniers étoient allez attaquer les Ennemis l'autre jour. La Cavalerie de la seconde ligne dans laquelle je suis, commandée par Monsieur de Calvo, passa le Veser sur un pont près du quartier general, l'Infanterie la suivant. Comme nous allions du même côté où étoient les Ennemis, nous nous flatâmes avec raison que s'il y avoit une affaire elle se passeroit avec nous. Cependant nous n'avions pas encore marché une lieuë, que nous nous apperçûmes que les Ennemis avoient mis dès la nuit quelque Infanterie dans un Château sous lequel il nous falloit passer. On résolut sur le champ de l'attaquer l'épée à la main, croïant qu'il n'y avoit point d'autre passage; & pour

en faciliter l'approche à l'Infanterie qui nous suivoit, nous l'investîmes. Cela nous fit perdre une heure de tems, & nous y serions restez davantage, si Monsieur le Marechal n'eût mandé à Monsieur de Calvo de chercher un autre passage, pour tâcher de prendre les Ennemis par derriere. Qu'il avoit trouvé de l'Infanterie, des Dragons & du canon postez de l'autre côté du Veser pour en défendre le passage ; de ne point s'amuser à prendre ce Château, mais de marcher en diligence. On chercha si bien qu'on trouva un passage le long de l'eau qui n'étoit pas si près du Château que l'autre. Comme on n'y pouvoit passer qu'à pied, cela ne se put faire sans perdre beaucoup de tems, ce qui fut cause que Monsieur le Marechal s'impatientant, souffrit que les gardes ordinaires passassent au gué. Le troisiéme escadron des Cuirassiers, régiment accoûtumé à passer les rivieres, qui avoit la grande garde, aïant pris sur la gauche, n'y trouva plus de gué & passa à nage. Saint Rut commandant la Cavalerie, Lauriere Brigadier & Mongon Colonel à la tête, tout nagea aussi bien que les Marquis de Cré-

quy & de Belfonds avec Chamarante volontaires. Cela fut suivi de la Brigade du Mestre de Camp General. Les Ennemis firent une fort bonne contenance d'abord & marcherent quelques pas dans l'eau au-devant de nos gens. Enfin ils lâcherent pied. Lauriere y reçut un coup de mousquet & se noïa. Mongon avoit reçû une grande contusion avant que de passer. Belfonds étoit noïé sans un Officier qui le remit en selle. Les Ennemis y ont perdu plus de huit cens hommes tuez, pris ou blessez ; nous cent blessez qui meurent tous les jours de leurs blessures, les balles des Ennemis étant grosses comme le pouce. Ils eussent perdu leur canon si nous eussions d'abord passé ce Château sans nous y arrêter. Pendant cette action notre Infanterie prit le Château & cent cinquante hommes qui étoient dedans. Je fus ensuite détaché avec cinquante Maîtres pour aller mettre le feu à quelques maisons du Bailliage de Minden, pour intimider le reste. Monsieur le Marechal de Créquy en me donnant mon ordre lui-même, me dit qu'il étoit fâché que ce ne fût que pour cela. Et en toutes rencontres il me fait mille

honnêtetez, & me traite avec beaucoup de distinction.

XLVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Briord.

A Chaseu, ce 30. Juillet 1679.

A Mon retour d'Auvergne je vous allois écrire, Monsieur, pour me réjoüir avec vous de votre élection, quand Monsieur de la Tournelle m'a dit que vous me priiez de vous donner ma voix. Je vous assure, Monsieur, que je vous la donne d'aussi bon cœur que si vous en aviez affaire. Je voudrois bien vous la pouvoir aller donner moi-même, en allant rendre mes devoirs à Monsieur le Duc. Je vous prie en l'assurant de mes très-humbles respects & de l'attachement que j'ai pour sa personne, de lui témoigner le chagrin que j'ai de n'être pas en état de lui aller faire ma cour. Cependant croïez que personne n'est plus que moi, &c.

XLIX. LETTRE.

De Comte de Bussy à Monsieur de Louvoy.

A Bussy, ce 15. Septembre 1679.

CE n'est pas seulement comme bon François que je m'interesse à l'accident qui vous est arrivé, Monsieur ; c'est encore plus comme votre serviteur très-particulier. Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire une Lettre qui me fait esperer votre protection pour mon fils. L'état de ma fortune & votre generosité me donnent une grande confiance en vous, aussi personne n'est avec plus d'estime & de respect que moi, Monsieur, &c.

L. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Bussy, ce 16. Septembre 1672.

J'Envoïe sçavoir de vos nouvelles, Monsieur, & en même tems je vous envoïe la copie d'une Lettre de Monsieur de Brandebourg au Roy. J'aime à voir la necessité où sont réduits les plus grands Souverains d'implorer la clemence de notre Maître pour conserver leurs Etats, après lui avoir vainement fait la guerre. *Quam frustrà & murmure quantò!*

Lettre de Monsieur l'Electeur de Brandebourg au Roy.

MONSEIGNEUR,

Il est impossible que Votre Majesté par les grandes lumieres de son esprit ne comprenne aisément la justice & la modération de mes prétentions; & cela étant, Elle feroit violence à cette

generosité & grandeur d'ame qui est née avec elle, si elle me forçoit d'accepter des conditions de paix injustes & honteuses. Dieu persuadé de la justice de ma cause avoit déja décidé en ma faveur de toute la Pomeranie par le sort des armes. Votre Majesté m'en fait rendre la meilleure partie, & j'y consens, pour conserver le reste qui est fort peu de chose, eu égard à tout ce que j'avois gagné au prix de mon sang & par la ruine de tous mes Sujets. N'est-il donc pas juste, Monseigneur, que puisque Votre Majesté seule m'oblige à rendre à mes Ennemis de grandes & de si belles Villes, elle veüille bien aussi me laisser le reste; & qu'après que Votre Majesté s'est si fort interessée pour le parti qui n'avoit rien à demander, elle s'interesse aussi pour celui qui avoit droit de tout garder? Je ne doute pas, Monseigneur, que les Ministres de Votre Majesté n'opposent à mes raisons l'interest de sa gloire, & que cela seul ne soit un puissant motif pour une aussi grande ame; mais elle me permettra de lui dire que c'est la justice qui fait naître & regle cette gloire, & qu'étant toute de mon

côté, il y va de son interest d'appuïer mes prétentions, en modérant les demandes de mes Ennemis. Je souhaiterois que Votre Majesté pût entendre sur cela les raisonnemens de toute l'Europe, je suis assuré qu'elle décideroit aussi-tôt en ma faveur, & préviendroit par-là le jugement de la posterité desinteressée. Après tout, Monseigneur, je comprens bien que le parti n'est pas égal des forces de Votre Majesté aux miennes, & que je serois bien-tôt accablé par un Roy qui a porté seul le fardeau de la guerre contre les plus grandes Puissances de l'Europe, & qui s'en est démêlé avec tant de gloire & de succès. Mais quel avantage Votre Majesté trouvera-t'elle dans la ruine d'un Prince qui a un desir extrême de la servir, & qui étant conservé, pourroit dans la suite apporter à son service quelque chose de plus essentiel que sa seule volonté? Certes, Votre Majesté, Monseigneur, dans ses vûës pourroit se repentir un jour d'avoir accablé un Prince qui l'admire, & qui est plus véritablement & avec plus de zéle qu'aucun autre, de Votre Majesté, &c.

A Berlin, ce 16. Mai 1679.

LI.

LI. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Août 1679.

LE recit du procès de ma niéce contre Monsieur le Comte de Dalet m'a fait plaisir, mon cher Cousin, & dans votre repartie à l'Avocat de Riom, j'ai trouvé votre Rabutinade fort bien placée ; je prens une part très-serieuse à tout ce qui touche ma chere niéce & son cher pere. Puisque Monsieur le Comte de Dalet a appellé de la Sentence de Riom, j'espere que vous ne demeurerez pas seul dans vos Châteaux, & que vous demanderez au Roy de venir à Paris, ce qu'il ne vous refusera pas selon toutes les apparences. Je n'ai point eû peur pour vous, mon cher Cousin, du tonnerre que j'ai appris être tombé dans votre voisinage. Vous n'avez jamais mérité le feu du Ciel, d'autres maisons que la vôtre le devroient craindre ; mais la penitence est une espece de cloche,

qui détourne quelquefois la nuée.

LII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Bussy, ce 9. Septembre 1679.

JE reviens d'une petite Ville de mon voisinage nommée Semur, où j'étois allé exprès, mon Reverend Pere, pour entendre les Sermons d'un fameux Capucin Missionnaire, nommé le Pere Honoré de Cannes. J'en suis, je vous assure, très-satisfait. Il n'a nul ordre dans ce qu'il dit, mais il prêche avec un très-grand zéle, & il persuade, parce qu'on ne peut douter qu'il ne soit persuadé. D'ailleurs il a le visage très-mortifié, & pleure presque toûjours à la fin de ses Sermons, s'attendrissant lui-même de ce qu'il se represente. Il répete souvent le même mot, & le fait exprès pour mieux imprimer ce qu'il dit dans l'esprit de ses auditeurs. Enfin, mon Reverend Pere, le fruit qu'il fait dans ses Missions montre bien qu'il est un grand maître en fait de toucher

les cœurs. Je l'ai entendu trois fois en deux jours que j'ai resté à Semur, & encore un coup j'en suis très-content.

LII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Comte de Grammont.

A Chaseu, ce 1. Octobre 1679.

VOus sçavez-bien, mon cher, que je m'interesse à tout ce qui vous arrive. J'ai été un peu fâché de la mort de Toulonion, parce qu'il étoit assez de mes amis; mais comme vous êtes extrêmement des miens, je me réjoüis du bien qui vous en est arrivé, & je souhaite que vous en joüissiez longues années. Adieu, mon cher. Si le Roy m'accorde la grace que je viens de lui demander, je passerai l'Hyver à Paris, & Dieu sçait si j'irai manger la succession avec vous & avec la Comtesse.

LIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Chaseu, ce 7. Octobre 1679.

JE sçai bien, Monsieur, que quand vous n'aurez que moi dans le cœur, quelqu'avant que j'y sois, le Pere Honoré sera content de vous. Ainsi la Mission ne me fait pas apprehender d'y perdre ma place, & mon cœur m'assure du vôtre.

Voilà Bische pris aussi-bien que Hombourg. On n'a pû jusques ici deviner ce que feroit ensuite cette grande Armée, si ce n'est pour soûtenir les fortifications d'Huningue. Les Suisses cependant ont député au Roy pour lui faire des remontrances sur la jalousie que leur donnoit cette Place, & en même tems ils se préparent à convoquer une Diéte pour prendre des résolutions en cas de refus. Le Gouvernement en est donné à Pysieux; ce sera un beau poste.

On me mande de Mets que le Gou-

verneur de Thionville a eu ordre de se saisir d'un Château voisin de sa Place, appellé Roch-de-Mars, dans lequel il y avoit garnison Espagnole, attendu que ce Fort dépendoit de Thionville. Il s'en est emparé. Huit jours après il a fait sommer un autre Château situé à la portée du canon de Luxembourg, de se rendre au Roy. Le Gouverneur de Luxembourg en a fait quelque difficulté; mais si-tôt qu'on lui a fait entendre que ce Château dépendoit de Roch-de-Mars, & celui-ci de Thionville, il a entendu raison, & de cette maniere les Espagnols sont sortis de ces deux Places.

Ne croïez-vous pas, Monsieur, que nos neveux se feront une grande idée de la gloire de notre Maître, quand ils verront qu'il étoit obéi des Rois ses voisins comme des Gouverneurs de ses Provinces?

Enfin voilà le mariage de Monseigneur avec la Princesse de Baviere assuré. On me mande que Monsieur de *** a dit au Roy, qu'il étoit fort fâché que sa femme le trouvât plus laid que quand elle l'épousa, mais que ce

*** Mazarin.

n'étoit pas sa faute ; que si l'on étoit le maître de se donner la figure qu'on voudroit, il auroit ressemblé à Sa Majesté. Le Roy a fait ajoûter de nouveaux articles à l'Edit des duels, qui étoit déja fort rigoureux. Il faut dire la verité, on ne sçauroit assez loüer la constance de ce Prince à déraciner la mauvaise coûtume des gens d'épée de son Roïaume de se tuer (souvent) pour des riens.

LV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 5. Janvier 1680.

LE mariage de Monsieur le Prince de Conty & de Mademoiselle de Blois fut déclaré Jeudi dernier. Le Comte de Grammont faisant compliment sur cela au Prince, lui dit, que comme ancien serviteur de sa Maison, il prenoit grande part à son établissement; mais qu'il prenoit la liberté de lui donner un avis, qui étoit de faire en sorte de n'avoir jamais de procès avec son

beau-pere pour le bien de sa femme.

Le Roy envoïa querir Mademoiselle de Blois Mercredi dernier, pour lui dire qu'il n'avoit pas voulu songer à des Princes étrangers pour elle, parce qu'il n'avoit pas voulu l'éloigner de lui, & qu'il avoit jetté les yeux sur son Cousin le Prince de Conty pour cela. La Princesse se mit à pleurer & voulut sortir sans répondre. Le Roy la retint & lui demanda pourquoi elle pleuroit. Elle lui répondit que c'étoit de tendresse & de reconnoissance pour les bontez de Sa Majesté. On ne peut être plus aimable qu'est cette Princesse.

LVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 4. Janvier 1680.

MOnclar a passé le Rhin avec mille chevaux. On dit que c'est pour faire païer de vieux arrerages de contributions. Messieurs de Basle l'ont envoïé prier de laisser librement les bleds

dont ils ont besoin. Il ne leur a point accordé cette demande, parce que l'on a refusé à Basle des vivres à la Garnison d'Huningue, & même fermé les portes de ce côté-là.

L'Ambassadeur d'Angleterre est arrivé à la Haïe pour conclure le traité d'alliance entre cette Couronne & les Etats Generaux. Sur cela l'Ambassadeur de France a demandé audience & leur a dit, que Sa Majesté aïant un juste sujet de se defier de ce qu'ils tardoient si long-tems à accepter la ligue qu'il leur a proposée, Elle étoit prête à regarder ce retardement comme un refus qui pourroit l'obliger à prendre des mesures qui dans la suite leur seroient très-préjudiciables. On mande de Vesel que les ordres étoient donnez pour faire sortir les troupes Françoises des Villes du Païs de Juliers, lorsqu'une seconde Lettre de Monsieur l'Electeur de Brandebourg avoit tellement offensé le Roy, que tout avoit été contremandé.

Le 21. du mois dernier se fit l'ouverture de la Chambre de Réünion que le Roy a établie dans le Parlement de Mets pour faire la recherche de tou-

tes les aliénations & usurpations qui ont été faites des Evêchez de Mets, Toul & Verdun, pour les rejoindre à la Couronne; attendu que par le traité de Munster, confirmé par celui de Nimegue, toute la Souveraineté de ces trois Evêchez a été cedée au Roy. Cette Chambre est composée du premier President, de dix Conseillers, & pour Procureur General Deravaux qui a travaillé depuis long-tems à la recherche des titres qui peuvent faire connoître ces aliénations & usurpations. La Chambre a commencé dans les premieres séances à résoudre de faire assigner tous les Princes & Seigneurs qui possédent des biens de cette nature, pour representer les titres en vertu desquels ils les possedent; s'ils ne comparoissent pas, ils seront jugez par défaut.

Quoique l'Empereur pour rompre l'alliance proposée de Mademoiselle de Valois avec Monsieur l'Electeur de Baviere, ait tout mis en œuvre, le Roy ne laisse pas de passer outre au mariage de la Princesse de Baviere avec Monseigneur le Dauphin. Monsieur le Duc de Créqui ira querir Madame la Dauphine. Elle a déja écrit une Lettre à

ce Prince, qui commence ainsi.

MONSEIGNEUR,

Le Roy & la Reine m'aïant fait la grace & l'honneur de jetter la veuë sur moi pour me donner à vous, &c. Adieu, Monsieur; je suis parfaitement à vous.

LVII. LETTRE.

Du Duc de Montausier au Comte de Bussy.

A Saint Germain, ce 20. Janvier 1680.

J'Ai eû beaucoup de joïe, Monsieur, d'apprendre que vous étiez à Paris avec permission du Roy, car personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous regarde. Cette permission pour un tems assez long, me fait esperer quelque chose de mieux, & je souhaite de tout mon cœur que cela arrive bien-tôt. Je vous suis extrêmement obligé de toutes vos bontez, & je vous assure que je serois ravi de pouvoir vous embrasser ici. Je voudrois bien aussi avoir mérité les re-

merciemens que vous me faites ſur le ſujet de Monſieur votre fils. L'amitié que j'ai pour vous & pour lui me fait remarquer avec plaiſir que ſa perſonne eſt fort agréable à Monſeigneur le Dauphin, pour lequel il a raiſon d'avoir beaucoup d'attachement. Soïez perſuadé, Monſieur, que perſonne ne vous honore plus que moi.

LVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Noailles.

A Paris, ce 23. Février 1680.

J'Etois ſerviteur de Monſieur votre pere à un point, Monſieur, que vous ne devez pas douter que je ne ſois le vôtre toute ma vie. Je vous ſupplie donc de m'honorer de votre amitié; & comme l'état où je ſuis ne me permet plus d'en reſſentir les effets, conſervez-les s'il vous plaît pour mes enfans dans les occaſions, & me croïez aſſurément votre, &c.

LIX. LETTRE.

Du Duc de Noailles au Comte de Bussy.

A Saint Germain, ce 24. Février 1680.

JE ne suis pas moins votre ami, Monsieur, & votre serviteur que l'étoit feu mon pere, & je me trouverois heureux de pouvoir vous en donner des marques. Je vous prie d'être persuadé que je ferai de mon mieux & avec beaucoup de plaisir dans toutes les occasions qui se presenteront de servir Messieurs vos enfans, & de vous faire connoître que personne ne peut être à vous plus veritablement que je le suis, &c.

LX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 24. Février 1680.

ON me mande le démêlé d'une Dame de votre connoissance avec son mari; & ce qui vous surprendra, c'est

sur l'excès du devoir conjugal dont la Dame se plaignoit. Pareils sujets de broüilleries ne sont plus guere en usage, non plus que le réglement que fit la Reine de Navarre sur un pareil different. Il y a long-tems que la passion de ** dont vous me parlez, me fait mal au cœur. Son mari a de l'esprit pour le Palais, mais d'ailleurs sa figure est Avocate & plaide toûjours contre lui.

Le Roy a nommé huit personnes de condition avec deux mille écus de pension pour accompagner Monseigneur. C'est Torigny, Florensac, Chiverny, le Chevalier de Grignan, Dangeau, Sainte-Maure, Clermont, & Cressy. On dit que ce dernier en a remercié le Roy.

LXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 16. Mars 1680.

JEudi dernier le Roy rencontra Madame la Dauphine en pleine campagne, un peu par delà Vitry. Elle voulut se jetter à ses pieds, il l'en empê-

cha & la baisa avec cette grace avec laquelle il fait toutes choses. Elle lui dit qu'après les obligations qu'elle lui avoit de l'avoir choisie préferablement à toutes les Princesses de l'Europe qu'on auroit été ravi de lui donner, elle assuroit Sa Majesté qu'elle auroit toute sa vie pour elle les plus grands respects & la plus tendre amitié du monde. Le Roy lui répondit fort gracieusement en l'embrassant encore une fois avec de grandes marques de tendresses, & se retournant il lui montra Monseigneur le Dauphin, & lui dit: Voilà dequoi il est question, Madame; c'est mon fils que je vous donne. Madame la Dauphine repliqua, qu'elle tâcheroit par toutes les soûmissions & par toutes les tendresses imaginables de se rendre digne d'un si grand Prince. Ensuite le Roy lui presenta Monsieur, ainsi que tous les Officiers de la Couronne qu'elle baisa. On remonta en carosse & on alla à Châlons le même jour. Tout le monde dit merveille de cette Princesse. Elle a de l'esprit, elle parle bien & fort obligeamment, & dit à chacun précisément ce qui lui convient; cependant elle parle avec dignité.

LXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 6. Avril 1680.

UN Carme, bon ouvrier en direction, m'apporta hier cent Loüis d'une restitution du jeu : je n'aurois jamais éprouvé ce plaisir-là qui est fort sensible, il n'en coûte ni reconnoissance ni deüil. Je voudrois bien que les gens qui vous ont pillé allassent à ce bon Pere. Ils sont assez vieux pour qu'ils se hâtent de restituer ; mais j'ai bien peur pour vous qu'ils ne se soucient guére d'aller en Paradis.

Je suis fort aise d'avoir réjoüi Madame de Chastelus. Je l'ai fait à cette fois sans y penser, mais j'y penserai toûjours quand je croirai y réüssir. La fortune a rit trop tard à notre pauvre ami ; cela n'a fait qu'augmenter son regret de quitter la vie.

LXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Monjeu.

A Paris, ce 2. Mai 1680.

JE vous demande pardon, Madame, si je me suis plaint à vous de ce que vous ne m'écrivez pas assez souvent. Comme je n'ai jamais été grosse, je ne sçai pas jusques où peut aller cette incommodité ; mais enfin faites ce que vous pourrez & je serai content. Je reviens de la campagne avec Monsieur de Tavanes. Nous avons été deux jours à Basville chez Monsieur l'Avocat Général, & un jour à Villebon chez le premier President. J'ai été charmé de revoir la campagne non-seulement pour le vert nouveau que j'y ai trouvé, mais encore pour la lassitude où je suis de Paris. Ce discours vous paroîtra venir d'un goût dépravé, mais ne vous hâtez pas de me condamner sur ce que nous sommes de sentimens differens. Je croi que vous conviendrez que quand on n'est pas à Paris dans les places qu'on devroit occuper, on est mieux dans

son païs où l'on est considéré.

Nous fûmes hier à l'Opéra de Bellerophon. Je voudrois bien en voir un avec vous, car je goûte mieux les plaisirs quand je les prens avec mes amis. Comme vous aimez tout ce que fait Monsieur Pavillon, je viens de vous faire copier une description qu'il a faite de la Hollande, que je vous envoïe.

DESCRIPTION de la Hollande.

Lors qu'en ce Païs au niveau,
Dont la terre en péril est plus basse que l'eau,
Je vis deux cens Villes rustiques,
Former un seul Etat de tant de Républiques,
Où chacun est maître chez soi;

Ce peuple me parut dans ces lieux aquatiques
Un reste libertin des Grenoüilles antiques,
Qui ne voulurent point de Roy.

La terre avare à leur égard
Ne leur a fait aucune part
De ces biens dont ailleurs on la trouve remplie.

Et cependant ces bonnes gens
Ont tant fait par leur induſtrie,
Qu'ils ont abondamment les beſoins de la vie
En dépit des quatre élemens.

Quoi qu'on diſe de leurs épouſes
Trop ménageres, trop jalouſes,
Parmi les defauts qu'elles ont,
L'amour n'eſt pas un de leurs vices;
Mais les filles ſouvent aux amans trop propices,
Sont ſouvent les nourrices
Des enfans que les femmes font.

Sans faſte, & ſans magnificence,
Contens d'une agréable & ſimple pauvreté,
On voit ce qui ne peut être ailleurs imité,
Et qui paſſe toute croïance:
Les richeſſes ſans vanité,
La liberté ſans inſolence,
La maltôte ſans cruauté.

De maudits chariots, invention du diable,
Sont la voiture abominable
Où l'on vous roüe impunément.

Mais quelqu'en ſoit la miſere
Cette voiture eſt neceſſaire,
Pour préparer les gens à ſouffrir conſtamment
L'inévitable barbarie
Qu'on éprouve infailliblement
Arrivant à l'hôtellerie.

Chacun y fait ce qu'il lui plaît,
Et pour paroître ce qu'il eſt
Sans craindre, en s'expliquant, la cenſure publique,
Et l'exacte ſoûmiſſion
Au Gouvernement politique,
C'eſt la ſeule Religion
Dont on exige la pratique.

En un mot ſans perdre de tems
En deſcriptions inutiles,
Rien n'eſt plus joli que les Villes,
Plus groſſier que les Habitans.



LXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 15. Mai 1680.

LE pauvre Pierrefitte est mort, bon Dieu! où sont les gens heureux en ce monde? Ceux qui ont de grands établissemens ou de grands biens ont des maladies mortelles ou des incommoditez terribles, & ceux qui ont de la santé n'ont pas de bien. Pierrefitte joüissoit de quarante mille livres de rentes. Cette mort prêche bien le détachement des plaisirs, & des biens de ce monde; j'en suis étourdi.

Madame la Dauphine disoit l'autre jour, que depuis qu'elle étoit en France, elle s'étoit trouvée à tant de fêtes, à tant de plaisirs, qu'elle n'avoit pas eû le loisir de penser. Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que ce discours est d'une personne qui pense bien? Et je croi qu'en parlant ainsi, elle veut se mocquer de la plûpart des gens de la Cour qui ne pensent à rien. Il faut dire la vérité, on y méne une étrange

vie. Les Chartreux sont trop dans la solitude, les Courtisans sont trop dans l'action : Il faudroit un milieu à cela. Vous ferez bien de retourner à la Ville, la solitude de la campagne entretient les chagrins qu'on y porte & qu'on y reçoit. Monsieur de Louvoy est parti pour conclure le traité de Casal avec Monsieur de Mantouë, & l'on vient de me dire qu'il étoit conclu.

LXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Bussy, ce 27. Juillet 1680.

QUelque raison que j'aïe, Madame, d'être parti de Paris sans vous dire adieu, je ne suis pas content de moi là-dessus. Au lieu de deux fois que je vous allai chercher, je devois y aller quatre; car je vous aime plus qu'il ne faut pour prendre toutes ces peines-là. Je vous demande donc pardon, Madame, & il me semble que je n'en suis pas indigne, quand je fais réflexion sur la tendresse que j'ai & que je veux avoir toute ma vie pour vous.

LXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Bussy, ce 7. Juillet 1680.

ENfin, Madame, nous voici arrivez en lieu de repos. Je vous assure que nous en avions besoin. Nous avons fait cent lieuës à marcher tous les jours; cela lasse le corps & la bourse. Je me trouve trop heureux maintenant de me lever tard, de bien manger, & de ne plus compter avec mon hôte. Recommençons notre commerce, Madame, je suis prêt à vous prêter le colet. Je serai ici tout le mois d'Aoust, après quoi j'irai à Chaseu; car je ne compte de retourner à Paris qu'au Printems. Cependant croïez bien que personne ne vous honore, ne vous estime & ne vous aime plus que je fais, & n'est plus que moi, vôtre, &c.

LXVII. LETTRE.

De Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 1. Septembre 1680.

JE vous rends graces de m'avoir appris de vos nouvelles, Monsieur; j'avois sçû par Monsieur de Cressy que vous aviez passé par Liesse pour voir Madame de Rabutin. Nous parlâmes fort de vous & d'elle, & le bon homme est charmé de tous deux. Vous voilà maintenant à goûter les plaisirs du beau tems & du repos.

Si Madame de Colligny vient à Paris cet Hyver, je la rencontrerai, ou pour mieux dire je la chercherai souvent au Palais, où elle va faire merveille pour Monsieur son fils, je croi que j'y passerai aussi mon Hyver, étant résolu de plaider à outrance & d'emporter un Arrest. Je croi que je m'accoûtumerai à ce maudit genre de vie, quand je verrai que Madame votre fille fera la même chose; l'indignation nous aidera à subsister. C'est un plaisir de pouvoir haïr ses Juges ou sa Partie.

Au reſte, je rencontrai l'autre jour Mademoiſelle d'Epeüilles, elle ne me reconnut pas. Je la ſaluai d'un air qui méritoit un peu de réminiſcence, mais elle me prit pour un homme qui s'adreſſoit à une autre.

Je ne deſpere pas encore d'aller à Buſſy. On m'a parlé d'accommodement, nous avons pris huit jours pour le faire. J'aurai gagné à la pourſuite de ce procès un talent de chicane dont il n'y a que vous & Madame de Coligny qui puiſſiez me défaire. Je l'eſpere fort, & je le deſire encore davantage.

LXVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à S. A. R. Mademoiſelle.

A Autun, ce 17. Janvier 1681.

LE Marquis de Buſſy me vient de mander que Votre Alteſſe Roïale, Mademoiſelle, avoit gagné ſon procès avec Mademoiſelle de Guiſe, & que vous lui aviez commandé de me l'écrire. Je vous rends mille très-humbles graces, Mademoiſelle, de ce que vous

me

me croïez assez dans vos intérêts pour m'en réjoüir, & je vous assure aussi que vous avez raison. Messieurs de Barail & de Rolinde n'en sont pas plus aises que moi. Si je sçavois quelqu'un qui aimât plus qu'eux V. A. R. Mademoiselle, je ne l'aurois pas oublié; car sur le chapitre du respect & de l'attachement que l'on peut avoir pour vous, je vais aussi loin qu'on peut aller.

LXIX. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Janvier 1681.

CE qui fait, Monsieur, que la plûpart de nos Veuves & de nos Demoiselles font des avances à notre ami le Duc de Saint Agnan, c'est que lors qu'il s'agit de s'établir & d'avoir un rang, on ne trouve rien de honteux pour y parvenir. Notre ami dit qu'il est jeune, elles ne le croïent pas, elles croïent seulement qu'il est Duc, & c'est assez pour elles. Pour moi je croi qu'il ne se mariera que par inclination, & qu'un mérite connu le touchera plus

qu'une grande beauté. C'eſt en verité un galant homme, l'on pourroit mener une vie fort douce avec lui ; le bien ne le touche point, il ne ſera queſtion que de lui plaire.

C** eſt mort fort chrétiennement. On demanda au coucher du Roy s'il n'avoit point fait de teſtament, le Comte de Grammont répondit qu'oüi, & qu'il avoit fondé un Hôpital pour les Ducs ruinez par leur faute, qui ſe diſpoſoient à y aller.

Il y a quelque tems que l'Ambaſſadeur d'un Prince Etranger aïant fatigué le Roy par une harangue impertinente, Sa Majeſté après qu'il fut ſorti dit au Comte de Grammont, qu'il s'étonnoit qu'on n'eût pas trouvé dans un Roïaume un plus habile homme à lui envoïer. Le Comte lui répondit que c'étoit apparemment le parent de quelque Miniſtre. Adieu, Monſieur le Comte, je ſuis tout à vous.

LXX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Autun, ce 21. Janvier 1681.

JE conviens avec vous, Madame, que notre ami le Duc est un des plus honnêtes hommes du Roïaume. Une femme sera fort heureuse avec lui, je ne dis pas seulement pour les honneurs qu'il lui procurera, mais encore pour l'agrément & pour la douceur de la vie.

Chacun vit differemment, Madame, mais je vois par experience que presque tous ceux qui ne meurent pas de mort subite meurent chrétiennement.

On me mande que le Roy devient dévot. Je n'en suis pas surpris, il n'y a pas loin d'un très-honnête homme à un bon Chrétien.

LXXI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Bussy, ce 12. Fevrier 1681.

JE vous écris toute languissante, Monsieur; mais je soulage mes langueurs en vous écrivant. Tout le monde disoit ces jours passez que notre ami le Duc épousoit la fille de Monsieur le Duc de **, quelques uns Mademoiselle d'**. Je ne crois rien de tout cela; je connois Mademoiselle de Lucé, elle y a plus de part que pas une.

Je vois tous ceux qui sont du Ballet aussi empressez d'en voir la fin que ceux qui n'en sont point. Ce que l'on nomme plaisirs n'est pas toûjours vrai, & quand on ne les choisit pas, ils sont souvent des peines.

C'est une chose admirable que les transports du **. Il est, dit-on, jaloux de l'air qui environne sa femme. Jamais on n'a vû de gens si contens.

L'affaire du Pere Maimbourg devient sérieuse. Je ne sçai dequoi il s'est avisé

d'écrire contre Rome des choses qui ne servent de rien à personne.

LXXII. LETTRE.

De Monsieur de Harlay Archevêque de Paris, au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. Février 1681.

JE n'ai pas manqué, Monsieur, de lire au Roy la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'est le compte que je suis bien aise de vous rendre pour vous assurer que je ne perdrai aucune occasion de vous rendre mes très-humbles services, & que j'aurai de la joïe quand vous aurez la satisfaction que vous voulez bien attendre de la diligence de vos amis. Je ne ferai jamais des derniers à m'emploïer pour vous faire obtenir les graces qui dépendent uniquement de la bonne volonté du Roy, ny à être & me dire parfaitement votre très-obéïssant serviteur.

LXXIII. LETTRE.

Du Comte de Crécy-Longueval au Comte de Bussy.

A Paris, ce 9. Mars 1681.

VOtre remerciment, Monsieur, vaut à mon grand regret mieux que le benefice que j'ai donné à Monsieur votre fils l'Abbé. Je suis pourtant trop heureux que vous aïez approuvé mes bonnes intentions, & que Madame la Comtesse de Bussy m'ait donné un aussi bon sujet que Monsieur votre fils, qui d'ailleurs est fort appliqué à s'instruire dans la profession à laquelle vous l'avez destiné. Enfin j'ai été ravi de vous marquer par ce petit present que je suis non-seulement par la considération de la parenté, mais encore par tous les charmes de votre mérite, votre, &c.

LXXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Comte de Montal.

A Chaseu, ce 22. Mars 1681.

MOn fils m'a mandé, Monsieur, que vous aviez tâché de lui rendre de bons offices auprès du Roy en lui parlant de l'action où il fut fait prisonnier à la retraite du Prince d'Orange devant Mastric. Quoique l'amitié qui est entre nous depuis très longtems m'en fasse attendre des marques de votre part aux occasions, je n'ai pas laissé d'en être aussi touché, que si j'en avois été surpris; en vous assurant que personne ne vous aime & ne vous estime plus que je fais, & n'est plus que moi, vôtre, &c.

LXXV. LETTRE.

Du Marquis de Trichateau au Comte de Buſſy.

A Semur, ce 22. Mars 681.

JE ſuis revenu ici, Monſieur, pour avoir l'honneur de vous voir & de vous embraſſer avant votre départ pour Paris, d'où l'on me mande le teſtament biſarre de Monſieur de la Berchere ci-devant premier Preſident au Parlement de Grenoble. Il laiſſe huit cens mille francs de bien, dont il ne donne que mille écus à ſon neveu fils de ſon frere, qui eſt un fort galant homme qui ne lui a jamais déplû, & tout le reſte à la Charité & à l'Hôpital. Le Paradis ne coûteroit guére, ſi on l'obtenoit en ne ſe privant de rien pendant ſa vie, & en témoignant à ſa mort de la haine à ſa famille. Je doute fort que ce qu'on donne ainſi quand on ne le peut plus garder, puiſſe ſervir de quelque choſe. Les dévots qui deshéritent leurs parens pour faire des charitez ſe regardent plus que Dieu, qui veut de la raiſon par tout. Monſieur de la Berche-

re pouvoit avec le bien qu'il avoit satisfaire à ses liberalitez & à la justice, en donnant cent mille francs aux pauvres & sept cens mille à ses parens. Mais depuis que la dévotion se met de travers dans une tête, il n'y a point d'extrêmitez à quoi elle ne porte.

LXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Saint Agnan.

A Chaseu, ce 24. Mars 1681.

NOtre amie me vient de mander, Monsieur, que vous aviez épousé Mademoiselle de Lucé. Vous sçavez bien que marié ou veuf vous me serez toûjours également cher, & qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je sois indifferent. Je ne doute pas que si vous aviez voulu, vous n'eussiez trouvé un plus grand parti, mais vous ne pouvez trouver plus de vertu, plus de douceur & plus d'attachement pour vous que vous en avez rencontré. Ainsi, Monsieur, soïez assuré de l'approbation de vos amis raisonnables, & me regardez

toûjours comme le plus fidéle que vous aurez jamais.

LXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à S. A. R. Mademoiselle.

A Chaseu, ce 17. Avril 1681.

PAr la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Mademoiselle, je vois les ruses & l'entiere défaite de vos ennemis. Je vois que vous avez récusé un homme qui le devroit être à mon avis de tout le monde. Mais je voudrois bien sçavoir les causes de récusation, car je ne le crois parent, Mademoiselle, ni de la Maison de Bourbon, ni de la Maison de Lorraine. Vous croïez bien, Mademoiselle, qu'aimant le Roy après les maux qu'il m'a faits, parce que je me fais justice & que je le trouve digne d'être aimé, vous croïez bien, dis-je, que je redouble d'admiration quand je lui vois faire des actions de justice & de bonté. Celles qu'il vient de faire en votre faveur, me touchent sensiblement par l'interest que je prends à sa gloire & à ce qui vous ré-

garde. Dès que je lui vois de la douceur pour les malheureux, je suis charmé. L'amour propre me donne ces sentimens, & quand parmi ces malheureux il s'en trouve quelqu'un qui a du mérite ou qui est de mes amis, son interest se joint à l'amour propre, & j'adore Sa Majesté.

L'approbation de Votre Altesse Roïale pour mon fils lui fait bien de l'honneur, & à moi le plus grand plaisir du monde ; il faut qu'il tâche d'en mériter la continuation. Pour moi, Mademoiselle, avec tout cet esprit qu'on dit que j'ai, je ne sçaurois vous bien dire à mon gré à quel point de respect, de zéle, & si je l'ose dire, d'attachement, je suis de Votre A. R. le très-humble, &c.

LXXVIII. LETTRE.

Du Marquis de Trichateau au Comte de Bussy.

A Paris, ce 19. Avril 1681.

LE refroidissement de notre commerce m'alarme, Monsieur. Il y a quinze jours que je n'ai reçû de vos nouvel-

les. Mon amitié pour vous eſt trop tendre, & la vôtre m'eſt trop chere pour n'être pas en peine.

On me mande de Paris qu'un Prédicateur de notre connoiſſance n'a pas été heureux dans ſes Sermons, & que le jour de Pâques il debita devant le Roy de méchantes denrées pour de bonnes marchandiſes qu'on attendoit de lui, mais que perſonne n'en voulut prendre.

Un autre, dit-on, voulant pendant ce Carême tourner en ridicule la beauté & les ajuſtemens des femmes, s'aviſa d'expoſer en chaire à ſes auditeurs une tête de mort parée de cornettes & de fontanges. Perſonne n'en fut touché & tout le monde en rit. Ce ſont des farces qui font honte à notre Religion.

LXXIX. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Mai 1681.

N'Imputez, Monſieur, qu'à ma mauvaiſe ſanté de ce que j'ai paſſé

l'Hyver ſans me donner l'honneur de vous écrire ; je ne ſuis pas capable d'y manquer que par-là. Je ſçai trop ce que vous valez pour l'oublier, & j'ai trop d'inclination à vous honorer pour ceſſer de vous le dire ſans raiſon. En un mot je ne me porte pas bien depuis près de ſeize mois. Cela n'eſt pas aſſez fort pour m'empêcher de penſer à mes amis, mais trop pour pouvoir leur écrire.

On nous dit que nous vous verrons à Paris cet Eſté. Ce ſera une grande joïe & une grande conſolation pour qui ſçait vous eſtimer, & vous honorer comme moi. Au reſte, Monſieur, ne vous abandonnez pas ſi fort à votre Philoſophie que vous nous oubliïez, & que Paris avec tout ce que vous y avez de cher vous devienne indiférent. C'eſt une Philoſophie outrée que celle qui fait oublier ſes amis. Réformez la vôtre ſur cet article ; aimez toûjours ceux qui vous honorent comme moi & ſongez-y quelquefois.

LXXX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

Ce 11. Mai 1681.

JE ne fais que de recevoir votre Lettre, mon Reverend Pere. Je n'ai pas la même raison que vous à dire de mon silence, ç'a été l'accablement des affaires qui m'a empêché de vous écrire. Je vous assure que j'ai bien du chagrin de votre mauvaise santé, & sur cela je n'ai pas tant de patience que vous. Il est vrai que sans la considération des amis que j'ai à Paris, il me seroit insupportable. J'y vois d'ordinaire des fortunes qui m'accablent, & je ne vois rien dans ma Province au-dessus de moi. J'y méne une vie (dans deux belles maisons que j'y ai) qu'avec cinquante mille livres de rente je ne pourrois pas mener à Paris.

LXXXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudery.

A Bussy, ce 11. Mai 1681.

VOus avez raiſon, Madame, de croire que je n'irai non plus le mois de Mai à Paris, que j'ai fait le mois d'Avril. Ceux qui ne manquent jamais aux rendez-vous qui ne ſont ni d'honneur ni d'amour, n'ont guére d'affaires. Je viens d'un endroit où j'ai été près d'un mois & où je me ſerois fort ennuïé ſans cinq ou ſix perſonnes que le commerce du monde a poli, & qui ont pris ſoin de moi. Le reſte y eſt très-rude comme voiſins des Comtois & des Suiſſes, dont ils copient la groſſiéreté.

L'élevation de qui vous me parlez, me paroît n'avoir point de meilleure raiſon que la bonne volonté du Roy. Car tel eſt nôtre plaiſir. Et il eſt bien juſte, ce me ſemble, que les Rois qui peuvent tout, & qui ſont d'ordinaire juſtice aux plus grandes vertus, aïent pour le moins la liberté auſſi-bien que

nous autres particuliers de récompenser un long attachement qu'on aura eu pour leurs personnes.

LXXXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Châteauneuf Secretaire d'Etat.

A Paris, ce 18. Mai 1681.

JE viens d'apprendre, Monsieur, avec bien du déplaisir la perte que vous avez faite. Car outre la part que vous y avez, j'étois serviteur particulier de Monsieur votre pere, & obligé de l'être par l'amitié qu'il avoit toûjours témoignée à mon pere & à moi. Je vous demande la même grace, Monsieur, & vous connoîtrez à quel point je suis, &c.

LXXXIII. LETTRE.

De Monsieur de Châteauneuf au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 8. Juin 1681.

JE suis extrêmement sensible à l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi au sujet de la mort de mon pere. Je chercherai avec soin les occasions de vous marquer ma reconnoissance de cette preuve obligeante de votre amitié. En attendant je me fais un plaisir de vous assurer que je suis véritablement.

LXXXIV. LETTRE.

De Monsieur Boucherat au Comte de Bussy.

A Paris, ce 11. Juin 1681.

JE vous suis, Monsieur, infiniment obligé de l'honneur que vous me faites de prendre part à tout ce qui me regarde. Je souhaiterois avoir quelque occasion où j'eusse lieu de vous témoigner ma parfaite reconnoissance, je l'em-

brasserois avec joïe pour vous faire connoître que je suis très-véritablement & avec respect, votre trés-humble & trés-obéissant serviteur. Toute la famille vous assure de ses très-humbles services, & nous parlons souvent de vous, souhaitant fort d'avoir l'honneur de vous voir en ce païs-ci.

LXXXV. LETTRE.

Du Duc de saint Agnan au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Juin 1681.

OUi, Monsieur, le Roy sera bien aise que vous continuïez de lui envoïer vos Memoires. Il vous lit presentement, & ce Prince pense & parle trop juste pour n'approuver pas ce que la posterité admirera un jour.

J'ai entretenu plusieurs fois Monsieur votre fils, & je vous assure, Monsieur, que je lui trouve des sentimens dignes de sa naissance, & de votre estime. Une grande envie de plaire au Roy, & un grand fonds de tendresse & d'attachement pour Monseigneur. Je ne vous dirai rien de ce qui concerne vos

affaires ; vous ne doutez pas du ſoin que je prends à vous ſervir, ni de mon chagrin quand mes démarches ne ſont pas ſuivies d'un ſuccés auſſi prompt que le deſire l'homme du monde qui vous aime & qui vous honore le plus.

LXXXVI. LETTRE.

De Madame de Scudery au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 29. Juin 1681.

J'Ai été ravie de recevoir votre derniere Lettre. Il m'ennuïoit fort de n'en plus avoir, car vos Lettres vallent à mon gré les meilleures & les plus agréables converſations qu'on puiſſe avoir ici. Si vous voïiez combien Monſieur de ** eſt à la mode & comme tous ceux qui le blâmoient ouvertement ont l'éfronterie de le loüer, cela vous feroit rire.

LXXXVII. LETTRE.

De la Ducheſſe du Lude au Comte de Buſſy.

Ce 4. Juillet 1681.

JE reçois toûjours avec bien du plaiſir les marques de votre ſouvenir, Monſieur, & je vous aſſure que le tems ni l'abſence ne diminuëront jamais la part que je prendrai toute ma vie à tout ce qui vous regarde, vous aſſurant que vous n'avez pas de plus véritable ſervante que, &c.

LXXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Crécy-Longueval au Comte de Buſſy.

Ce 20. Avril 1682.

JE vous rends mille graces, Monſieur, de la joïe que vous m'avez donnée en m'apprenant que vous allez au lever du Roy. Mais vous avez oublié de me mander à quelle heure je ſerois demain au vôtre. Je crois qu'il y aura grand' preſſe, par la raiſon qu'on

cherche volontiers les gens qui sont à la mode comme vous y êtes revenu. Ne me faites pas attendre dans votre antichambre, j'ai trop d'impatience de vous voir paré des nouvelles graces du Roy.

LXXXIX. LETTRE.

De Monsieur de Benserade au Comte de Bussy.

Du 21. Avril 1682.

Vous voila en chance, Monsieur, & si bien avec la fortune qu'il n'y aura plus de générosité à vous servir. C'est un grand malheur pour nous autres gens héroïques. A cela prés je suis trés-aise de votre retour. Je vous supplie d'en être bien persuadé.

XC. LETTRE.

De Monsieur de Harlay-Bonneüil Ambassadeur à Francfort, au Comte de Bussy.

Ce 30. Avril 1681.

JE ne viens que d'apprendre, Monsieur, la nouvelle de votre retour à la Cour. Quelque confiance que j'aïe que vous ne sçauriez douter en aucune occasion que je ne sois sensible à tout ce qui vous touche comme je le dois, je prends néanmoins trop de part à votre joïe pour ne me pas donner l'honneur de vous le témoigner, & pour ne pas profiter de cette occasion pour vous renouveller les assurances des trés-humbles services de votre trés-obéissant serteur.

XCI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Montataire.

A Paris, ce 4. Septembre 1682.

J'Ai reçû la proposition que vous m'avez faite, Monsieur, pour ma fille, avec toute la reconnoissance & l'estime que je vous dois. Il y a long-tems que nous sommes amis, notre alliance augmentera notre amitié. J'ai une trés-grande impatience que tout ne soit conclu, & il n'y a que la vôtre qui soit plus forte que la mienne.

XCII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Sévigny.

A Bussy, ce 10. Octobre 1682.

NOus voici retournez à nos Dieux Penates, ma chere Cousine; ils ne nous garderont pas long-tems, car j'espere que nous serons à Paris à la fin de Novembre où je croi que nous vous retrouverons. Je ne vous dis pas à quoi

nous nous occupons, c'eſt à peu prés à la même choſe à quoi vous vous occupiez à Bourbilly quand vous y étiez.

Nous allons dans huit ou dix jours à Chaſeu voir votre tante, qui ſe porte à merveille, & qui a toûjours un eſprit qui ne ſe ſent point des foibleſſes de ſon corps.

XCIII. LETTRE.

Du Comte de Crécy-Longueval au Comte de Buſſy.

A Leüilly, ce 10. Octobre 1682.

HEureux Monſieur de Montataire d'avoir eû votre approbation, Monſieur! mais plus heureux encore d'avoir Madame de Rabutin. Elle m'a fait l'honneur de me témoigner qu'elle a ſujet d'être contente, dont je ne ſuis pas ſurpris, n'aïant jamais douté du bonheur de ſa vie par la connoiſſance que j'ai de ſa vertu. Pour moi qui me picque un peu du caractere de tendreſſe paternelle, je me perſuade aiſément la joïe que vous recevez aujourd'hui, & vous pouvez comprendre auſſi à quel point peut être la mienne

ne, puisque je suis incapable d'avoir d'autres sentimens, & d'autres intérêts que les vôtres.

XCIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Bussy, ce 23. Octobre 1682.

N'Allez pas croire, Madame, que ce soit un grand loisir qui m'oblige à vous écrire. Je suis accablé d'affaires; je quitte une visite, & j'évite la rencontre d'un Fermier pour vous écrire ce billet. Il sera court, parce que je n'ai guere de tems de reste & encore moins de matieres. Mais il vous assurera que je vous aime toûjours de tout mon cœur.

XCV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 6. Fevrier 1682.

JE vous rends mille graces, mon Réverend Pere, des plaintes que vous faites de ce que je vous ai, dites-vous, oublié. Ce n'eſt pas que je les mérite, mais cela part d'un bon principe. On ne ſe plaint point de la négligence d'un indifferent. Cependant, mon Réverend Pere, vous ſçaurez que depuis que je ſuis en Bourgogne, j'ai été occupé de toutes ſortes d'affaires, des Fermiers inſolvables, d'autres à changer, des bois à vendre. Voilà ce qui m'occupe depuis quatre mois; aujourd'hui que je ſuis preſt à partir, & dès-là plus dégagé, je vous aſſure, mon Réverend Pere, que vous n'avez point d'ami au monde qui vous aime ni qui vous eſtime plus que je fais.

XCVI. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce premier Mars 1683.

HElas ! que je vous plains, mon pauvre Cousin, d'avoir un rhumatisme, quand vous avez tant de besoin de toute votre personne pour agir dans vos affaires. J'irai vous voir demain avec mon fils. Je n'envoïois point chez vous, parce qu'il me sembloit à toute heure que je vous voïois entrer, m'embrasser, & dîner avec moi. Ma fille est toûjours charmée de vous, elle vous fait mille amitiez.

XCVII. LETTRE.

De Madame de *** au Comte de Bussy.

Ce 12. Mars 1683.

MOnsieur de *** auroit bien mieux fait de vivre pour tâcher de regagner son argent que de mourir pour l'avoir perdu. Il n'y a que le Paradis

qui le puisse acquitter en l'autre monde de ce qu'il a perdu en celui-ci, mais on ne l'acquiert pas en mourant de desespoir. Il faut que le bon Dieu soit bon s'il prend un reste que Madame *** lui donne, & qu'il n'auroit pas si elle pouvoit encore s'en servir. Le G*** justifie bien la vérité de votre maxime, qui dit :

Si vous avez bien envie
D'aimer toûjours Silverie,
Laissez le Sacrement ;
Vouloir épouser la belle,
C'est vouloir rompre avec elle
Un peu plus honnêtement,
Que par votre changement.

L'ami Benserade marche pour moi sur les pas de Corbinelly. Il fait aussi bien du chemin dans mon cœur. S'il étoit permis de trouver à dire aux ordres de la Providence, il me paroîtroit injuste que Madame de Ranburis fût de ces gens de l'Evangile païez pour la derniere heure, comme Madame de Miramion qui a servi dés le matin ; ce n'est pas assez que les degrez de gloire

fassent la difference de leur éternité. Vous sçavez-bien ce qu'elle dit un jour en sortant d'un Sermon fort touchant, qu'il étoit utile de mourir dans la grace de Dieu, mais qu'il étoit fort ennuïeux d'y vivre.

XCVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

Ce 25. Mars 1683.

ON vient de faire l'operation à Madame D***. Je m'étonne que son mari y ait consenti & qu'il n'ait pas appréhendé que le papier ne songeât. Je sors de chez Miton tout rempli de contes qu'on y a faits : comme ils m'ont réjoüi, je suis d'avis de vous en faire part.

L.... n'aïant encore que huit ans rêvoit un jour appuïé sur une fenêtre, quand son oncle qui étoit un fort sot homme, le vint tourmenter pour sçavoir à quoi il rêvoit. L'enfant fatigué lui dit : Je songeois, mon oncle, que j'ai oüi dire qu'à mon âge vous étiez

un joli garçon, & j'ai peur qu'au vôtre je ne sois un sot.

Un Provincial dînant un jour chez la Marechalle de la Meilleraye avec Madame Pitou & d'autres gens, demanda à son voisin qui étoit cette femme, qui apparemment lui paroissoit extraordinaire. Madame Pitou qui l'entendit, lui dit : Apprenez, Monsieur, qu'il faut que tout le monde demande qui est un homme qui demande qui est Madame Pitou.

Le Cardinal Mazarin aïant fait réformer deux Compagnies du régiment de Vivonne qui étoit à six, celui-ci s'en plaignit au Cardinal, en lui disant, que son régiment n'étoit pas si mauvais qu'il le fallût tenir à quatre. Monsieur de Vivonne aimoit ces jeux de mots.

A la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, Benserade dit, qu'il seroit un jour un des plus braves hommes du monde, puisqu'à son âge il avoit fait déja reculer Monsieur le Prince.

Ce n'est pas tout, Monsieur, mais c'est assez pour le present, une autrefois je vous dirai le reste, & je n'y ajoûterai rien aujourd'hui, sinon que je suis de tout mon cœur à vous, &c.

XCIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint Agnan.

À Paris, ce 17. Avril 1683.

JE vous envoïe, Monsieur, des distiques Latins qu'un Gentilhomme, âgé de plus de quatre-vingt-six ans, a faits à la gloire du Roy. Ils m'ont paru beaux & dignes de leurs sujets. Ce sont les dernieres paroles d'un homme qui a servi le Roy toute sa vie dans ses armées. Pour moi je me contenterai de parler de lui peut-être assez noblement pour que la posterité avoüe que j'étois digne d'emploïer le reste de ma vie à faire l'Histoire d'un si grand Prince.

Sur Casal & Strasbourg mises en pleine paix sous l'obéissance du Roy.

Cum deerint hostes, aderit nova causa triumphi,
Pacis quam belli gloria major erit.

Pour mettre sur le frontispice de Versailles.

Regibus hanc sedem posuit Lodoicus, & orbi.
Ille decus Regum est, orbis est ista decus.

Pour mettre au pied du Cheval de bronze, sur lequel sera Loüis le Grand.

Hic bellator equus tanto terrore ferocit,
Seque negat prisco tedere Bucephalo.
Nam vehit ingentem factis & nomine magnum
Qui tibi res lapsas, Gallia restituit.

C. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat.

A Paris, ce 8. Septembre 1683.

LA grande maladie dont j'ai été accablé depuis six semaines, Monsieur, & qui m'a rendu insensible à tout ce qui se passoit dans le monde, ne m'a pas rendu indifferent aux marques nouvelles d'estime & d'amitié que vous venez de recevoir du Roy. J'en ai été ravi, je vous assure, Monsieur, & qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ne prenne la part qu'y doit prendre, &c.

CI. LETTRE.

De Monsieur de Trichateau au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 6. Septembre 1683.

JE vous remercie trés-humblement, Monsieur, de la bonté que vous avez de prendre part à l'accident que mon étourderie m'a causé en me cassant le bras. J'avois sujet d'être en colere contre elle, & je faisois bien mon devoir, mais les nouvelles marques qu'elle m'a attirées de votre amitié m'appaisent, & je l'estime si fort que je croi qu'on ne doit se plaindre de rien, quand on en reçoit de vous. Je suis, &c.

CII. LETTRE.

De Monsieur de Benserade au Comte de Bussy.

A Paris, ce 22. Octobre 1683.

JE vous envoïe votre *Committimus*, Monsieur, par une adresse que j'ai bien eû de la peine à lire, quoique je dûsse être depuis long-tems accoûtumé

à votre écriture. Vous me paroissez bien détaché de la Cour, je croi pourtant vos liens plus forts que vous ne pensez, & votre Philosophie m'est suspecte. Quoi qu'il en soit, Monsieur, revenez bientôt en bonne santé, tel enfin qu'il faut être pour sortir de votre affaire ; mais sur tout ne vous mettez point en campagne que vous ne soyez bien remis, & soyez persuadé, s'il vous plaît, que je suis tout à vous & de tout mon cœur.

CIII. LETTRE.

Réponse du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Bussy, ce 28. Octobre 1685.

JE vous rends mille graces de vos soins, Monsieur. Je ne comprends pas comment j'écrivis si mal l'adresse que je vous donnai, moi qui ne fais que dire qu'il faut écrire les noms propres avec plus de netteté & d'exactitude que les autres choses qui se devinent souvent d'elles-mêmes. Il n'est pas besoin que j'aye de la Philosophie à la Cour. Il ne me faut que du courage. Hors le Roy que j'aime bien à voir, tout le reste me

déplaît. Par le Roy j'entends la famille Royale, mais je ne vois le Roy que des momens, & il me voit encore moins; ainsi ce plaisir ne me peut remplacer les dégoûts que j'y reçois. J'y retournerai pourtant, car on est bien loin de ne faire en ce monde que ce qu'on voudroit.

CIV. LETTRE.

De la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin, au Comte de Bussy.

A Vienne, le 9. Novembre 1683.

VOus voulez bien que je vous remette en mémoire que vous m'avez promis les portraits des parens de Monsieur le Comte mon Mari, & que vous m'envoiriez votre genealogie. Il est tems à present de faire parade de tout ce que vous m'avez promis, & de faire passer toutes ces personnes qui composent ce grand corps de genealogie pardevant Monsieur le Comte d'Arnheim Envoyé de l'Empereur vers Sa Majesté Très-Chrétienne. Vous êtes trop éclairé pour ne pas juger, Mon-

ſieur, que cela eſt néceſſaire pour faire connoître un Etranger dans un païs où il a planté le piquet, & que ce ſont ces ſortes de perſonnes qui peuvent mieux lever les doutes que l'on pourroit avoir de ceux qui comme mon mari, ont l'honneur d'être ſortis de votre illuſtre Famille. Quand on ſçaura qu'il a l'honneur de vous appartenir, cela fermera la bouche à beaucoup de gens qui ſouhaitteroient de pouvoir perſécuter les étrangers. Je vous conjure donc, Monſieur, par l'alliance que j'ai avec vous, & que vous avez témoigné vous être chere & conſidérable, de le vouloir bien vouloir en cette occaſion qui en vaut mille autres, & de me croire vôtre, &c.

CV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein, Comteſſe de Rabutin.

A Chaſeu, ce 19. Décembre 1683.

POur répondre à votre Lettre du ſix Novembre, Madame, je vous dirai que ſi Monſieur d'Arntheim eſt en-

core à la Cour quand j'y retournerai, j'aurai l'honneur de le voir particuliérement pour l'entretenir de ce que nous ſommes l'un à l'autre Monſieur le Comte votre mari & moi, & de charger ſes gens des portraits de ma famille. Mais comme je crains qu'il ne ſoit parti avant que je ſois à la Cour, je lui ai écrit une partie de ce que j'aurois pû lui dire. Je vous ai déja mandé, Madame, que ſi les affaires devenoient plus tranquilles, je ne deſeſpererois pas d'aller un jour à Vienne, plus pour avoir l'honneur de vous voir, que pour d'autres curioſitez; c'eſt alors que je dirois hautement à la Cour de l'Empereur ce que nous ſommes Monſieur votre mari & moi, & combien Madame la Marquiſe de Sévigny & moi lui ſommes obligez de nous avoir honorez d'une alliance comme la vôtre, & de m'avoir par là donné moïen de vous aſſurer quelquefois, Madame, que perſonne n'eſt avec plus de tendreſſe, de ſincerité & de reſpect que moi, &c.

CVI. LETTRE.

De Madame la Presidente d'Osembray au Comte de Bussy.

A Paris, ce 22. Decembre 1683.

SI je n'avois pas été incommodée, je n'aurois pas manqué, Monsieur, de vous rendre mille graces de votre souvenir. Je suis plus sensible qu'une autre aux marques de votre amitié, & toûjours interessée dans tout ce qui vous arrive. On se fait honneur d'avoir un ami comme vous, Monsieur, & une affaire serieuse de le conserver. Mandez-moi, je vous prie, en quel état est votre santé, & si vous serez de retour ici aux Rois, comme vous me l'avez fait esperer. Voici beaucoup de changemens à la Cour arrivez tout à la fois. Monsieur de Louvois fait des merveilles pour les Bâtimens. Monsieur Pelletier trouve le secret de se faire aimer dans la Charge de Contrôleur general des Finances. Il sera bien habile & bien heureux si cela dure ; car d'ordinaire on n'a pas l'argent des peuples

& leurs amitiez. On vient de perdre Monsieur de Vermandois. Il laisse de lui des regrets infinis. Il avoit donné tant de marques d'un Prince extraordinaire, que le regret de sa mort est une douleur publique. Vous ne sçauriez vous imaginer combien il étoit libéral, & toutes les manieres qu'il trouvoit pour obliger. Il faisoit des paris, étant seur de perdre, contre des gens qu'il sçavoit qui n'auroient pas pris son argent. Il envoïoit porter de l'argent sur une table chez des Officiers qu'il sçavoit en avoir besoin, sans qu'on sçût de quelle part cela venoit. Il a caché trois jours de fiévre pour se trouver à une expédition de guerre. Après cela vous n'aurez pas de peine à croire que le Roi a été fort touché de sa mort. Madame la Princesse de Conty en est inconsolable. Madame de la Valliere est tout le jour au pied du Crucifix. On partage cette douleur dans l'hôtel de Condé, car le mariage de ce Prince étoit presque assuré avec Mademoiselle de Bourbon. Adieu, Monsieur, vous devez être content de mes nouvelles, car cela vous assure du cœur qui prend le soin de vous les mander.

CVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint Aignan.

A Bussy, ce 8. Août 1684.

C'Est avec une joïe que je n'ai point eûë depuis plus d'un an, Monsieur, que je viens d'apprendre que ce grand Roy de Pologne vous a envoïé l'épée du grand Visir. Il n'y a qu'un pareil present du Roy notre Maître qui me parût plus doux & plus honorable.

CVIII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Fevrier 1685.

VOus voulez des nouvelles, Monsieur, en voici de toutes fraîches. On pendit hier un garçon Tapissier, qui étant laquais avoit marchandé par ordre de son maître à trois hommes de battre un mari jaloux de sa femme, que son maître trouvoit jolie. Le maître est en fuite.

Le Marechal d'Estrade a été fait Gouverneur de Monsieur de Chartres. Il avoit failly de l'être il y a deux ans. C'est sur cela que Benserade lui a dit fort plaisamment que le Roy ne voulant pour cette charge que des gens meurs, on l'avoit trouvé un peu trop étourdi il y avoit deux ans. Que depuis ce tems-là il avoit appris à faire le barbon, & qu'il étoit ravi comme son serviteur, qu'il eût gagné cela sur lui & sur son âge.

L'Envoïé de Gesnes a été mis à la Bastille. Voici les conditions que le Roy propose aux Gesnois. Il leur donne un mois pour les accepter, à faute de quoi, il les menace d'en faire un exemple qui fera trembler la posterité. On dit que le Régiment des Gardes marche avec d'autres troupes pour leur tenir parole en cas de besoin.

Que le Doge viendra faire satisfaction au Roy; & comme il est deffendu au Doge de sortir de Gesnes, & qu'il en perd le titre dès qu'il en est dehors, le Roy veut que celui-ci vienne Doge, qu'il retourne Doge, & qu'il soit Doge encore six mois après être retourné à Gesnes. Que pour faire enco-

re plus d'honneur au Doge, on envoïera Monsieur de Seignelay pour l'amener, lequel honneur, comme vous voïez, revient encore au Roy.

La seconde condition, que les Gesnois donneront cent mille écus au Comte de Fiesques sur le procès qu'il a à Gesnes pour la succession de Dom Loüis qui n'est pas encore jugé, pour païer les anciennes dettes de sa Maison. Il n'est pas malheureux que les Gesnois aïent déplû au Roy.

Le Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choisi vont à Siam. C'est à l'Abbé une grande ferveur, car il quitte vingt mille livres de rente pour aller prêcher l'Evangile en ce Païs-là, & achever de convertir le Roy de Siam qui est bien ébranlé, disant que de toutes les Religions dont il s'est fait instruire, il n'y en a point qui le touche plus que la nôtre.

Le Roi d'Angleterre a communié publiquement. C'est vrai-semblablement courir au martyre, ou du moins s'exposer à être chassé de son Roïaume. Le Dieu qu'il reconnoît si hautement l'en récompensera un jour. Il a fait déclarer Prince du Sang le Prince George de Dan-

nemarc son gendre. Le Prince d'Orange & le Duc de Montmout en sont enragez.

CIX. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 21. Avril 1685.

LE Doge est arrivé, le Roy le recevra assis & couvert. Le Doge sera nud tête & debout ; il fera toutes les soûmissions imaginables à la réserve de demander pardon, & dès que la satisfaction sera faite, le Roy se levera & fera couvrir le Doge, & le traitera d'Ambassadeur de tête couronnée. Les Gardes prendront les armes quand il sortira, & on lui fera beaucoup d'honneur à la sortie. Il arrivera en particulier, & s'en retournera en Souverain.

Monsieur le Duc de Bourbon épouse Mademoiselle de Nantes, la plus aimable Princesse du Roïaume. On fait un Carosse pour envoïer à Monsieur de Baviere, qui est, dit-on, la plus magnifique chose qu'on ait jamais vû en

France. Il eſt dehors & dedans de velours cramoiſi en broderie d'or. Il coûte vingt mille écus, on le va voir par rareté. Celui du Doge qui eſt de velours à fond d'or, eſt un fiacre auprès de l'autre.

Saint Geni, vieux Officier, Lieutenant de Roy de Hombourg, aïant été caſſé ſur des plaintes que l'Intendant avoit fait contre lui à la Cour, s'enferma dans ſa chambre il y a trois jours, & ſe donna trois coups de poignard, dont l'un le perça de part en part, & lui fit faire un ſi grand cri qu'on courut à ſa chambre, dont on enfonça la porte, & on le trouva baigné dans ſon ſang. On le porta au Châtelet, où preſt à être condamné à être pendu, le Roy lui a envoïé ſa grace avec cent piſtoles & ſix cens livres de penſion, en lui mandant qu'il ne vouloit jamais le voir, ni ſe ſervir d'un fou comme lui.

CX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Chaseu, ce 9. Mai 1685.

IL y a long-tems que je ne vous ai écrit, Madame, parce que j'ai été incommodé d'un fort grand rheume, qui m'empêchoit de faire la moindre chose où il falloit de l'application. Quand j'en ai été guéri, j'ai couru d'une de mes Terres aux autres, ainsi je n'ai pas eu de repos que maintenant que j'arrive de Bussy, & quoique je n'aïe pas la gaïeté qu'il faut avoir pour le commerce de ses amis par les maux qu'on m'a faits & qu'on continuë de me faire; il faut pourtant que je vous dise que j'ai toûjours le cœur pour vous comme je l'ai jamais eû, & que je l'aurai toute ma vie. Quand il plaira à Dieu de me donner plus de tranquilité, je vous serai plus agréable; mais je ne sçaurois jamais être plus à vous que j'y suis.

CXI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 20. Mai 1685.

LE Roy est sincérement dévot, Monsieur ; il a un bon & un grand esprit naturel. Il disoit dernierement comme Salomon à Madame de * * qu'il n'y avoit que cela de solide, & elle lui répondit : Qu'est ce donc que vos Sujets cherchent en ce monde, si Votre Majesté n'a rien trouvé d'agréable dans toute la grandeur & l'abondance de la Roïauté ? Monsieur le Prince que vous connoissez depuis si long-tems, & que je vous ai vû tant estimer, dit qu'il a toûjours crû en Dieu, que dès-là il n'a pas douté qu'il n'y dût avoir un culte, & que le Chrétien lui a paru le plus pur ; ensuite il s'est pleinement convaincu par les Propheties. Il fait de grandes charitez, & sa conversion est sincere & édifiante ; comme c'est le plus grand esprit de notre siécle, j'espere que votre bon esprit vous fera songer serieuse-

ment à votre salut, & que vous serez un jour invoqué, & que la prophetie de la mere de Chantal s'accomplira en vous. Adieu, Monsieur, je m'estimerois bien heureuse si je pouvois contribuer à votre bonheur pour toute l'éternité ; car enfin, quelque longue que soit notre vie, le tems pour nous n'en durera plus guere.

CXII. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A la Chapelle, ce 22. Mai 1685.

VOus nous feriez grand tort, Monsieur, si vous imputiez le silence du Pere Bouhours & le mien à d'autres raisons qu'à celle de nos maux. Nous en avons été accablez tout l'Hyver, & nous sommes ici pour achever de nous guerir dans une maison que notre ami Monsieur de Gorges a achetée depuis un an du Duc de Luynes, la plus agréable peut-être du Roïaume. Comme je me porte depuis quelque tems mieux que le Pere Bouhours, je me donne l'honneur de vous écrire pour sçavoir de vos

nouvelles. Vous comprenez bien, Monſieur, que notre amitié pour vous eſt fondée ſur de trop bons principes pour vous oublier,& que nous avons trop d'intereſt pour négliger un commerce qui nous eſt auſſi honorable & auſſi avantageux que le vôtre. Le Pere Bouhours a ſes maux de tête mêlez de vapeurs depuis ſix mois, qui le deſolent & qui le rendent incapable de tout; pour moi qui ai la tête plus libre, je ne me ſuis pas mieux porté. Nous n'avons pû, Monſieur, ſçavoir l'état où vous étiez n'aïant pû voir Madame de Colligny. Nous craignons fort que vous n'aïez eû les mêmes raiſons que nous de votre ſilence. Dites-nous, s'il vous plaît, comment vous avez été cet Hyver. La ſolitude où vous étiez ſans Madame votre fille, vous qui n'êtes point né pour elle, nous a fait craindre. Où êtes-vous preſentement, & qu'allez-vous devenir? Tirez-nous de peine, car nous prenons toûjours le même intereſt à tout ce qui vous touche. Je ſuis avec mon reſpect ordinaire.

CXIII.

CXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Bussy, ce 4. Juillet 1685.

JE ne fais que recevoir votre Lettre, mon Reverend Pere, je ne comprends pas où elle a demeuré si long-tems. Je ne sçai que trop les bonnes raisons que vous & le Pere Bouhours avez eu de ne me point écrire cet Hyver. J'ai appris avec douleur vos incommoditez; car je vous assure que je n'aime & que je n'estime personne plus que vous deux. Que ne suis-je en tiers dans cette agréable Maison! que j'y passerois de bonnes heures! Vous m'y consoleriez des opressions passées & presentes, & vous me fortifieriez dans la résolution où je suis de benir Dieu & de le loüer de tout ce qui m'arrive. Il m'a conservé le corps & l'esprit sains. Je le remercie de ne m'avoir affligé que par des injustices réitérées,

CXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Comte de Briord.

A Bussy, ce 5. Juillet 1683.

COmme vous sçavez, Monsieur, que je n'allois aux Etats de Bourgogne que pour faire ma cour à Monsieur le Duc, je vous dirai que j'ai été si content de la maniere dont j'ai été reçû & traité de S. A. S. que je n'ai pû la quitter que dans le tems qu'elle a quitté la Province. Ses manieres pour moi, & sur tout la bonté qu'elle eut en prenant congé d'elle, de m'assurer de son affection, & que si elle pouvoit quelque chose pour moi ou pour ma famille dans la Province, elle le feroit de bon cœur, ont laissé dans le mien tous les sentimens de respect, de reconnoissance, de tendresse & de veneration que vous m'avez vû pour Monsieur le Prince, & que je conserverai toute ma vie pour leurs A. S. Faites-moi la grace, Monsieur, de lui bien dire aux occasions les sentimens de respect & d'estime que

vous m'avez vûs pour lui. Vous me connoissez assez pour sçavoir que si je ne sentois cela, je ne le dirois pas. Je ne vous fais pas de complimens, il y a long-tems que nous sommes assurez l'un de l'autre.

CXV. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 3. Juillet 1685.

MOnsieur de Louvois donna Mardi à Meudon une collation magnifique au Roy. Monsieur de Seignelay se prepare à donner à Sceaux la semaine qui vient une grande fête à Sa Majesté. Il a fait faire un Opéra exprès pour ce jour-là, appellé le Temple de la Paix, dont Racine a fait les paroles. On mettra huit mille lanternes pour éclairer le chemin depuis Versailles jusques à Sceaux. Enfin on dit que la fête de Vaux fut une Fête de Village au prix de ce que sera celle-ci.

CXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Enguien.

A Buſſy, ce 7. Aouſt 1685.

MOnſeigneur,

Je ſupplie très-humblement Votre Alteſſe Séreniſſime de trouver bon que je lui témoigne ma joïe ſur les ſurvivances des Charges & des Gouvernemens que le Roy vous vient d'accorder pour Monſeigneur le Duc de Bourbon, & que je l'aſſure que de tous les complimens qu'on lui a faits en cette rencontre, il n'y en a pas un plus ſincere que le mien. Outre que je ne dis jamais rien, Monſeigneur, que ce que je penſe, les bontez que Votre A. S. m'a témoignées à ſon dernier voïage de Bourgogne lui doivent répondre que c'eſt de tout mon cœur, & avec tous les reſpects que je lui dois, que je ſuis.

CXVII. LETTRE.

De Monsieur de Benserade au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Août 1685.

J'Ai pour voisine de mon appartement du Palais Roïal une Dame fort aimable, qui veut que je vous écrive en sa faveur. C'est Madame la Marquise de la Rongere, dont le mari est Chevalier d'honneur de Madame. Elle s'en va aux eaux de Sainte-Reine, & vous prie de vouloir bien lui permettre de les prendre dans votre belle Maison de Bussy. Au reste j'esperois toûjours que vous viendriez ici, mais je vois bien qu'il n'y a plus d'apparence. Ainsi il faut établir un commerce de Lettres entre nous; & vous prendrez, s'il vous plaît, la peine de me mander à quoi je pourrai vous être bon ici. Vous trouverez une Lettre dans mon paquet de Madame de la Rongere, qui se flate bien d'être de vos amies. Je retombe encore sur son sujet, pour vous faire confidence de l'inclination que j'ai pour elle. Ainsi, Monsieur, regardez-la, s'il vous plaît, comme une

personne en qui je prends un interest fort tendre, & croïez que je suis à vous de tout mon cœur.

CXVIII. LETTRE.

De la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin, au Comte de Bussy.

A Vienne, le 8. Février 1685.

J'Ai reçû il y a quelque tems une de vos Lettres, Monsieur, qui me témoigne mille amitiez, desquelles je vous suis infiniment obligée; comme aussi de la confiance que vous avez en moi en me donnant le plaisir de chercher un emploi pour un de vos parens qui s'appelle Choiseu-Voteau. Je n'ai pas manqué un moment d'executer vos ordres en écrivant à Monsieur le Duc de Baviere de me faire la grace de donner un emploi à cet Etranger, qui est obligé de quitter son païs. Il m'a sur le champ accordé ma demande fort honnêtement, & en même tems m'a donné la permission de vous écrire que Monsieur de Choiseul pouvoit aller à

Munick & qu'il le prendroit à son service. Comme vous ne m'avez point spécifié la charge qu'il demande, je ne me suis point déclarée là-dessus ; mais Monsieur l'Electeur par sa lettre m'accorde un emploi à condition que ce ne sera pas un régiment, ou quelque chose de pareil, mais que pour le reste il s'accommodera fort bien, & même il m'a marqué qu'il avoit la curiosité de sçavoir en quelle qualité il avoit servi en France. Je n'ai pas songé à lui procurer un emploi en notre Cour, car j'aurois eu de la peine à l'obtenir, les François n'y étant pas aimez. Monsieur de Rabutin même avec tout son mérite, beaucoup de services, & un attachement inviolable à l'Empereur, assuré encore par son mariage, a bien de la peine à parvenir à quelque chose, quoi qu'il ait l'amitié de toute la Cour & de tous les honnêtes gens. Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire sur ce sujet, vous assurant que je serai toûjours ravie de vous rendre quelques services & à tous ceux qui vous touchent. Je vous prie de me continuer votre amitié & votre souvenir, & d'être persuadé que je suis tout-à-fait à vous.

CXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin.

A Buſſy, ce 23. Août 1685.

IL y a fort long-tems, Madame, que je n'ai ſenti une ſi grande joïe que celle que j'ai reçûë, en voïant avec quelle bonté & avec quelle chaleur vous vous êtes emploïée pour procurer de l'emploi à un de mes parens. Cette action en me donnant une reconnoiſſance infinie pour vous a de beaucoup augmenté l'eſtime que j'en faiſois. Je vous ai trouvé en cette rencontre un cœur auſſi bon & auſſi grand que vôtre naiſſance, Madame, & je vous ai autant aimée pour la maniere dont vous m'avez obligé, que pour le bienfait même. Mon Dieu, que ne ſuis-je aſſez heureux pour faire quelque choſe qui vous fût agréable! vous verriez bien que je ne ſuis pas un ingrat. Au reſte, Madame, je vous dirai que le parent pour qui vous vous êtes ſi genereuſement

emploïée, aaccommodé ses affaires en ce païs-ci. Ainsi, Madame, il ne se servira pas de votre crédit en cette rencontre; mais nous ne laissons pas lui & moi de vous en être infiniment obligez. Je serai toute ma vie, Madame, avec un respect égal à ma reconnoissance, &c.

CXX. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

À Paris, ce 28. Août 1685.

LE fils aîné de Bouligneux mourut hier de la petite vérolle en trois jours. Il est fort regretté. Listenay reçut en même tems tous ses Sacremens pour une pleurésie. Le Comte de Laumont avoit été oublié, mais le Roy lui vient de donner le Régiment de Turenne, sous le nom de Ponthieu, & a assaisonné ce present d'un discours fort agréable; aussi est-ce un homme bien estimé. On dit que le Duc de Lorraine a laissé vingt mille hommes à Nehausel & qu'il est allé avec quarante mille au-devant

des Turcs qui venoient pour secourir la Place. La Marechalle de Castelnault est à l'extrêmité. Le Duc de Lude est mort fort brusquement d'une grande fiévre. Le Public donnoit sa Charge de Grand Maître de l'Artillerie à Monsieur de Vendôme, mais le Roy en a disposé en faveur du Marechal d'Humieres.

On me vient de dire que Monsieur de Lorraine a battu les Turcs devant Gran & l'a secouru; qu'au sortir du combat il a envoïé le Prince de Comercy en porter la nouvelle à ceux qui assiégeoient Nehausel. Il y est arrivé comme on donnoit l'assaut, il s'y est mêlé, & dans le sac de la Ville qu'on a prise, il a sauvé une Sultanne qui méritoit de l'être. Monsieur de Baviere commandoit l'aîle gauche au combat, il avoit avec lui les François. Il y a fait des merveilles. Madame la Dauphine & les Princes Lorrains sont charmez de tous ces succès.

On comble de graces Monsieur de Montchevreüil en le faisant Capitaine de Saint Germain en Laye, qui vaut vingt mille livres de rente.

CXXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marechalle d'Humieres.

A Bussy, ce 4. Octobre 1685.

JE viens d'apprendre avec bien de la joïe, Madame, la grace que le Roy a faite à Monsieur le Marechal d'Humieres. A sa promotion de Marechal, je lui mandai qu'il n'en demeureroit pas là. Je le souhaitois, mais je le prévoïois aussi, & vous voïez que je ne me suis pas trompé. Il recevra encore des honneurs où vous aurez plus de part qu'aux premiers. Je le souhaite, car personne ne vous aime, ne vous honore & ne vous estime plus que je fais.

CXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc d'Aumont.

A Chaſeu, ce 10. Decembre 1685.

NOtre alliance, Monſieur, & l'amitié que vous m'avez promiſe, m'engagent trop dans vos interêts pour ne pas prendre part à la perte de Monſieur le Tellier que vous venez de faire, & pour ne vous le pas témoigner. Soïez donc perſuadé, s'il vous plaît, qu'il ne vous peut jamais rien arriver à quoi je ne m'intereſſe extrêmement, & que je ſuis.

CXXIII. LETTRE.

Du Duc d'Aumont au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 25. Novembre 1685.

JE vous ſuis très-obligé, Monſieur, de la part que vous prenez à la perte que je viens de faire. Soïez perſuadé,

s'il vous plaît, que je m'interesserai toûjours infiniment à tout ce qui vous pourra être sensible, & que je suis sans vous parler en Courtisan, avec sincerité, vôtre, &c.

CXXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Beauvilliers.

A Bussy, ce 15. Decembre 1685.

JE viens d'apprendre, Monsieur, que le Roy avoit fait choix de vous pour vous donner la place au Conseil qu'avoit Monsieur le Marechal de Villeroy. Mais ceux qui vous ont témoigné leur joïe dans cette rencontre n'en ont eû assurément ni une plus grande, ni une plus sincere que la mienne. Je ne me suis pas contenté, Monsieur, de me réjoüir pour votre interest, je l'ai encore fait pour la gloire du Roy, qui a choisi dans son Roïaume l'homme de la probité la plus connuë, pour le mettre à la tête du Tribunal où il est le plus nécessaire d'en avoir. Je prie Dieu de tout mon cœur que vous serviez ce Maître

là quatre-vingt ans dans cette Charge, & que vous croïïez-bien qu'outre les raisons que j'ai de vous honorer par la considération de Monsieur votre pere, j'en ai de très-particulieres d'être toute ma vie pour l'amour de vous seul, Monsieur, &c.

CXXV. LETTRE
EN VERS.
De Monsieur de Grammont au Comte de Bussy.

A Dijon, ce 12. Janvier 1686.

Toi qui t'étant formé de sa diction si pure,
Fais revivre Petrone, & surpasse Voiture
Par cet air de la Cour, naturel & galant,
Par un génie aisé, par un esprit brillant,
Bussy, qui sçûs charmer en même tems qu'écrire,
Par ces traits délicats qu'on craint & qu'on admire.
Faut-il que le destin t'ait fait naître en un rang
Qui t'oblige à cacher ce merveilleux talent;
Que nous soïons forcez, cherchant nos avantages,
De desirer ta mort pour lire tes Ouvrages?

Encor si les détours d'une fausse Themis
T'avoient laissé le tems de parler de Loüis,
Nos neveux affamez d'apprendre des merveilles,
Ne perdroiét pas au moins un momét de tes veilles.
Mais un debat fâcheux, un malheureux procès,
Procès bon par le Droit, méchant par le succès,
T'a fait passer quatre ans en travail inutile,
Et t'a mis en danger de corrompre ton stile.
Que maudit soit celui du démon inspiré
Qui du Droit naturel par les Loix alteré,
Formant une cabale au monde si funeste,
Infecta les François de Code & de Digeste.
Heureux furent les jours où sans le joug des Loix,
Le bon sens étoit Juge, & les Juges les Rois,
Où chacun à l'instant sortoit de son affaire
Sans voir ni Procureur, ni Clerc, ni Commissaire;
Et sans se fatiguer de cent soins superflus,
S'il perdoit son procès, païoit, n'y songeoit plus!
Au lieu que nous voïons la chicane infinie
Consommant notre bien, abreger notre vie.
C'est en ces premiers tems qu'un Roy judicieux,
Qui reçut pour son lot la Sagésse des Cieux,

Découvrit sur le champ par un Arrest severe,
Les mouvemens du cœur de l'une & l'autre mere.
En ce tems ton procés jugé par le bon sens,
On auroit condamné ta partie aux dépens;
Et le Prince appuïant l'honneur de la Noblesse,
Auroit de l'Imposteur puni la hardiesse.
Il vaut pourtāt mieux perdre un procés quoique bon,
Que de l'avoir gagné du tems de Salomon.
Ne t'afflige donc plus. Il y va de ta gloire;
Retourne au grand Loüis, acheve son Histoire.
Toi seul inimitable en tes expressions,
Es digne de chanter ses grandes actions.

CXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Duchesse de Holstein, Comtesse de Rabutin.

A Chaseu, ce 15. Janvier 1686.

JE ne fais que de recevoir votre Lettre du 10. Juin, Madame, avec votre portrait & celui de mon Cousin. Tous ceux qui les voïent se récrient sur

vos traits, sur vos agrémens, & sur l'air noble que vous avez. Pour mon Cousin on lui trouve l'air d'un homme de guerre très-bien fait : enfin nous sommes charmez de l'un & de l'autre. Je vous envoïerai au premier jour ceux de ma famille. Comme mes affaires me feront passer l'Hyver en Bourgogne, je ne sçai si je pourrai avoir l'honneur de voir Monsieur de Locowits ; mais en tout cas, je lui écrirai de maniere qu'il ne pourra pas douter que mon Cousin votre mari ne soit de la Maison de Rabutin, dont la noblesse & l'ancienneté est assez connuë par les Histoires de Philippes de Comines, d'Olivier de la Marche, de Paradin, de Cuseau, de Sainte-Marthe & d'autres. Mais comme vous avez presentement la Généalogie, je vous conseille de la faire traduire en Allemand & imprimer en deux langues.

Je me suis donné l'honneur de vous écrire les raisons pour lesquelles le François dont je vous avois écrit ne recevoit pas la grace que vous aviez demandée pour lui à Monsieur l'Electeur de Baviere, mais je vous envoïerai au premier jour un autre homme de qualité en sa place.

Je vous plains fort, Madame, de l'absence de mon Cousin, & si l'état où il vous a laissée vous console d'un côté, il vous abat de l'autre. Cependant me confiant en votre jeunesse & en votre bon tempérament, je suis ravi que vous soïez grosse, ce sera d'un garçon cette fois, & vous en devez être presentement accouchée. Je vous écrirois plus souvent que je ne fais si la guerre ne rendoit notre commerce difficile. J'espere que ces difficultez cesseront ; mais quoi qu'il arrive, je serai toute ma vie avec la tendresse & le plus grand respect du monde, &c.

CXXVII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Paris, ce 17. Janvier 1686.

LE Roy a donné une fête à Marly où tout le monde s'est trouvé. On y a joüé pour deux cens mille francs de nippes aux dépens du Roy. Sa Majesté a rendu à Monsieur de Vardes les entrées qu'il avoit autrefois. D'Olonne se meurt aussi-bien que le Marechal d'E-

ſtrade. On prend les Gouverneurs de Monſieur le Duc de Chartres ſi âgez, qu'il en change ſouvent. Monſieur de Bordage & toute ſa famille ſe ſauvoient, on les a arrêtez. Le Roy a renvoïé l'Ambaſſadeur d'Hollande en ſon païs pour dire à ſes Maîtres qu'ils euſſent à lui faire ſçavoir pourquoi ils s'armoient.

Il y a eu Mercredy une Maſcarade chez Madame de Monteſpan. Il y avoit une blanque où tous les feüillets étoient noirs. Le Roy tira pour Madame la Dauphine un diamant de cinq cens Loüis. Il le lui porta, Il y en a tous les jours de pareilles.

Monſieur de Ruvigny & toute ſa famille ont permiſſion d'aller en Angleterre, où le Roy leur continuëra leur penſion. On a ôté à Monſieur de la Force ſes enfans, & on lui a donné ordre d'aller chez lui en Normandie, & non pas en Guienne.

CXXVIII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Paris, ce 7. Fevrier 1686.

MOnsieur d'Olonne mourut Dimanche dernier après avoir reçû l'Extrême-Onction. Il se fit porter sur sa terrasse, disant qu'il vouloit voir le Soleil encore une fois.

Il paroît ici un factum de l'Abbé Furetiere contre une partie de l'Academie qui l'a chassé de son Corps.

Le Marechal d'Estrade étoit hier à l'agonie. Benserade a dit sur cela qu'il étoit fort difficile d'élever des Gouverneurs à Monsieur de Chartres. Bonnecorse qui a fait autrefois le Loüis d'or que vous avez trouvé joli, fâché de s'être trouvé dans les Satyres de Despreaux, en a composé une contre lui, qu'il intitule *le Lutriot*. Despreaux pour s'en mocquer a fait cette Epigramme.

Venez Pradon, & Bonne-corse,
Grands Ecrivains de même force,
De vos Vers recevoir le prix.

Allez tenir en mes Ecrits,
La place que vos noms demandent,
Pinchesne & Cottin vous attendent.

Le mal du Roy empêchera que l'on ne represente Armide si-tôt ici.

CXXIX. LETTRE.

De Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25. Février 1686.

MOnsieur de Madaillan m'a montré la Lettre que vous avez écrite à Monsieur Dolon. On voit bien par là, comme dit Moliere, que les gens de qualité sçavent tout sans avoir rien appris. On ne vous eût pas soupçonné d'être Theologien ; mais en vérité quand on a bien de l'esprit, on parle bien de tout.

Monsieur l'Abbé Fléchier fit Vendredy dernier aux Invalides, l'Oraison funebre de Monsieur le Chancelier le Tellier. Elle fut admirée de tous ceux qui l'entendirent.

Voici des Vers qu'on a faits sur la ban-

queroute des Incurables. On dit pourtant qu'on en sera quitte pour la peur.

Que servent les conseils d'une prudence vaine ?
L'avenir, quel qu'il soit, est hors de son pouvoir.
Ne feroit-on pas mieux de s'épargner la peine
Qu'elle nous donne à le prévoir ?

Malgré tous nos efforts le destin nous entraîne.
Nous découvrons l'écueil, sans pouvoir l'éviter,
Et souvent le chemin que la sagesse humaine
Montre pour nous en écarter,
Est celui seul qui nous y mene.

Rien n'est assuré sous les Cieux.
Ces riches Hôpitaux, si connus dans la France,
Si bien fondez par nos aïeux,
Si bien régis par la prudence
Des Magistrats les plus pieux,
Malgré toute ma prévoïance
En retenant le bien que je leur ai prêté,
Me font faire aujourd'hui la triste experience
De cette grande vérité.

Que la fortune a d'artifice,
Pour faire réüssir ce qu'elle a projetté !

Qui se seroit jamais douté
Qu'on pût manquer à la justice,
En des lieux où l'on voit régner la charité ?
En vain dit-on pour les deffendre :
Ces Maisons autrement ne pouvoient subsister.
Lors que l'on n'a pas de quoi rendre,
Il n'est pas permis d'emprunter.

Si le Ciel quelquefois dans sa juste colere,
Pour éprouver les siens, ou pour les corriger,
Fait monter à tel point l'excés de la misere,
Qu'on ne puisse la soulager ;
C'est à nous à souscrire à tout ce qu'il ordonne,
Les moïens d'y pourvoir doivent venir de lui.
Nous pouvons seulement prier qu'il nous les donne,
Et ce n'est pas du bien d'autrui
Qu'un Chrétien doit faire l'aumône.

La charité doit tout embraser de ses feux ;
Mais ses soins pour tous charitables,
Ne font jamais des malheureux
Pour secourir des miserables.
Son zéle en nous attendrissant,
N'exige que les dons sans taches, & sans crimes,
Et sur cet Autel innocent,
On n'égorge point de Victimes.

CXXX. LETTRE.

De Monsieur Dubreüil au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. Avril 1686.

JE remets à faire mes Pâques, Monsieur, pour vous dire des nouvelles. Monsieur d'Antin fut trépané avant-hier pour une chûte.

Longueval a vendu sa Compagnie pour païer ses dettes d'honneur, & s'en va à Vienne dans le dessein d'épouser l'héritiere du Comte de Buquoy. Monsieur de Boufflers va commander un Camp sur la Saônne, Monbron un Camp en Flandre, & Bulonde un sur la Sarre. On tient habilement les frontieres bordées de troupes pour empêcher les Huguenots de sortir du Roïaume. La Comtesse de Roye va en Angleterre. Le Duc de la Force doit arriver aujourd'hui à Versailles pour donner satisfaction au Roy. Le Bordage avoit demandé Monsieur de Meaux pour se faire instruire, on lui a envoïé Monsieur de Tournay. Le Roy a permis à Monsieur d'Epernon de poursuivre son droit

droit au Parlement pour se faire recevoir Duc. Enfin le mariage de Polignac est assuré avec Mademoiselle de Rambures ; le Roy lui donne cinquante mille écus. Le President le Coigneux mourut avant-hier au soir. Le Roy a donné sa charge à Monsieur le Pelletier Contrôleur General, avec cinquante mille écus pour lui aider à païer la fixation qui est de trois cens cinquante mille livres. Sa Majesté lui voulut donner la survivance pour son fils, mais le Contrôleur le remercia, disant qu'il falloit attendre qu'il en fût digne.

Le Duc de la Force est à Saint-Magloire par ordre du Roy. Les Huguenots des vallées de Savoye sont opiniâtres ; ils obligeront nos troupes à tirer l'épée.

Il y a bien des femmes qui se veulent separer, la plûpart parce que les maris ne veulent pas fournir à leurs dépenses. Autrefois ils ne s'y opposoient pas, parce qu'elles se faisoient aux dépens de leurs amans, presentement que l'amour se fait but à but, les maris grondent.

Je vous envoïe des Vers de Monsieur Pavillon, qui vous feront plaisir. La

plûpart des femmes n'ont pas besoin de ces leçons pour les suivre, & il est dangereux aux autres de les apprendre.

A MADAME DAMON.

Pourquoi cette vertu sauvage,
Charmante Iris, que faites-vous?
La gloire d'une femme sage,
A peine aprés avoir satisfait un jaloux,
Passe jusqu'à son voisinage.

Il faut qu'une beauté fasse un peu de fracas,
Pour forcer l'avenir à se souvenir d'elle.
Malgré tout ce qu'Heléne en son tems eut d'appas,
Nous n'aurions jamais sçû qu'elle eût été si belle,
Si, contente de Menelas,
Elle eût toûjours été fidelle.

Vivez au gré de vos souhaits.
L'Honneur dont on vous fait un Dieu si vénérable,
N'est qu'un Tyran inexorable,
Qui tourmente trop ses sujets.
Il coûte bien cher à le croire;
Et son injuste loi qui gesne vos desirs,
Ne vous promet qu'un peu de gloire,
Et vous ôte tous les plaisirs.

Voïez à quelle barbarie
Vos plus beaux jours seroient soûmis.
Est-il de plus grande folie
Que vouloir à si petit prix,
Se contraindre toute sa vie ?

CXXXI. LETTRE.

De Monsieur de Harlay Intendant de Bourgogne, au Comte de Bussy.

A Dijon, ce 27. Avril 1686.

JE vous suis extrêmement obligé, Monsieur, de la part que vous voulez bien prendre à la grace que le Roy vient de me faire, en me donnant l'Intendance de Bourgogne. Je souhaiterois qu'elle me pût fournir de fréquentes occasions de vous témoigner combien je suis sensible à l'honneur de votre souvenir, & à quel point je suis, Monsieur, vôtre, &c.

CXXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

A Chaſeu, ce 6. Mai 1686.

QUand je vous ai mandé, Monſieur, que je corrigeois par des amuſemens les duretez de la fortune, je n'ai pas voulu dire que cela vint ſeulement de ma Philoſophie. Je ſuis d'accord avec vous, que ſans le bon tempérament la mauvaiſe fortune nous empêcheroit bien de nous divertir, mais, *Gaudeant benè nati.* S'il n'y avoit beaucoup de naturel en mon fait, je ne vous aurois pas plû par mes badineries, & même je ne les euſſe pû faire; mais aïant mis tout l'ordre que j'ai pû dans mes affaires, le tems même les aïant fort adoucies, je ſens comme un bonheur l'état où je ſuis d'être moins malheureux que je n'ai été, & me ſervant toûjours de mon jugement & de mon application à la conduite de mes affaires, je me ſers quelquefois de mon eſprit pour me réjoüir & pour réjoüir mes

bons amis comme vous. Quelques-uns condamneront ces amusemens, disant qu'on est ridicule de rire ou de faire des vers quand on est dans l'adversité : dans le fort de l'adversité, j'en demeure d'accord ; quand elle est un peu radoucie, je le nie.

Je crois la plûpart des Courtisans plus agitez que moi, aussi ne font-ils gueres des vers. Au reste j'ai des amis qui songent à me distraire de mes chagrins. J'en ai un entre autres dont les pensées sont vives & justes, & qui m'envoïa il y a quelque tems ces vers sur l'inconstance, que vous ne serez pas fâché de voir, vous qui dans vos jeunes ans en avez fait profession.

SUR L'INCONTANCE.

LA constance & la foi ne sont que de vains noms
Dont les laides & les barbons
Tâchent d'embarrasser la jeunesse crédule,
Pour retenir long-tems en des liens affreux
Par le charme d'un faux scrupule,
Ceux qu'un juste dégoût a chassé de chez eux.

Cupidon ſous les loix de la ſimple nature,
Régit tout ce qu'on voit ſoupirer ici bas,
Et ne punit jamais rebelle ni parjure.
C'eſt un Empire qui ne dure,
Qu'autant que les ſujets y trouvent des appas.
Dés qu'un objet ceſſe de plaire,
Le commerce amoureux doit auſſi-tôt finir.
Le reſpect des ſermens n'eſt plus qu'une chimere,
La perte du plaiſir qui nous les a fait faire
Nous diſpenſe de les tenir.

L'Amour de ſon deſtin eſt toûjours le ſeul maître,
Et ſans que nous ſçachions ni pourquoi ni comment,
Comme dans notre cœur à toute heure il peut naître,
Il en peut malgré nous ſortir à tout moment.

Uliſſe qui pour ſa ſageſſe
Fut ſi celebre dans la Gréce,
Quoi qu'amoureux & bien traité,
Refuſa malgré ſa tendreſſe
D'acheter l'immortalité,
A la charge d'aimer toûjours une Déeſſe.

Aimez tant que l'amour unira vos eſprits,
Mais ne vous piquez pas d'une ſotte conſtance,

Et n'attendez pas que l'abſence
Ni les dégoûts, ni les mépris,
Vous faſſent faire penitence
Des plaiſirs que vous aurez pris.
Quand on ſent mourir ſa tendreſſe,
Qu'on bâille auprès d'une Maîtreſſe,
Et que le cœur n'eſt pas content;
Que ſervent tous les ſoins qu'on prend pour le paroître?
L'honneur de paſſer pour conſtant,
Ne vaut pas la peine de l'être.

CXXXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Rabutin Ducheſſe de Holſtein.

A Chaſeu, ce 5. Mai 1686.

EN attendant que je vous envoïe les portraits de tous mes enfans, Madame, voici celui de la Marquiſe de Colligny ma fille. Si mes affaires m'avoient permis de ſortir de chez moi de-

puis dix-huit mois, j'aurois fait peindre ma Famille; mais comme cela ne se peut faire qu'à Paris pour le bien faire, il faut attendre que j'y sois.

Mandez-moi, Madame, l'état où vous êtes, c'est-à-dire, si vous êtes accouchée, quels sont vos divertissemens, si vous joüez, si vous lisez; enfin un détail exact de ce que vous faites & de la vie que vous menez. Pour moi j'aime à bâtir, cela fait que j'ai deux fort belles maisons: Bussy que j'ai fait bâtir avec un bel ordre d'architecture pendant que j'allois à l'armée, n'est pas une grande Maison, mais elle est extrêmement ornée dans les dedans, par les portraits, les meubles, & les dorures; & les dehors, par les terrasses, & les eaux jaillissantes. Chaseu, où depuis quelque tems je fais mon sejour ordinaire, est un grand & vieux château que j'ai fort rajeuni, dans la plus belle situation qu'on puisse voir, sur les bords d'une riviere qui forme un beau canal. Tout cela ne suffisant pas aux gens qui ont de la raison, j'entretiens un commerce exact avec mes amis de Paris & de la Cour, gens de Lettres & du monde; je vois souvent de fort hon-

nêtes gens de qualité que j'ai dans mon voiſinage, & j'ai chez moi une belle Bibliotheque choiſie.

Je fais ici, Madame, une plus honnête figure que je ne ferois à la Cour, où j'aurois de grands dégoûts d'être ſans titre après les emplois que j'ai eûs parmi les Grands du Roïaume & les Officiers de la Couronne que j'ai preſque tous commandez dans les armées. Un autre peut-être mourroit de regret d'avoir perdu de longs & de conſidérables ſervices à la guerre; pour moi qui n'ai rien négligé de ce qu'il falloit faire pour parvenir, ce me ſemble, à une grande fortune, & qui n'avois plus qu'un pas à faire, je ſuis tombé pour peu de choſes dans une grande diſgrace. J'ai reçû cela comme venant de la main de Dieu; & ſoûtenu du Chriſtianiſme & de la Philoſophie, je me conſole, & ne ſongeant qu'à ma ſanté, je paſſe une vie douce & agréable. Enfin je me trouve mieux dans un païs où je ſuis diſtingué, que d'être confondu à la Cour ou à Paris. Quand le Roy me rappella il y a quatre ans, après un exil de dix-ſept ans, tout le monde crût & moi avec tout le monde, que cette grace à quoi

je ne m'attendois plus, devoit avoir des ſuites avantageuſes, cependant nous nous ſommes trompez. Le Marquis de Buſſy qui ſert depuis long-tems avec application & ſon frere que j'ai deſtiné à l'Egliſe, ſeront peut-être plus heureux que moi. Je vous fais tout ce détail de ma maiſon, de la ſituation de mon eſprit & de mes occupations, Madame, parce que je ſçai la part que vous me faites l'honneur d'y prendre. Vos intereſts auſſi me touchent ſenſiblement, & de tous ceux qui ont l'honneur de vous appartenir, il n'y en a point qui ſoient avec plus de reſpect, d'amitié & de tendreſſe que moi, Madame, vôtre, &c.

CXXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Chaſeu, ce 19. Mai 1686.

J'Ai reçû vos deux derniers ouvrages, mon Reverend pere, de la foi des derniers ſiécles & du grand ou du ſublime dans les mœurs; mais quoique

dans le premier vous me paroiſſiez avoir dit tout ce qu'on a jamais écrit en cette matiere, votre ſublime peut avoir été imaginé par quelqu'un, mais aſſurément il n'a jamais été traité par perſonne, & vous avez l'honneur de l'invention ſur laquelle je crois que vous êtes allé auſſi loin qu'on peut aller. Les quatre exemples que vous nous donnez pris dans la robe, dans l'épée, dans la vie privée & dans la vie publique, ſont des originaux à quoi il ſe faut tenir, n'étant pas poſſible d'en trouver un ſeul qui mérite mieux de ſervir d'exemple que les vôtres. Aſſez d'autres, & moi tout le premier, diront à la poſterité le bruit que Monſieur le Prince a fait dans l'épée, perſonne ne dira comme vous avec quelle dignité il a vécu dans ſa retraite; la vie même qu'il méne depuis quelque tems, s'accorde mieux à l'état du ſublime où vous le mettez, que celui où nous l'avons mis. Vous ne laiſſez pas en paſſant de parler de ſa valeur & de ſa gloire militaire, comme ſi vous n'aviez eû que celle-là en vûë, & vous le faites voir comme le plus grand Capitaine de notre ſiécle avant que de le montrer comme un

Philoſophe Chrétien. Il eſt bien hono-rable pour le régne du Roy que l'on y voïe par fois de ces hommes incomparables.

Ce ſont, mon Réverend Pere, les quatre plus beaux portraits & les plus reſſemblans qu'on fera jamais. Celui de Monſieur de Lamoignon m'a ſauté aux yeux ; & quand j'en ai confronté les traits avec ceux que j'ai dans le cœur & dans la mémoire, il m'a ſemblé que je le voïois tantôt à Baſville, tantôt dans la Grand'Chambre, & par tout aimable & eſtimable. Adieu, mon Reverend Pere ; je ne vous aime pas plus que je faiſois, mais je vous admire de plus en plus tous les jours.

CXXXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Toulonjon.

A Chaſeu, ce 10. Juillet 1686.

L'Oiſiveté qui eſt, dit-on, la mere de tous vices, l'eſt aujourd'hui d'une action loüable ; puiſqu'elle m'invite à vous écrire, Madame. Si j'étois plus jeune ou moins ſincere, je vous dirois

qu'accablé d'affaires je ne laisse pas de songer à vous. Mais je mentirois, & peut être que vous ne me croiriez point. Je vais vous apprendre les nouvelles qu'on me manda hier.

L'Abbé de Choisy dit des merveilles du Roïaume de Siam ; que la plûpart des maisons sont dorées en dehors, & qu'il logeoit dans une chambre tenduë d'une tapisserie de velours violet en broderie d'or. Bulonde a eu le gouvernement qu'avoit Beaupré. Boulaine Exempt des Gardes du Corps, en a un moins considérable, qui est celui d'Autun. Feu Monsieur de Colligny son prédécesseur dans cette place, la rend bien honorable pour celui-ci.

Je vous envoïe une Lettre en vers, de Monsieur Pavillon à Madame Damon, qui m'a paru digne de vous réjoüir.

A MADAME DAMON.

D'Où peut venir votre tristesse ?
On voit encore sur votre teint
Le même fard dont la jeunesse
Dans vos plus beaux jours l'avoit peint.

Avec assez d'égards la fortune vous traite.
Tout le monde vous fait la cour.
S'il est quelqu'autre bien que votre cœur souhaite,
On vous l'a déja dit, & je vous le répete,
Il ne tiendra pas à l'amour
Que vous ne soïez satisfaite.

Joüissez en paix des douceurs
Que vous promettent tous vos charmes,
Et laissez la plainte & les larmes
A ceux qui souffrent vos rigueurs.
Un jour viendra que la vieillesse
Enlevera tous vos plaisirs,
Sans laisser à votre foiblesse
Que la honte de vos desirs.

Quand vous aurez vieilli sans faire aucun usage
Des biens mis sur votre passage,
Ce sera vainement que pour vous soûtenir,
Vous voudrez appeller la raison à votre aide.
Contre tous les chagrins d'un si triste avenir,
Iris, il n'est point de remede.
Qu'un agréable souvenir.

Bannissez donc cette humeur noire :
Et goûtant les plaisirs presens,
Faites quelque galante histoire,
Dont quelque jour votre mémoire
Puisse réjoüir vos vieux ans.

CXXXVI. LETTRE.

De Comte de Bussy à Mademoiselle de Ragny.

A Chaseu, ce 9. Juillet 1686.

MA fille de Colligny vous va faire ses complimens & les miens sur votre mariage, Mademoiselle ; pour moi j'ai eû peur de vous affliger de m'y voir la colique comme la derniere fois que j'y fus, & j'ai mieux aimé vous réjoüir seurement d'un petit couplet de chanson, que de hazarder de troubler ma santé & votre belle humeur.

CXXXVII. LETTRE.

De Mademoiselle de Ragny au Comte de Bussy.

A Epiry, ce 10. Juillet 1686.

J'Ai été ravie de voir Madame votre fille, Monsieur; ma joïe auroit été complette si vous aviez été de la partie. Je vous prie de vous souvenir que vous apportâtes la colique ici, & que vous en eussiez été bien plus malade ailleurs, l'air natal vous servit. Vous seriez toûjours en parfaite santé si vous le preniez un peu plus souvent que vous ne faites, & je m'en trouverois mieux; je vous assure, Monsieur, que je ne changerois pour rien au monde de condition, si je croïois que cela vous fit changer de sentimens pour moi. Vos chansons me font trop d'honneur & beaucoup de plaisir; mais l'amitié dont vous avez la bonté de m'assurer, me plaît encore d'avantage, & répond à la maniere solide avec laquelle je vous estime & je vous honore.

CXXXVIII. LETTRE.

Du Pere Bonhours au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 30. Juillet 1686.

JE n'aurois pas été près d'un an ſans me donner l'honneur de vous écrire, Monſieur, ſi je l'avois pû faire. Les maux de tête que j'ai eûs depuis le départ de Madame votre fille ont été ſi violens & ſi opiniâtres, que la vie m'en eſt devenuë amere, & qu'il ne m'a pas été poſſible d'entretenir aucun commerce avec mes amis ; j'ai crû même que je ne pourrois pas long-tems ſoûtenir des douleurs cruelles qui ne me donnoient aucun relâche, & enfin je me ſuis regardé comme un homme qui devoit mourir bientôt, ou qui étoit déja mort ; car ce n'eſt pas vivre que de ſouffrir & de languir toûjours. Cependant me voila réſuſcité encore une fois, & mon mal m'a quitté preſque tout à coup ſans m'en laiſſer aucun reſte. Il me ſemble que j'en ai la tête plus libre & plus nette, & je vous aſſure du moins que j'en ai le

cœur plus content & que je n'ai jamais mieux compris le plaisir qu'il y a de se porter bien. Comme je me flate, Monsieur, que vous m'aimez toûjours, je ne doute pas que vous n'aïez de la joïe de ma guérison. On m'a dit que votre santé étoit parfaite, & je m'en réjoüis avec vous de tout mon cœur. C'est selon mes principes, la meilleure fortune du monde, que d'avoir une santé constante; avec cela on peut se passer de tout, quand on est détrompé des vanitez du monde, & qu'on a de la raison. Faites-moi la grace, Monsieur, de croire que je suis avec plus de zéle que jamais, vôtre, &c.

CXXXIX. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Juillet 1686.

L'Occasion de Monsieur l'Abbé de Bussy, Monsieur, qui vous va trouver, me donne aujourd'hui lieu de vous écrire pour vous demander de vos nouvelles qui sont toûjours cheres à un homme qui connoît votre mérite autant que je

fais, & qui trouve peu de gens de votre prix dans le monde. Que vous êtes heureux, Monsieur, de ne vous plus soucier de la Cour & de la fortune! Un peu de repos, beaucoup de santé, un peu de tranquilité, & beaucoup d'indépendance, sont préférables à tout. Je travaille pour prouver que le sublime d'esprit, de raison & de sagesse que j'ai donné à Monsieur le Prince, est préferable au sublime de la valeur.

CXL. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Bussy, ce 11. Aoust 1686.

JE suis bien aise, mon R. P. de n'avoir appris vos maux qu'après qu'ils ont été passez. Vous aimant au point que je fais, j'aurois été dans des inquiétudes terribles des douleurs que vous aviez, & même de la mort que j'eusse apprêhendée pour vous. Je n'ai plus aujourd'hui qu'à me réjoüir de l'état où vous êtes que j'espere qui durera, parce que vos maux n'étant causez que par la cha-

leur de votre sang, il ne se rafraîchira que trop avec l'âge. Pour moi qui en ai plus que vous, mon R. P. & qui suis de même tempérament, je me porte mieux que quand j'étois plus jeune, & je ne suis sujet qu'à des coliques qui viennent encore de trop de chaleur. Je suis d'accord avec vous que la bonne santé vaut mieux que la plus grande fortune mal saine, sur tout quand elle est accompagnée d'un bon esprit qui sçait en connoître le prix. Je suis du meilleur de mon cœur, & avec toute l'estime qui vous est dûë, mon R. P. vôtre, &c.

CXLI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Bussy, ce 11. Aoust 1686.

L'Abbé de Bussy que j'ai été bien aise de revoir, mon Reverend Pere, a encore été mieux reçû avec une de vos Lettres, qui m'apprend votre bonne santé, & que vous m'aimez toûjours. Pour moi je me porte fort bien; la tranquilité de mon esprit entretient la bon-

té de mon tempérament, & la bonté de mon tempérament cause la tranquilité de mon esprit.

Je sçai bien que je persuaderai ma Philosophie à peu de gens ; ce n'est aussi que pour m'applaudir que je le pense ainsi, & que je vous le dis, mon Reverend Pere, pour vous faire connoître que je suis bien détrompé des sottises du monde.

CXLII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Senneville.

A Bussy, ce 19. Août 1686.

L'Action de Monsieur votre Frere à Bude, Madame, est si belle, que quoi qu'il lui en coûte une partie de son sang, je ne la trouve pas trop cherement achetée ; je fus d'abord alarmé du nombre de ses blessures, mais quand j'eûs appris qu'il étoit en seureté de sa vie, je ne songeai plus qu'à admirer sa valeur & à vous témoigner la part que je prenois aux differens sentimens que vous auriez sur cette action, comme je

ferai toute ma vie à tout ce qui vous arrivera, Madame, parce que je ſuis, &c.

CXLIII. LETTRE.

De la Comteſſe de Senneville au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 25. Août 1686.

JE vous rends de très-humbles graces, Monſieur, de l'honneur & de l'amitié que vous m'avez fait ſur le ſujet de mon frere; le plaindre & le loüer comme vous faites m'oblige infiniment, & je ſuis très-ſenſible à l'un & à l'autre. L'état où je l'ai ſçû m'affligea tellement que j'en fus malade; pour lui il ſe porte toûjours de mieux en mieux, & les Chirurgiens l'aſſurent que dans quinze jours il ſera en état de monter à cheval. Sa plus grande bleſſure eſt un coup de mouſquet dans la cuiſſe, il en a auſſi un de grenade dans le genou qui a donné beaucoup à craindre dans le commencement. Les autres ſont ſix coups de fléches & trois coups de pierres, mais il perdit tant de ſang dans l'action dont il ne ſe voulut tirer qu'à

la fin, quoique blessé dès le commencement, qu'on le crût mort pendant trois jours. S'il me convenoit de vous dire, Monsieur, tout ce que j'ai sçû qui se passa de sa part, vous ne le trouveriez pas assurément indigne de votre alliance, de votre estime, & de votre amitié, dans laquelle, si j'osois, je vous demanderois aussi un peu de part pour moi. Je vous proteste, Monsieur, que vous n'en aurez jamais pour personne qui vous honore davantage, ni qui soit plus véritablement que je suis, &c.

CXLIV. LETTRE.

De Monsieur du Breüil au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. Septembre 1686.

LA prise de Bude est une assez grande nouvelle pour être le sujet de ma Lettre. Le Courier en est arrivé cette nuit. Il a été pris d'assaut. Voilà tout ce que j'en sçai. On parle d'une ligue dont le Prince d'Orange est le premier mobile, & l'Empereur le chef. Messieurs de Brandebourg & de Lunebourg

y sont entrez. Le Roy en a eû copie & menace d'entrer en Allemagne avec soixante mille hommes. Sa Majesté en a fait ses plaintes au Pape, & veut que l'original lui soit remis. Le Roy de Dannemarck va bombarder Hombourg. Il est aux environs avec toutes ses troupes ; mais on croit que cette Ville sera secouruë par les Princes que je viens de nommer.

CXLV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marquise de Monjeu.

A Chaseu, ce 27. Septembre 1686.

VOus m'avez bien oublié, Madame ; cependant j'ai fait tout ce qu'il falloit pour vous faire souvenir de moi. Votre indiférence ne m'auroit pas empêché de vous aller voir, si mes vapeurs me l'avoient permis. Si ce nom n'étoit à la mode j'appellerois cela un mal de tête, car je ne suis pas de ces gens qui pour sauver leur mauvaïse humeur, disent qu'ils ont des vapeurs lorsqu'ils se portent bien ; & qui suivant qu'ils sont plus ou moins bourus, se plaignent sans

ſans ſçavoir de quoi. A propos de vapeurs ; deux de mes amis s'étant allez promener à Iſſy, eurent la curioſité en paſſant d'entrer aux Petites-Maiſons. Ils trouverent d'abord un homme dans la cour qui leur parut moins fou que les autres, à qui ils s'informerent quelle étoit la folie de la plûpart des gens qui étoient là : Ma foi, leur dit-il, Meſſieurs, c'eſt bien peu de choſe : on dit que nous ſommes fous, parce que nous ſommes des miſerables ; ſi nous étions des gens de qualité, on diroit que nous aurions des vapeurs, & on nous laiſſeroit courir les ruës.

Mais ne vous verra-t'on point ici, Madame ? Vous autres demi-Dieux ſi haut élevez, mépriſez bien les pauvres mortels qui demeurent au-deſſous de vous ; humaniſez-vous un peu davantage, car avec notre encens, vous aurez encore nos cœurs.

CXLVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, le 6. Octobre 1686.

J'Accepte avec plaisir, Monsieur, la proposition que vous me faites de recommencer notre commerce de Lettres d'ici à la saint Martin.

J'ai vû ici le Pere Archange Cénamy. Il m'a lû son Panégyrique pour le Roy; je l'ai trouvé beau, quoi qu'un peu long. Mais on est païé comtant de l'audience qu'on lui donne.

Enfin le Pape a fait une grande promotion, & sans obliger le Roy, il lui en a donné plus qu'il n'en demandoit.

On me mande que Sa Majesté partira le 14. de ce mois pour Fontainebleau. Si mes affaires me le permettoient, j'y pourrois bien aller faire un tour. Si j'y vais, j'irai à Paris voir mes amis, & vous tout le premier, Monsieur, de qui je suis plus que de pas un autre, & avec tous les respects imaginables, &c.

CXLVII. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Septembre 1686.

IL y a long-tems, Monsieur, que je n'ai point été en état de vous écrire par un rhumatisme que j'ai eû sur le bras droit. Il m'ennuïoit fort d'interrompre un commerce que j'ai toûjours trouvé doux, & dont je fais toûjours le même cas. Il faut dire la vérité, le plus grand bien de la vie & le moins sensible quand on le possede, c'est la santé. Dites-moi, je vous prie, des nouvelles de la vôtre; car il ne faut pas laisser éteindre le feu de notre amitié. Si la mienne n'étoit tout-à-fait inutile à votre service, je vous en ferois de nouvelles protestations. Je vous envoïe une Lettre qu'on dit que Saint-Evremont a écrite à une dévote de ses amies; mandez-moi-en votre sentiment. Mais que dites-vous du Cardinal le Camus, à qui le Pape vient d'envoïer le Chapeau que personne n'a demandé pour lui? Voilà une grande di-

ſtinction & un grand changement depuis le tems que vous étiez amis. L'êtes-vous encore ? Quoique le Roy n'ait pas écrit pour lui à Rome, Sa Majeſté en a parlé fort honnêtement en ce païs-ci. Il court un bruit de guerre, je ne ſçai s'il aura de la ſuite. Adieu, Monſieur, je ſuis toûjours à vous de tout mon cœur.

CXLVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudéry.

A Chaſeu, ce 9. Octobre 1686.

J'Ai été ravi de recevoir votre Lettre, Madame, & d'y apprendre que vos maux étoient finis. Je joüis à preſent d'une ſanté telle que je l'avois à ving-cinq ans. Je crois comme vous que le commerce des Lettres entretient l'amitié ; cependant la nôtre eſt à l'épreuve de tout. Ce qui me le fait croire, c'eſt qu'après un ſilence de ſix mois, nous recommençons avec le même empreſſement, & peut-être plus grand que ſi nous nous étions écrit toutes

les ſemaines. Puiſque vous voulez que je vous diſe franchement ce que je penſe de la Lettre que vous m'avez envoïée, premiérement je ſuis ſeur qu'elle n'eſt pas de Saint-Evremont. Je connois le ſtile de mon Couſin comme je connois le mien. Celui qui a écrit cette Lettre n'eſt point naturel. Il fait des efforts pour avoir de l'eſprit. Il eſt pointu & plein d'antitheſes. Il eſt rempli de ſentimens communs qu'il exprime d'une maniere commune. En un mot je n'eſtime point cette Lettre.

La promotion du Cardinal le Camus ne m'a point ſurpris. Il méne depuis long-tems une vie à s'attirer une pareille diſtinction d'un Pape comme celui qui gouverne l'Egliſe; d'ailleurs on en parloit depuis un an. Il étoit autrefois de mes amis, mais nous ne vous vîmes point à Roiſſy comme on l'a dit. Il en étoit parti quand j'y arrivai, & la vérité que j'aime tant, comme vous ſçavez, m'oblige de vous dire que devant lui ni devant moi, il ne ſe paſſa rien des ſottiſes qu'on a publiées. Depuis vingt ans nous n'avons eû aucun commerce enſemble, & comme je n'ai point oüi parler de lui dans mes diſgraces,

il n'entendra point parler de moi dans sa prosperité.

CXLIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun **.

A Chaseu, ce 15. Octobre 1686.

JE viens d'apprendre, Monsieur, la mort de l'Abbé de Quincé. Je sçavois bien qu'il n'étoit pas sain, mais je ne sçavois pas qu'il eût prévû une mort si prompte. Elle laisse à sa mémoire l'honneur du refus de l'Evêché de Poitiers. Je ne sçai encore si mes affaires me permettront de faire un voïage à Fontainebleau; j'en ai bien envie, & ce qui l'augmente, c'est que je me procurerai par là le plaisir de vous voir plûtôt. Vous ne sçauriez, Monsieur, regarder avec plus d'impatience que moi votre retour en ce païs-ci. Je n'y vois personne qui me dédommage de vous, & vous trouvez mille gens qui me remplacent où vous êtes. Il est vrai que j'ai un mérite à votre égard qu'ils n'ont

*** De Roquette.

pas ; c'est que je suis depuis trente ans le plus fidelle & le plus attaché de vos serviteurs.

CL. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur le Prince.

A Chaseu, ce. 1686.

MONSEIGNEUR,

L'honneur que j'ai eû d'être Lieutenant de Monseigneur le Prince votre pere, & la profession que je fais d'un attachement particulier à Votre Altesse Sérenissime, me font apprendre avec une extrême douleur la perte que vous venez de faire. J'eûs l'honneur de vous assurer de cet attachement à votre dernier voïage en Bourgogne, Monseigneur ; & la maniere dont vous reçûtes ces assurances, me confirma dans la résolution de vivre & de mourir avec un zéle pour votre personne proportionné au respect infini qu'on lui doit, & de lui témoigner qu'on ne

peut être avec plus de soûmission que je suis, Monseigneur, vôtre, &c.

CLI. LETTRE.

Réponse de Monsieur le Prince au Comte de Bussy.

A Paris, ce 24. Décembre 1686.

MOnsieur, j'ai reçû celle que vous m'écrivez sur la perte que j'ai faite, & je vous suis bien obligé de la part que vous témoignez prendre à mon déplaisir. Je vous prie d'être bien persuadé que je suis,

Monsieur,

Vôtre très-affectionné à vous faire service,
HENRY DE BOURBON.

CLII. LETTRE.

De Mesdemoiselles de Rabutin au Comte de Bussy.

A Selle, ce 25. Décembre 1686.

MOnsieur,

Mon frere le Comte de Rabutin nous a mandé que l'Empereur l'avoit fai General de bataille, & en même tems il a envoïé à ses freres des Chevaux Turcs qui sont d'une beauté singuliere harnachez magnifiquement. Il nous écrit que Madame sa femme souhaite passionnément de nous avoir auprès d'elle. Nous ne devons ni ne voulons accepter cette proposition, ni entreprendre ce voïage sans avoir votre avis & votre consentement. Aidez-nous donc de vos conseils, s'il vous plaît. Les deux freres que nous avons encore dans le service, après y en avoir tant perdu, & qui, si nous l'osons dire, y sont fort estimez, veulent bien faire un éfort pour nous faire mettre en état

de faire le voïage de Vienne en filles de condition. Nous attendons, Monsieur, votre réponse pour résoudre la chose, & nous esperons que vous aurez la bonté de pardonner la liberté que prennent deux Demoiselles qui ont l'honneur de porter votre nom, de vous consulter en cette rencontre. Nous tâcherons, Monsieur, par notre conduite de ne nous pas rendre indignes de cet avantage, & de vous marquer par notre attachement que nous sommes avec une passion très-respectueuse, Monsieur, &c.

CLIII. LETTRE.

Du Pere Archange au Comte de Bussy.

A Autun, ce 30. Décembre 1686.

POur qui êtes-vous, Monsieur, & quel est, selon vous, le meilleur parti à prendre & le meilleur exemple à donner pour un Magistrat, de finir ses jours dans la retraite ou dans le Barreau? Ce fut hier le sujet d'une dispute dans une maison où je me trouvai, & les deux partis sont convenus de

vous en croire. Décidez donc, Monsieur ; vos décisions sont des oracles. Pour moi je suis avec mon attachement ordinaire, Monsieur, vôtre &c.

CLIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Archange.

A Chaseu, ce 31. Décembre 1686.

LEs deux partis que vous me proposez, mon Reverend Pere, se peuvent soûtenir tous deux avec raison. Voici comme un de mes amis en a parlé.

Heureux qui se trouvant trop foible & trop tenté,
Du monde enfin se débarasse !
Heureux qui plein de charité
Pour servir le prochain y conserve sa place !
Differens dans leurs vûës, égaux en piété,
L'un espere tout de la grace,
L'autre appréhende tout de sa fragilité.

Pour moi je crois que le Magistrat qui se regardera seul prendra le parti

de la retraite ; mais comme je trouve honteux de n'être né que pour soi, & que nous sommes redevables au public des talens que Dieu nous a donnez, soit pour gouverner, soit pour instruire ; il me paroît qu'un Magistrat doit finir ses jours dans la fonction de la Charge où la Providence l'a placé.

CLV. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Janvier 1687.

Je vous remercie, Monsieur, de ce que vous êtes trois fois ravi de la grace que le Roy vient de faire à mon fils. Je vous assure que vous avez raison, les vieux amis sont toûjours les plus seurs, & le proverbe est fort vrai qui dit: Vieux amis, & vieux écus. Vous voulez que nous recommencions notre ancien commerce. Je ne demande pas mieux ; mais il faudra que vous souffriez quelquefois mes irrégularitez sans gronder, car j'ai des affaires qui m'occupent, & qui me rendent fort chagrine: & les épitres chagrines ne sont bonnes que de Scarron.

D'ailleurs j'ai peur que vous ne gardiez mes Lettres, & je ne me soucie point de réjoüir la posterité.

Les nouvelles de ce jour, sont que l'on a donné les Isles Saint-Honorat & Sainte-Marguerite à Saint-Marc qui gardoit Monsieur de Lausun. Le Roy se porte à merveille. Madame la Dauphine assez bien de sa fausse couche, ce qui remet le Baptême des trois Princes si loin que l'on n'en sçait point le jour. On ne parle ici que de *Te Deum* pour la santé du Roy, c'est une joïe universelle. Je ne sçai point de sottise qui coure le monde qui vous puisse divertir, ni la charmante Madame de Colligny.

CLVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 14. Janvier 1687.

VOici donc un renouvellement de commerce, Madame, véritablement conditionnel, je le veux bien. Vous ne me ferez réponse que quand vous serez en bonne humeur, & vous

prendrez bien garde que les nouvelles que vous me manderez ne fâchent personne, de peur que la posterité ne sçache que vous disiez à vos amis ce que tout le monde disoit. Pour les loüanges du Roy, & les nouvelles avantageuses aux particuliers vous ne me les tairez pas. Le Gouvernement des Isles Saint-Honorat & Sainte-Marguerite a été long-tems vacant. Il y a six mois que Guitault est mort. Il y a long-tems que je me suis donné l'honneur d'écrire au Roy sur sa convalescence, & je m'en réjoüis aujourd'hui avec vous. Les gens qu'il a comblez de graces n'en sont pas plus aises que moi qu'il a comblé d'infortunes; mais c'est que je crains Dieu, & que je suis persuadé que le Roy me fera enfin justice. Adieu, Madame; la charmante Colligni & moi nous vous aimons tendrement.

CLVII. LETTRE.

De Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 12. Janvier 1687.

NOus avons admiré, Monsieur, Madame de Sévigny & moy, votre version de quelques épigrammes de Martial que vous nous avez envoïées, & dans la chaleur de mon imagination, j'ai parodié le Sonnet de Benserade pour le Roy, representant un esprit ; & j'ai adressé mon imitation à Madame de Sévigny.

SONNET

Est-ce chose réelle, est-ce sorcellerie ?
Ne sçauriez-vous, Madame, éclaircir ce soupçon ?
Martial est fort beau. Pourtant sans flaterie,
Les vers que nous lisons, ont meilleure façon.

Ces vers ont l'air de ceux que ce divin Garçon
Qui préside aux neuf Sœurs, fait avec industrie,
Sur qui tous les Auteurs pourroient prendre leçon
En fait de vers badins, & de galanterie.

Comme ceux d'Apollon, ces vers sont tout ainsi.
Ils paroîtront charmans dans deux mille ans d'ici
A toute la gent grise, à toute la gent blonde,
Et n'est homme en ce siecle, & dans ces siecles là
Qui n'aît en les lisant tous les plaisirs du monde,
Et qui n'en desirât faire comme cela.

CLVIII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 28. Janvier 1680.

J'Ai balancé si je vous écrirois, Monsieur ; car votre Lettre m'a paru entre aigre & douce. Ce n'est pas sur le reproche d'avoir oublié à datter, mais sur un autre article où il me semble que vous ne vous souciez pas trop de mes Lettres.

Le Roy va entendre la Messe Jeudy à Notre-Dame & dîner à l'Hôtel de Ville. Le Prevôt des Marchands lui demanda ses Officiers, mais Sa Majesté les refusa. disant qu'il se fioit bien à la Ville de Paris. Cependant le Magistrat les de-

manda à Livry qui les lui prêta. La gazette vous apprendra comment cela se sera passé. Le Duc de Créqui s'en va mourant. Vingt personnes demandent le Gouvernement de Paris avant qu'il soit vacant. Le Roy retourne Lundy à Marly jusqu'à Jeudy. Il y aura une Lotterie de vingt mille écus : celle de la semaine passée n'étoit que de deux mille pistoles. On a vû que c'étoit trop peu, les billets de celle-cy sont onze pour un Loüis. Loube prend demain l'habit à Ste. Marie du Fauxbourg S. Jacques. Mesdemoiselles de Biron, de Medavy, & de Quelus ont dansé au Louvre pour la premiere fois, le jour du Baptême. On dit que personne ne danse si bien que Mademoiselle de Medavy. Le premier President fera chanter un *Te Deum* dans la grande salle du Palais. Il dit au Roy qu'il prieroit les Ducs de s'y trouver ; Sa Majesté lui répondit que cela feroit des affaires. Le premier President l'assura que non, & qu'il avoit trouvé un moïen pour cela. Je vous prie, lui dit le Roy, que cela ne se fasse point. Je ne sçai quel étoit ce moïen. Mais le premier President a envoïé l'Abbé de Belebrat

chez quelques Ducs, qui n'ont pas bien entendu ſes raiſons, car ils n'iront point à ce *Te Deum*. Monſieur de Créquy ſe meurt.

CLIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Montmorency.

A Chaſeu, ce 5. Février 1687.

SI je ne gardois la copie des Lettres que j'écris, Madame, vous m'auriez fait croire que j'aurois été aſſez ridicule pour vous témoigner que vôtre commerce m'étoit indifférent. Je ſuis à cent lieuës de là : vous êtes non ſeulement ma premiere, mais encore ma plus agréable amie. Non, Madame, je ne mépriſois point vos Lettres, mais je me mocquois un peu de vous, comme je croi que vous faiſiez de moi, quand vous me mandiez que je ne gardaſſe plus vos Lettres, & que vous n'aviez que faire de réjoüir la poſterité. Vous n'entendez donc plus raillerie ? Le Roy & le Prevôt des Marchands ont chacun fait leur devoir.

Celui-ci de demander à Sa Majesté ses Officiers pour ne se charger de rien & pour lui faire meilleure chere ; le Roy de les lui refuser pour lui témoigner une grande confiance, & le Prevôt des Marchands de les emprunter de Livry. Si Dieu appelloit Monsieur de Créquy à lui, je croi que Monsieur de Montausier auroit le Gouvernement de Paris, & j'en serois bien aise. La résolution de Loube me fait remarquer que tout est extrême à la Cour : ou l'on y a de grands établissemens, ou l'on en sort pour se mettre dans un Couvent, & d'ordinaire dans les plus austeres. Je ne comprends pas pourquoi le Roy ne regle point l'affaire des Ducs avec les Presidens au Mortier. Adieu, Madame.

CLX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marquise d'Uxelles.

A Chaseu, ce 5. Février 1687.

PUisque vous me pardonnez mon silence, Madame, je veux joüir de la grace que vous m'avez faite, & en attendant que j'aille grossir le nombre de vos courtisans, je veux augmenter celui de vos correspondans ; & pour commencer je vous ferai part de mes réflexions sur ce qui se passe à la Cour, vous croïant peu curieuse des nouvelles de l'Autunois. Commençons par Monsieur le Prince. Il a été, comme vous sçavez, Madame, un des plus grands Princes qu'on ait jamais vû en France. Personne ne l'a guere mieux connu que j'ai fait, car j'ai long-tems servi sous lui, & j'ai même eû l'honneur d'être six ans son Lieutenant. Il a passé plus de soixante ans dans une vie aussi dangereuse devant Dieu, que glorieuse devant les hommes. Enfin il a fait deux ans de penitence qu'il a couronnée d'une mort toute Chrétienne.

Voilà, Madame, ce qui m'a plus prêché que ne pourroient faire vingt sermons du Pere Bourdalouë, & dont j'espere faire mon profit le reste de ma vie. Une autre réflexion que j'ai faite, c'est sur la maladie & la santé du Roy. Elles m'ont paru toutes deux extraordinaires, & sa prompte guérison m'a étonné autant qu'elle m'a réjoüi. Il y a trois ans & demi que j'ai passé par les horreurs d'une opération. A la vérité j'avois alors quinze ans plus que n'a le Roy. Mais on lui a fait dix incisions, on ne m'en fit qu'une, & je fus soixante & trois jours fort mal. Il me paroît que la Providence qui depuis trente ans a soin de sa gloire, en a eû non-seulement de sa convalescence, mais encore de sa prompte convalescence. Car dans la conjoncture presente, il étoit de la derniere consequence qu'il guérît promptement, & pour le bien de l'Etat & pour la joïe du peuple. Voilà, Madame, les réflexions d'un Solitaire. Vous autres gens du monde avez bien plus de pénétration, mais vous n'avez pas tant de loisir de penser que moi, ny d'ordinaire tant de sincerité que j'en ai ; sur tout quand

je vous assure que personne ne vous honore, ne vous estime, & ne vous aime plus que je fais.

CLXI. LETTRE.

De Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 14. Fevrier 1687.

VOus m'avez fait, Monsieur recevoir un affront auprès de Monsieur de Vardes qui est avec les Sçavans de Languedoc. Je lui envoïai vos deux vers de Martial comme une épigramme entiere, parce que vous me l'intituliez ainsi; on me mande que ce n'est que les deux derniers vers d'une épigramme de six ou de huit vers sur la mort d'un jeune esclave beau comme le jour. Si vous m'aviez mandé cela, Monsieur, j'aurois été de votre sentiment; car je n'aurois pû douter que le premier vers ne concernât les personnes. Horace a fait une satyre dont la pensée répond à celle de Martial. Vous la devriez traduire en vers, elle est belle. Les beaux esprits sont di-

viſez juſqu'à la haine perſonnelle. J'ai mandé à Monſieur de Vardes d'aſſembler les Sçavans de Languedoc pour groſſir les factions. Je vous exhorte à la même choſe, Monſieur, c'eſt le ſecond vers de la cinquiéme Satyre du ſecond livre d'Horace, où il introduit Uliſſe qui va conſulter Tireſias aux enfers, ſur les moïens de devenir riche. La Satyre commence par ces mots : *Hoc quoque Tireſia.* Le vers commence : *Pauper æris*, & la difficiculté roule ſur le pronom *Hoc*, ſçavoir s'il ſe rapporte à la baſſeſſe ou à la pauvreté. Mêlez-vous Madame la Marquiſe * dans cette affaire ? Les Dames qui ont de l'eſprit, en ſont capables comme les hommes. Cependant croïez, s'il vous plaît, Monſieur & Madame, que je vous honore toûjours parfaitement.

* Madame de Colligny.

CLXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

A Chaſeu, ce 20. Février 1687.

CEla eſt plaiſant que j'aïe traduit deux fois ce qu'il y a de plus beau dans Martial, & que je ne connoiſſe ſon *Immodicis*, que par la traduction que Péliſſon en a faite. Ainſi, Monſieur, vous avez été trompé parce que je l'étois. Mais je maintiens encore qu'on ne peut pas ſur ces deux ſeuls vers, croire avec raiſon que Martial ait voulu parler des choſes inanimées.

Immodicis brevis eſt ætas, & rara ſenectus,
Quid ames cupias non placuiſſe nimis.

Ce n'eſt que ſur ces deux vers que j'ai trouvez dans la traduction de Péliſſon, qu'il ſe trompoit, en diſant au dernier vers :

Evitez d'aimer trop un objet trop aimable.

Et j'ai cru que Martial avoit voulu dire :

Ainſi

Ainsi pour éviter des chagrins en aimant,
Il faudroit n'aimer rien d'extrêmement aimable.

C'est un conseil qu'il a voulu donner, & non pas un precepte, qui n'est pas au pouvoir humain. S'il a pensé autrement, il a tort, & je ne le respecte pas assez pour vouloir avoir tort avec lui. Il n'y a point de sçavans en ce païs-ci dignes d'être consultez sur les Poëtes Latins. On m'a envoïé un factum d'un particulier contre un Evêque de je ne sçai où, dont vous trouverez cet endroit plaisant.

» On s'étonnera, peut-être, qu'a-
» près que Saint Pierre a quitté une
» barque & des filets qui étoient à lui,
» pour suivre Jesus-Christ, & pour
» remplir dignement les devoirs de sa
» vocation, un Evêque abandonne son
» diocése, & interrompe les fonctions
» de son ministere pour courir après un
» droit de pêche qui ne lui apartient
» pas.

Vous m'avoüerez, Monsieur, que ce début est plaisant. Ma fille de Colligny dit qu'elle aime mieux que vous l'aimiez que de l'honorer, & qu'elle se souvient de ces deux vers de Martial:

Mais ſçachez, ſi je vous revere,

Que je ne vous aimerai guere.

Elle vous offre auſſi la même choſe qu'elle vous demande. Je lui traduirai aſſez bien l'endroit que vous me marquez d'Horace pour qu'elle en puiſſe raiſonner.

CLXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur Jannin de Caſtille.

A Chaſeu, ce 20. Février 1687.

JE ne ſçaurois tarder davantage, Monſieur, à me réjoüir avec vous de vôtre bonne ſanté & de la fin prochaine de vos affaires. Ce ſont des biens conſidérables en tout tems, & ſur tout en celui-ci, où nous voïons beaucoup de gens ſe ruiner & mourir. En effet, voila bien du deüil & de l'affliction dans Paris. D'un autre côté cela fait auſſi de la joïe. Les Succeſſeurs qui ne ſont point parens ſe réjoüiſſent; comme par exemple, nôtre ami le Duc de Geſvres ne ſeroit pas Gouverneur de Paris, ſi le Duc de Créquy ne lui avoit

fait place. Je sçai que vous en êtes bien aise, Monsieur, & je le suis aussi. Je lui en viens de faire compliment. Au reste j'ai été quinze jours à Autun pendant & après le carnaval. Il me prit un grand rhume le soir du Mardy gras, dont je fus huit jours au lit & saigné deux fois. Je m'en porte fort bien, & je me tiens l'esprit en gaïeté comme si j'en avois de véritables sujets. C'est le premier & le meilleur remede dont les gens de nôtre âge doivent user. Je sçai bien que le tempérament y contribuë; mais je sçai aussi que la raison le peut redresser. Puisque Dieu nous a honnêtement partagez de ces biens-là, servons-nous-en & nous réjoüissons. Adieu.

CLXIV. LETTRE.

De Madame de Montmorency, au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Février 1687.

MOnsieur de Montausier n'a pas eû le Gouvernement de Paris, Monsieur. Il ne l'a pas même demandé. Le Roy le donna au Duc de Gesf-

vres aussi-tôt qu'il sçut la mort du Duc de Créquy. Sa Majesté a donné aussi fort promptement l'Abbaïe d'Avenay à la sœur de Monsieur de Boufflers. MONSIEUR a fait un jeu; je ne sçai qui en est; mais à propos de joüeurs, on fait Jeudy prochain la grande opération à Dangeau. On dit qu'il y a treize ans qu'il porte une fistule. Mademoiselle de Noailles épouse le Comte de Guiche. On lui donne quatre cens mille francs, & on les nourrit neuf ans. Le Marechal de Bellefonds demande à corps & à cri le Gouvernement de Lorraine. Il y a d'autres prétendans, mais c'est lui qui fait le plus de bruit. Ils étoient quatorze qui demandoient le Gouvernement de Paris. On dit que le Roi fera un voïage après Pâques à Compiegne. Les Bombardiers sont partis. Monsieur de Savoye qui étoit à la tête de ses troupes & de celles que le Roi lui a prêtées, est retourné fort promptement à Turin. On dit à la Cour que ce sont les plaisirs du carnaval qui l'y ont ramené. Nôtre ami Hauterive joüe tant que les jours & les nuits durent, & perd tout son bien. J'en suis presque aussi fâchée que lui;

car outre qu'il se ruine, chacun blâme sa conduite. J'ai la plus grande joïe du monde, Monsieur, de ce que vous me mandez que je suis votre premiere & meilleure amie, vous verrez que je ferai toûjours tout ce qu'il faut pour ne pas perdre auprès de vous une place que j'estime si fort. Adieu, Monsieur.

CLXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 26. Février 1687.

QUand je vois, Madame, qu'on donne le Gouvernement de Paris au Duc de Gesvres plûtôt qu'aux Ducs de Richelieu où de Montausier, cela ne me surprend pas, c'est toûjours un Officier de la Couronne, & de plus premier Gentilhomme de la Chambre en année. Voici la seconde operation qu'on fait à Dangeau; je le plains fort. Je me trouve bien vieux, quand j'entends dire qu'on marie le Comte de Guiche, de qui j'ai vû le pere qu'on nommoit le gros homme à dix ans, moi déja un homme fait. Le départ

des Bombardiers ne me fait pas croire que le Roy parte ; mais cela eſt bon pour tenir tout le monde en reſpect. Je ſuis fâché comme vous de la paſſion de notre ami Hauterive pour le jeu ; je remarque ſur ſon ſujet qu'on ne peut être heureux en ce monde : ſans le jeu y auroit-il un homme en France qui dût être plus content que lui ?

CLXVI. LETTRE.

Du Marquis de Broſſes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, le 1. Mars 1687.

LA diſtribution des Abbaïes eſt remiſe à la ſemaine Sainte. Madame la Dauphine eſt au lit depuis deux jours : on la croit groſſe. La Lotterie ſe ferme aujourd'hui. Le Roy va Mardy à Marly où il ſera quelques jours pour la tirer. Monſieur de Meaux qui en eſt un des inſpecteurs, a été obligé de remettre pour quelques jours l'Oraiſon funebre qu'il doit faire à Nôtre-Dame, de feu Monſieur le Prince. Il y a, diton, quarante mille Loüis d'or à la Lot-

terie. Lavardin eſt Ambaſſadeur à Rome. Saint-Vallier cherche à vendre ſa charge. Lully eſt à l'extrémité.

CLXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein, Comteſſe de Rabutin.

A Chaſeu, ce 5. Mars 1687.

IL y a plus d'un an, Madame, que je n'ai reçû de vos Lettres. J'en ſuis fort en peine, car vous devez à ma fille & à moi une réponſe ſur la Généalogie de Rabutin, que nous vous envoïâmes il y a dix-huit mois, & je vous ai envoïé depuis cela les portraits de ma famille qui eſt encore augmentée de deux garçons, dont ma fille de Montataire eſt accouchée. Je ſuis toûjours avec autant d'amitié que de reſpect, Madame, vôtre, &c.

CLXVIII. LETTRE.

De Monsieur Jeannin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 9. Mars 1687.

JE vous suis sensiblement obligé, Monsieur, de ce que vous voulez bien vous réjoüir avec moi de ma bonne santé, qui est la principale affaire après le salut, pour les gens qui sont avancez en âge comme nous. Quant à mes affaires, je ne m'attends pas d'en avoir une bonne fin; car je ne vois pas qu'ici on songe à païer ses dettes: mais je ne laisserai pas de sortir d'un embaras, & cela sera bon pour ma famille. Je vous avoüe que j'ai été fort aise que Monsieur le Duc de Gesvres ait eû le Gouvernement de Paris. C'est la plus grande joïe que j'aïe eûë depuis mes disgraces, n'aïant trouvé personne à qui j'aïe fait quelque plaisir durant le tems que j'étois en état de le faire, qui en ait mieux usé que lui. Je l'ai toûjours trouvé quand j'ai eu besoin de lui, il a encore conservé cela de nô-

tre tems. Mais à present on n'en trouve plus de la sorte. Chacun ne songe qu'à son intérest, & l'on ne trouve que de la dureté par tout. Voilà ce que j'ai trouvé à ce voïage ci plus qu'en aucun autre. C'est aussi sur cela qu'il faut prendre son parti, & tâcher de se rendre la vie la plus heureuse que l'on peut en province, & se passer de ce païs-ci, où dans le particulier je trouve beaucoup de necessité, quoique l'exterieur soit encore beau. Enfin, Monsieur, il faut sçavoir vivre en tous lieux & essaïer d'avoir du repos: c'est tout ce que je cherche. Adieu, Monsieur, je suis toûjours à vous du meilleur de mon cœur.

CLXIX. LETTRE.

Du Comte de Rabutin d'Allemagne au Comte de Bussy.

A Vienne, ce 6. Février 1678.

J'A reçû votre Lettre, Monsieur, & je vous suis infiniment obligé de la part que vous prenez à la grace que Sa M. Imperiale m'a faite, laquelle est d'autant plus grande, qu'il est sans exemple

qu'un Lieutenant Colonel soit parvenu à être Gênéral de Bataille sans avoir été Colonel. Et comme en ce païs-ci le Généralat n'est utile qu'avec un Régiment, S. M. Impériale a eû la bonté de me donner sa parole pour le premier Régiment de Dragons vacant. Voilà, Monsieur mon Cousin, l'état de mes affaires. Encore une fois je suis ravi de la part que vous y prenez. J'avois crû qu'en mon absence Madame de Rabutin vous auroit donné avis de la naissance de mon fils, que je tâcherai d'établir en ce païs-ci avec le plus d'éclat qu'il me sera possible. Adieu, mon cher Cousin.

CLXX. LETTRE.

De l'Evêque d'Autun au Comte de Bussy.

A Autun, ce 25. Mars 1687.

J'Arrive ici, Monsieur, & il me semble que je ne puis vous témoigner assez-tôt la joïe que je ressens de me voir raproché de vous. Elle seroit entiére si je pouvois me promettre que

ce fût pour ne me plus éloigner de mon Diocése ; mais je ne sçai pas encore quel sera sur cela mon destin. Ce que je sçai bien, Monsieur, c'est qu'on ne peut avoir plus d'impatience que j'en ai d'avoir l'honneur de vous assurer bien-tôt des sentimens d'estime & de respect avec lesquels je vous honore. Je vous supplie très-humblement que cette Lettre soit pour vous & pour Madame de Colligny. Je lui en dirois tout autant & même davantage, si je n'étois aussi surchargé que je le suis pour satisfaire à mes devoirs. Dans ce saint tems & la conjoncture de mon arrivée, ne voudriez-vous point venir entendre nôtre admirable Prédicateur?

CLXXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, ce 26. Mars 1687.

JE vous aurois épargné la peine de m'écrire, Monsieur, en me trouvant Mardy à Autun à vôtre arrivée, si la maladie de ma fille de Colligny ne

m'empêchoit depuis trois ſemaines de la pouvoir quitter. J'eſpere que cet obſtacle ne durera pas encore long-tems, & elle-même eſpere d'avoir l'honneur de vous aller voir après les Fêtes. Nous en avons tous deux une impatience extrême, & d'autant plus grande qu'on nous fait craindre que vous vous en retournerez bien-tôt à Paris. Pour le Pere Cenami, perſonne ne peut ſouffrir plus que nous de ne l'avoir pas entendu, car perſonne ne l'eſtime plus que nous faiſons, & ſans vanité ne connoît mieux le mérite de ce qu'il dit. Je n'ai oüi qu'un de ſes Sermons de ce Carême, c'étoit de l'aumône qu'il prêcha. Si j'euſſe eu au ſortir de l'Egliſe tout mon bien en argent, j'en aurois donné le tiers aux pauvres. Il plaît, il touche, il perſuade, il entraîne; & ce que j'eſtime encore plus de lui, c'eſt que ſa vie prêche encore plus que ſes paroles. Adieu, Monſieur.

CLXXII. LETTRE.

De la Comtesse de Rabutin Duchesse de Holstein, au Comte de Bussy.

A Vienne, ce 24. Janvier 1687.

JE vous suis bien obligée, Monsieur, de la part que vous prenez à l'avancement de Monsieur de Rabutin. S. M. Impériale lui a fait encore la grace de lui donner un écrit, par lequel il lui promet le premier Régiment de Dragons vacant. C'est le pas le plus difficile ; car il y a beaucoup de gens de service qui ne l'obtiennent point, & cela est d'un grand profit. La bonté que vous avez de vous souvenir de mon fils, m'oblige infiniment. Il se porte fort bien, Dieu mercy. J'ai bien de la joïe de voir que vous approuviez le dessein que j'ai pris de faire venir chez moi les sœurs de Monsieur de Rabutin. Vôtre approbation, leur esprit & leur vertu augmente l'envie que j'avois de les voir. Toute mon ambition est d'établir la Maison de Rabutin en

Allemagne ; pour cette fin, je tâcherai de faire recevoir mon fils Comte du Sain-Empire. Nous ne l'avons pas fait jusqu'à present, parce qu'il faut beaucoup d'argent pour cela. Je n'en ai pas beaucoup, mais ce que j'ai nous aidera à faire faire de la dépense à Monsieur votre Cousin. Je suis bien aise, mon Cousin, de vous donner part de toutes nos pensées, parce que vous êtes fort raisonnable. Je voudrois bien finir promptement nos affaires en Champagne, parce que si nous venions à avoir la guerre contre la France, nous aurions bien des difficultez qui ne sont pas à present, & je ne verrois de longtems mes belles sœurs. Elles font des reflexions fort sages, mais qui ne nous accommodent pas. Vous m'obligerez beaucoup si vous prenez part à tout ceci, afin que tout cela soit bien-tôt achevé, vous priant de me conserver toûjours votre amitié & de me croire tout à vous.

Je vous donne part, mon cher Cousin, que ma fille se va marier avec le Prince de Hochezollern, Prince de l'Empire.

CLXXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Rabutin Ducheſſe de Holſtein.

A Chaſeu, ce 5. Avril 1687.

JE viens de recevoir votre Lettre du 24. Janvier, Madame, avec une très-grande joïe, & plus grande que les autres fois, parce que j'étois en peine de votre ſanté, & de n'avoir point reçû de vos nouvelles depuis votre accouchement. Cela me ſurprit même de recevoir une Lettre de mon Couſin vôtre mari ſans en avoir des vôtres. Vous m'avez tellement accoûtumé à cette grace-là, Madame, que je ne m'en ſçaurois plus paſſer. Ne me la refuſez donc point, s'il vous plaît. Au reſte les particularitez que vous m'apprenez des graces que l'Empereur a faites à mon Couſin, me font un fort grand plaiſir ; & quand je lui entends dire qu'il établira ſon fils en Allemagne, je le trouve du meilleur ſens du monde. Je voudrois bien voir mon petit Cou-

ſin, je m'imagine que c'eſt un bel enfant, ſur les portraits de ſon pere & de ſa mere.

Vous, Madame, ni Madame votre fille, n'avez-pas un parent au monde qui prenne plus de part à ſon établiſſement que moi. Je vous ſupplie toutes deux d'en être bien perſuadées. Mais j'oubliois de vous demander, Madame, ſi vous n'avez pas reçû la Généalogie que je vous ai envoïée il y a près de deux ans, & le portrait de ma fille de Colligny, que je vous envoïai il y a un an, car vous ne m'en avez rien écrit. Je vous ſupplie de me le mander.

CLXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de de Geſvres.

A Chaſeu, ce 6. Avril 1687.

J'Ai ſur le cœur de ne vous avoir pas encore rendu graces, Monſieur, de l'honnêteté avec laquelle vous avez preſenté mon fils l'Abbé au Roy. Je ne ſuis pas le ſeul, Monſieur, qui vous trouve le meilleur & le plus génereux

ami du monde. Cependant si je n'eusse été trop pressé de ma reconnoissance, je ne vous aurois rien dit en cette rencontre, dans la crainte que vous ne voulussiez toûjours me faire réponse. C'est ce que je vous demande en grace de ne plus faire. Lisez mes Lettres quand je me donnerai l'honneur de vous écrire : faites ce dont je vous supplieray quand vous le trouverez faisable ; mais ne me répondez point par Lettres. Je n'ai rien à faire, & vous avez des occupations d'importance. Aimez-moi seulement, Monsieur, & croïez que vous n'avez pas un ami plus reconnoissant que moi, ni plus, &c.

CLXXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Chaseu, ce 6. Avril 1687.

JE ne vous écris pas toutes les fois que je songe à vous, Monsieur, car je vous écrirois trop souvent. Cependant il me semble qu'il y a si long-

tems que je ne l'ai fait, que differer davantage ce seroit rompre tout commerce. Je ne sçai pourtant pas si ce seroit à moi à recommencer; car si j'ai plus de loisir que vous, vous avez plus de matiere que moi. Il n'importe, n'aïant rien à vous dire de mon païs; je vais vous interroger sur le vôtre. Qu'est devenu le célébre Furetiere? Y a-t'il un Arrest contre lui? N'avez-vous plus de ressentiment de votre gravelle? Quand ferez-vous imprimer vos Heures Roïales? Comment soûtenez-vous l'absence de Madame de la Rongere, après la déclaration que je vous fis l'année passée? N'avez-vous pas de grandes allarmes de la voir dans mon païs? Il ne faut pas vous faire languir davantage, je m'en vais vous donner le coup de grace, je l'ai tenuë quinze jours dans mon Château de Bussy depuis un mois. Avec tout cela, il me prend un scrupule d'assassiner mon ami, quoique mon rival. Vivez donc, Monsieur, car je n'étois pas avec elle. Avez-vous lû l'Histoire de Cordemoy, & me conseillez-vous de la faire venir? Comment se porte Monsieur, de sa fiévre tierce? Si j'avois

l'honneur d'être à lui, je n'en serois pas plus en peine que j'en suis. Je vous supplie de lui en faire mon compliment. Y a-t'il long-tems que vous n'avez vû Madame de Montataire ? Ne la voulez vous pas accommoder avec la Chanoinesse* ? Que faites-vous ? A quoi vous amusez-vous ? Ne laissez-vous point éteindre votre feu ? Il me semble qu'il aide la chaleur naturelle. J'ai appris que vous aviez écrit une Lettre sur la santé du Roi, je vous supplie de me l'envoïer, je vous envoïerai aussi mes amusemens.

CLXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de la Rongere.

A Chaseu, ce 9. Avril 1687.

ENfin, Madame, vous êtes à Bussy, & je vous en rends mille graces, car je n'aurois pas été content que vous n'y eussiez pas fait plus de sejour ce voïage-ci que l'autre. Mais j'ai peur que vous n'y aïez pas été bien à vôtre

* Madame de Longueval Chanoinesse.

aiſe, & que les matelas de ma fille de Colligny ne vous aïent pas paru aſſez bons. Pour Mademoiſelle de la Rongere, je ne la plains pas tant ; à ſon âge on dormiroit ſur une table. Si j'avois pû quitter ma fille, je ne me ſerois pas fié à mon Concierge de vous faire les honneurs de ma maiſon ; mais il y a plus de ſix ſemaines qu'elle ne ſort point du lit ou de la chambre. Elle a été fort mal, mais elle ſe porte mieux, Dieu merci, & j'eſpere que les beaux jours acheveront de la rétablir. Au reſte, Madame, je ſçai que vous devez retourner à Dijon à la Pentecôte, & je m'attends que vous ferez encore une petite ſtation à Buſſy avant que de rentrer dans les horreurs des ſollicitations. A propos de cela, je me réjoüis des deux incidens que vous avez gagnez. C'eſt un bon préſage pour le reſte.

CLXXVII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 7. Avril 1687.

JE ne ſçai ce que vous jugerez de mon ſilence, Monſieur, mais afin que vous le ſçachiez, c'eſt que je ne ſçai que vous dire, à moins que je ne vous conte les Sermons que j'ai entendus toute cette ſainte ſemaine. Mais comme vous pourriez en avoir oüi autant que moi, ce ſeroit un aſſaſſinat que de vous en faire lire une demie douzaine ſur la penitence, dans le tems que vous chantez *Alleluia*. De vous parler de mon amitié, ce ſera bien-tôt fait. Je n'ai pas le talent d'en remplir des Lettres comme d'autres, & je laiſſe à mes petits ſoins à vous en perſuader. Pour des nouvelles je n'en ſçai point ou peu. Vôtre Couſine Madame de Vaſſé a épouſé Surville, le ſecond fils de Hautefort. Y*** ne mourra point de ſon opération, mais on dit qu'il lui en reſtera des incommoditez, & que la

posterité y perdra. Madame Colbert mourut hier. Il y a deux jours qu'elle se portoit bien. On croit le voïage du Roy à Luxembourg. Adieu, mon vrai ami, c'est beaucoup dire, dans le tems où nous sommes.

CLXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 11. Avril 1687.

JE commençois à m'impatienter, Madame, & j'allois faire beau bruit, si je n'avois reçû vôtre Lettre. Elle est toute propre à me radoucir, car elle est badine & tendre. Madame de Vassé a raison de faire la fortune d'un homme de qualité qu'elle aime & qui le mérite bien. Je plains fort Y ***, & plus encore sa femme. Madame Colbert est allée retrouver son mari. S'ils font en l'autre monde une aussi belle figure qu'ils ont fait en celui-ci, ils ne sont pas à plaindre. On est bien heureux en ce cas de n'avoir plus à mourir. Je ne croirai le voïage du Roy que quand il sera parti ; encore ne croirai-je où il va,

que quand il y sera arrivé. J'ai été si souvent trompé sur ses marches, qu'il ne m'attrapera plus, & je suis toûjours si fâché d'avoir été la duppe de ce qui n'arrive point, que je ne veux plus croire rien que ce qui sera arrivé. Adieu, Madame, vous avez raison de me croire votre vrai ami. C'est de cela que vous ne serez jamais la duppe.

CLXXIX. LETTRE.

Du Duc de saint Agnan au Comte de Bussy.

A Paris, ce 22. Avril 1687.

JE suis persuadé, Monsieur, que vous ne doutez pas ni de la profession que je fais en general de servir ceux qui m'emploïent, ni de l'attachement que j'ai pour un homme de votre qualité, de votre mérite, & de votre amitié. Pour moi, j'ai donné votre Lettre au Roy, & j'ai pris le tems d'un jour de dévotion, dans lequel il semble que le souvenir des services, l'oubli des fautes legeres & la compassion, font encore de plus grands effets sur le cœur

d'un Prince aussi bon & aussi juste que le nôtre. Cette Lettre a été bien reçûë, & j'en espere un heureux succès. Comme Monsieur votre fils s'est rendu pendant ce tems-là fort assidu, il n'est pas possible que la lecture de votre Lettre & la presence de Monsieur votre fils, qui a du mérite & des services, ne fasse son effet.

CLXXX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Saint Agnan.

A Chaseu, ce 26. Avril 1687.

PErsonne ne connoît mieux que moi, Monsieur, la grandeur & la bonté de votre cœur, & n'est plus convaincu de vous avoir tant & de si grandes obligations que je vous en ai. Vous m'en avez donné une nouvelle marque en donnant ma Lettre au Roy, à laquelle je suis bien sensible. Mais il faut que je vous ouvre mon cœur en cette occasion, Monsieur, en vous disant que quand le Roy m'a refusé les justes demandes que je lui ai faites, je n'ai

n'ai pû me persuader que tant de châtimens fussent dûs aux fautes dont le Roy croit me punir ; mais je me suis mis dans la tête que Dieu a rempli le cœur de Sa Majesté de toute la colere qu'il me témoigne pour me châtier de mes pechez, & cette pensée m'a sauvé du desespoir. Il ne m'abandonnera pas assurément, & j'espere que ma résignation abregera mes souffrances, & qu'il me donnera la persévérance dans la bonne & dans la mauvaise fortune. Je serai toûjours dans l'une & dans l'autre, Monsieur, le plus fidelle & le plus reconnoissant de vos amis.

CLXXXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au premier President de Dijon.

A Châseu, ce 9. Avril 1687.

VOus avez été long-tems cette fois à Paris, Monsieur, & quoique je n'aille guére à Dijon, je vous aurois mieux aimé dans la Province, où à un coup près j'aurois eû l'honneur de vous voir en deux jours. Voilà bien

des morts depuis quelque tems ; cela nous avertit nous autres contemporains de veiller. Pour moi qui ſuis votre aîné, je ne m'endors pas. Cependant je n'ai ni goutte ni gravelle. Je crois que vous êtes de même, & j'eſpere que nous irons pour le moins auſſi loin que Madame de Villeſavin, qui vient de mourir à quatre-vingt-dix ans. Je le ſouhaite, Monſieur, & que vous croïiez bien que je ſuis à vous de tout mon cœur.

CLXXXII. LETTRE.

Du premier Preſident de Dijon au Comte de Buſſy.

A Dijon, ce 16. Avril 1687.

J'Ai bien eû de la joïe, Monſieur, de recevoir de vos nouvelles, & de voir que vous vous portez aſſez bien pour prétendre d'aller auſſi loin que Madame de Villeſavin. Vous avez longtems à veiller, ſi vous ne vous endormez pas juſques-là. Cependant vous avez raiſon de regarder d'un autre œüil ce long avenir; Madame Cornuel di-

soit sur cette mort (qu'elle se trouvoit à present à découvert,) quoique nous ne soïons pas à vingt ans près de son âge, il est bon de ne pas s'endormir. Je vous cede de bien des manieres, Monsieur, & je vous respecte sans envier vôtre aînesse. Au reste vous parlez comme si vous aviez renoncé aux grandes Villes. C'est le moïen d'être davantage à vous, & de tirer du silence les profits que le bruit & les affaires vous enlevent. Mon tems n'est pas encore venu d'y renoncer, je pense bien toutefois qu'il est trés-bon d'avoir ces sentimens, & que c'est un effet de la grace d'y céder & de les suivre. Joüissez de votre bonheur, Monsieur, la tranquilité alonge la vie, comme elle l'adoucit, & croïez, s'il vous plaît, que les occasions de vous servir seront de vrais agrémens dans la mienne.

CLXXXIII. LETTRE.

De Madame de Scudery au Comte de Bussy.

A Paris, ce 11. Mai 1687.

SAchez, Monsieur, que la premiere chose que je fais en recevant vos Lettres, c'est de voir si elles sont bien longues, & quand elles ne le sont pas, j'en ai un vrai chagrin; cela soit dit en passant. Le Roy partit hier. Son voïage sera de vingt-cinq jours: il mene Madame de Bourbon que la fiévre ne fait que de quitter; mais à la Cour les corps ne sont pas faits comme les nôtres. On soupçonne que Madame la Dauphine soit grosse. Ce n'est pas nôtre ami Hauterive qui va à Vienne, c'est Lusignan qui n'y songeoit pas. Beuvron a deux mille écus de pension. Je meurs d'envie que vous voïez l'oraison Funebre de Monsieur le Prince, faite par le Pere Bourdaloüe: nous l'admirons.

CLXXXIV. LETTRE.

De la Marquise de C** au Comte de Bussy.

A Toulonjon, ce 14. Mai 1687.

JE ne reçûs votre Lettre que Dimanche au soir, Monsieur, *al gran dispetto del filia*. Je vous promets de bien songer à ma santé, puisque vous m'assurez que vous vous en porterez mieux. J'ai trouvé Alonne aujourd'hui à Toulonjon, aussi changé de figure que de nom; rien n'est plus joli. On me mande de Paris que le Roy partit Samedy; qu'il mit pied à terre à la Place des Victoires, pour voir sa statuë & celle de la Renommée. Le Roy, Monseigneur, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty, Madame de Maintenon, Madame de Chevreuse, & Madame la Princesse d'Harcour, sont dans le carosse du Roy. Le Roy a nommé Messieurs Voisin, Bignon, Pommereu, d'Aguesseau, & l'Abbé Pelletier pour aller chacun assisté d'un Maître des Requêtes dans les Provin-

ces, voir de quelle maniere on pourroit ſoulager le peuple, ſans rien retrancher au Roy, c'eſt-à-dire, empêcher les Partiſans de voler. Madame la Princeſſe eſt allée à Bourbon avec Mademoiſelle de Bourbon.

Nous avons lû l'Oraiſon Funebre de Monſieur le Prince, faite par Monſieur de Meaux. Je croi qu'il a bien retouché au paralelle en la faiſant imprimer. Cette piece nous paroît inégale : il y a de beaux endroits, de fort médiocres & de fort languiſſans, ſouvent de mauvaiſes épithetes, & de méchantes expreſſions. Je ne parle ainſi qu'à vous, Monſieur, parce que vous me l'avez ordonné, & que ſi je dis mal, vous me le ferez connoître ſans vous mocquer de moi.

CLXXXV. LETTRE.

De la Marquise de *** au Comte de Bussy.

A Paris, ce 20. Juin 1687.

J'Ay de la peine, Monsieur, à vous parler de la mort du pauvre Monsieur de saint Aignan ; car je sçai la douleur que vous en aurez. Il est mort d'une grosse fiévre, qui auroit emporté un homme de trente ans. Sa fermeté a paru jusqu'aux derniers momens de sa vie. Sa femme s'alla mettre aux Filles de Saint-Joseph, & Madame de Claire vint prendre ses enfans. Monsieur & Madame de Beauvilliers sont à Bourbon.

CLXXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Beauvilliers.

A Chaseu, ce 28. Juin 1687.

VOus auriez raison, Monsieur, de croire que j'aurois perdu l'esprit ou la vie, si je ne vous disois, sur la perte que vous venez de faire de Monsieur votre pere, que si Dieu ne me soûtenoit, je serois au desespoir. C'est-là le comble de mes disgraces, & où j'aurois grand besoin d'une vertu pareille à la vôtre. Je vous demande pardon, Monsieur, si je ne vous parle que de ma douleur ; mais vous ne doutez pas que je ne prenne part à la vôtre ; car outre que vous êtes le fils du meilleur ami que j'eusse au monde, vous m'avez toûjours donné des marques de l'honneur de votre amitié. Continuez-les-moi, Monsieur ; remplacez-moi, s'il vous plaît, l'ami que je viens de perdre ; & croïez que je n'aurai pas moins pour vous que j'ai eû pour lui, d'estime, de respect, de tendresse &

de reconnoissance, & que je ne serai pas moins, Monsieur, &c.

CLXXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Chaseu, ce 10. Juillet 1687.

IL y a long-tems que je n'ai eû de vos nouvelles, Monsieur. Après la perte que je viens de faire de mon ami Saint-Aignan, je suis plus disposé à craindre sur la moindre interruption du commerce que j'ai avec mes amis; ce n'est pas que celui que je regrette ne fût bien plus vieux que vous, mais on meurt à tout âge. Eclaircissez-moi donc promptement de l'état où vous êtes, & croïez que vous êtes toûjours mon bon ami.

CLXXXVIII. LETTRE.

De Monſieur Jeannin de Caſtille au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. Juillet 1687.

IL m'auroit été plus avantageux, Monſieur, d'avoir reçû l'honneur de ſalüer le Roy un peu plûtôt, puiſque j'en aurois joüi plus long-tems, & que cela m'auroit aidé à ſortir plûtôt de mes affaires. Mais il vaut mieux tard que jamais ; comme vous dites fort bien, Monſieur, le tems finit toutes choſes & nous finiſſons auſſi. Cependant je vous remercie des marques que vous me donnez de votre amitié en cette occaſion, vous aſſurant qu'on n'en peut avoir plus de reconnoiſſance que j'en ai. On m'a dit que le Roy avoit mis auprès de Monſieur le Duc de Bourgogne le fils aîné du ſecond lit de Monſieur le Duc de Saint-Aignan ; que Sa Majeſté a voulu qu'on le fit le ſecond Chevalier de Malte, avec deux mille livres de penſion qu'il lui donne, & douze mille livres à Madame ſa mere. Le Duc de Beauvilliers lui a envoïé dix mille francs pour ſon deüil.

CLXXXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Toulonjon sa belle-sœur, avec laquelle il badinoit toûjours.

A Crescia, ce 21. Juillet 1687.

RONDEAU.

C'Est trop long-tems tarder à vous écrire,
Aimable Iris, il faut enfin vous dire
Que mon esprit est tout en desarroi
En votre absence, & qu'encor je prévoi
Qu'à l'avenir je n'y pourrai suffire.

Deux mois d'absence à quiconque soupire,
C'est plus d'un an de peine & de martyre.
C'en est bien plus, c'est un siecle pour moi.
C'est trop long-tems.

Le tems est cher à tout ce qui respire,
Mais le barbon sous l'amoureux empire
Est plus pressé d'en faire un bon emploi.
Toûjours vous voir je m'en fais une loi,
Etre un moment sans voir ce qu'on desire,
C'est trop long-tems.

CXC. LETTRE.

De l'Abbé de Choisy au Comte de Bussy.

A Paris, ce 4. Août 1687.

QUi vous eût dit, Monsieur, il y a quinze ans que cet Abbé de Choisy, votre voisin, seroit un jour votre confrere ? Vous ne l'eussiez jamais crû en lisant ses Lettres; & même en lisant celle-ci, pourrez-vous croire que Messieurs de l'Académie, tous gens de bon sens & de bon esprit, aïent voulu mettre son nom dans la même liste que le vôtre ? Consolez-vous, Monsieur, il faut bien qu'il y ait des ombres dans les tableaux. Les uns parlent, les autres écoutent, & je sçaurai fort bien me taire, sur tout quand ce sera à vous à parler. Venez donc quand il vous plaira, vous ne me trouverez point dans votre chemin. Quoique ma nouvelle dignité me fasse vôtre égal (en Apollon, s'il vous plaît) je me rangerai toûjours pour vous laisser passer.

CXCI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Choisy.

A Colligny, ce 19. Aoust 1687.

RIen au monde n'étoit plus vraisemblable il y a quinze ans, Monsieur, que vous seriez un jour un digne Académicien. Je n'en connois point qui mérite mieux de l'être. Vous aviez déja un beau feu dans l'esprit quand vous étiez mon voisin, & mon ami. Aujourd'hui que vous n'êtes plus que mon ami, & mon confrere, l'âge a reglé cette vivacité, & vous a donné pour plaire tout ce qui pouvoit vous manquer. Je n'étois pas sur les lieux pour vous donner ma voix, mais je bats les mains sur votre élection, & j'ai peine à m'empêcher de faire compliment à Messieurs de l'Académie sur le choix qu'ils ont fait de vous. Je vous assure que mon estime pour vous n'est pas moindre que mon amitié, & que je serai toûjours à vous du meilleur de mon cœur.

CXCII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Toulonjon.

A Colligny, ce 27. Aoust 1687.

JE pensois finir notre absence par le Rondeau que je vous ai envoïé, ma chere sœur, mais je vois bien que je n'aurai encore que trop de tems pour vous écrire en prose. Au reste, ma chere sœur, votre remede m'a presque guéri de mon rhumatisme au bras. Je vous en rends mille graces ; & à ce propos.

Marot un des Valets de Chambre de François premier aïant été blessé au bras à la bataille de Pavie, écrivit à une femme qu'il aimoit en France, le détail de cette journée, & comment il avoit été blessé ; & après avoir badiné sur les blessures que lui avoient fait ses amis & ses ennemis, il finit sa Lettre comme je vais finir la mienne.

Celle du bras journellement s'amende,
Celle du cœur, je vous la recommande.

CXCIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Colligny, ce 17. Août 1687.

SI vous m'aimez toûjours, Madame, vous devez être en peine de n'avoir point eû de mes nouvelles depuis deux mois que je suis en Comté. Je vous pardonne de n'avoir sçû où me prendre, les Postes n'aprochent pas de dix lieuës l'endroit où je suis; c'est pourtant le lieu dont le nom a tant fait de bruit en France il y a six vingt ans. Cette Terre a été entre les mains de trop grands Seigneurs pour être en bon état. Nous avons trouvé dans les papiers de cette Maison une Loüise de Montmorency sœur du grand Connétable & mere de l'Amiral, qui étoit une fort habile femme. Si ses enfans avoient eû autant de conduite qu'elle, nous n'aurions pas tant de peine à rechercher aujourd'hui les droits perdus ou égarez de son arriere petit-fils dans cette Terre. Je me suis déja réjoüi avec vous, Madame, de la Lieutenance du

Roy, que Sa Majesté a donné à Monsieur votre fils. Le grand Connétable n'étoit que Gendarme à l'âge qu'il a. Il est dans le chemin de tous les honneurs de la guerre, & il a un nom qui en fait bien valoir le mérite.

CLXIV. LETTRE.

De Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 24. Septembre 1687.

TOutes vos réflexions sur les vicissitudes de la Cour, sont admirables, Monsieur; il s'y fait tant de changemens tous les jours que je ne doute pas qu'il ne s'en fasse quelqu'un en votre faveur si vous y venez : car vous sçavez qu'en la Cour comme en galanterie les absens ont tort. Si vous ne réüssissez pas, nous dirons que Dieu qui donne & qui ôte tout avec justice, parce que tout lui appartient uniquement, aura voulu vous priver d'un bien qui n'étoit votre propre que très-improprement. Venez donc, Monsieur, nous moraliserons sur toutes sortes de sujets. Je me suis jetté dans la politique : Je repas-

se des fragmens d'histoires, & de tout ce que je lis, je me forme l'idée d'Horace & je dis comme lui :

Delirant Reges, plectuntur Achivi.

Si cette regle a une exception, comme il n'y en a point de generale, c'est à l'égard du Roy, le modelle de ceux qui viendront, quoi qu'il n'en ait eû aucun parmi ceux qui sont passez. Adieu, Monsieur, mes complimens à la divine Marquise * que j'honore parfaitement.

CXCV.^e LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 8. Novembre 1687.

IL y a déja quelque tems, mon Réverend Pere, qu'on a mandé à ma fille de Colligny que le Pere Rapin étoit dangereusement malade. L'état où j'étois alors ne me permit pas de vous demander de ses nouvelles ; j'étois moi-même très-incommodé. Aujourd'hui que je me porte mieux, je

* Madame de Colligny.

vous ſupplie, mon Réverend Pere, de me mander l'état où il eſt, j'en ſuis bien en peine. J'aime toûjours fort mes bons amis, mais il y a des rencontres où l'amitié ſe fait ſentir davantage. Mandez-moi auſſi comment vous vous portez de vos douleurs de tête; elles m'ont fait vous plaindre extrêmement. Je n'ai point apprehendé pour votre vie, & les langueurs du Pere Rapin m'ont toûjours donné plus d'allarmes. Vos maux me paroiſſoient venir de trop de ſanté, & les ſiens d'une défaillance de nature. Eclairciſſez-moi de tout cela, s'il vous plaît, & croïez que perſonne ne prend plus de part en tout ce qui vous touche que moi.

CXCVI. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 13. Novembre 1687.

JE vois bien que vous ne ſçaviez pas encore la perte que nous avons faite du Pere Rapin, Monſieur, & je ſuis aſſuré que vous n'en ſerez guere moins touché que moi; car je connois la bon-

té de votre cœur, & je ſçai combien vous aimiez le Pere Rapin. Le pauvre homme eſt tombé tout à coup. Il alla au commencement de Septembre à Baſville avec ſa ſanté ordinaire qui étoit bonne, & qui aux apparences près valoit mieux que la mienne. Dès le ſecond jour il fut attaqué d'une eſpece de legere apoplexie qui ne lui ôta ni la connoiſſance, ni la parole, mais qui le tint pourtant trois jours dans un grand aſſoupiſſement qui fut ſuivi d'un commencement de paralyſie ſur le côté droit. Sa tête s'embaraſſa en même temps, & ſon eſprit commença à s'affoiblir & à s'égarer. Comme il ne ſentoit point de mal & qu'il aimoit fort Baſville, on eut peine à lui perſuader qu'il ſeroit mieux à Paris, & on ne l'y ramena qu'en lui promettant de le remener à Baſville, quand il auroit vû les Medecins. Les remedes qu'on lui fit ne ſervirent qu'à dégager un peu ſa tête & à lui donner un jour ou deux libres pour ſe confeſſer. Il fut depuis dans un état pitoïable, n'aïant honte de rien, ne diſant mot ou parlant ſans raiſon & ſans ſuite, hors quelques momens qu'il élevoit ſon cœur à Dieu par habitude, &

qu'il entroit dans les ſentimens de piété qu'on lui ſuggéroit. Du reſte ne croïant point être en danger & me diſant quelquefois qu'on ne mouroit jamais ſans fiévre, pour vérifier ſa parole, la fiévre lui prit le 25. Octobre, & l'emporta le 27. dans un redoublement. Je vous ai fait ce petit détail comme à un bon ami, & je vous laiſſe à penſer quelle a été ma douleur, de voir mourir le meilleur de mes amis ſans en pouvoir tirer une parole raiſonnable. C'eſt la plus grande perte que je puiſſe faire, & je vous avoüe, Monſieur, que je ne ſçai comment la ſoûtenir. Il ſemble que Dieu ne m'ait donné de la ſanté depuis quelque tems que pour me faire ſentir davantage tout mon malheur; ou pour me le faire ſouffrir plus conſtamment. Il eſt le maître, & nous devons nous ſoumettre à tous ſes ordres, quelque rigoureux qu'ils ſoient. Je vous demande plus que jamais la continuation de vos bonnes graces & la permiſſion de lier avec vous un commerce d'amitié. Un ami comme vous, Monſieur, eſt tout propre à me conſoler, où du moins à me retirer de la langueur où les chagrins ſeroient capables de me jetter.

CXCVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 19. Novembre 1687.

JE me donnai l'honneur de vous écrire le 8. de ce mois, mon Reverend Pere, pour vous demander des nouvelles de notre pauvre ami le pere Rapin, & j'apprends par votre Lettre du 13. le détail de sa mort qui me fait autant de peine que sa mort même. Je vous plains fort sur l'ami que vous avez perdu, mon Révérend Pere, & je me plains autant que vous, car je l'aimois cherement; j'espere qu'avec l'âge vos maux diminuëront. Je reçois du meilleur de mon cœur l'offre que vous me faites de redoubler notre commerce & notre amitié. Je médite un voïage à la Cour dès que je pourrai le faire sans hazarder ma santé. Je devois partir pour Fontainebleau les premiers jours d'Octobre, quand je tombai malade; j'espere qu'à ce voïage nous serons souvent ensemble.

CXCVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de Monjeu.

A Chaſeu, ce 18. Novembre 1687.

VOus oubliez vos pauvres amis, Madame ; je ne vous y ai pourtant point obligé, ſi ce n'eſt que je vous aïe déplû par ma maladie. Effectivement vous avez aſſez la mine de n'aimer que les gens qui ſe portent bien. Cependant il eſt toûjours prudent de ſe ménager avec tout le monde : on ne ſçait ni qui meurt ni qui vit. Sérieuſement, Madame, cela me fait de la peine de ne recevoir aucune marque de votre amitié en cette rencontre, vous que j'ai toujours fort aimée, & ſur tout quand vous fûtes entre les mains de l'Oculiſte de Langres. Aprés tout, Madame, vous voïez bien que quand on ſe plaint avec autant de tendreſſe & autant de douceur que je fais, on ne cherche qu'à être appaiſé.

CXCIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 24. Novembre 1687.

JE vous rends mille graces de l'éloge de notre ami le Pere Rapin que vous m'avez envoïée, mon Reverend Pere, j'en suis très-content, il est fort bien fait. Ce n'est point un portrait d'imagination; on voit bien qu'il est fait d'après nature. Vous n'êtes pas un exagerateur. Pour moi dès que je vois un éloge trop poussé, comme je ne sçaurois alors fixer ma croïance, cela me met en chagrin; je crois qu'on m'en veut imposer, & je ne crois rien du tout, ou du moins fort peu de chose. Mais outre que je connoissois fort l'homme que vous nous dépeignez, c'est qu'il y a un grand air de verité dans ce que vous nous dites de lui. Je serai ravi, mon Reverend Pere, de voir votre Livre de *La maniere de bien penser*. La France vous aura bien plus d'obligation qu'à Messieurs de l'Académie. Ceux-ci ne redressent que les paroles,

& vous redressez le sens. Prenez la peine de l'envoïer à l'Abbé de Bussy. Adieu, mon Reverend Pere ; joignez à l'amitié que vous aviez déja pour moi, celle que vous aviez pour notre cher ami. J'en ferai de même pour vous : Je croi qu'il sera bien aise que nous soïons ses heritiers.

CC. LETTRE.

De Mademoiselle de Rabutin, qui étoit allée demeurer avec le Comte de Rabutin son frere à Vienne, au Comte de Bussy.

A Vienne, le 28. Octobre 1687.

DEpuis que je n'ai eû l'honneur de vous écrire, Monsieur, ma belle-sœur est accouchée d'un garçon, & elle m'a chargée de vous le faire sçavoir, sçachant que vous vous interessez si obligeamment à tout ce qui la regarde. Cette joïe a été troublée par la mort de Monsieur son fils aîné du premier lit, qui fut tué au dernier combat donné contre les Turcs. Elle n'en

a

a plus qu'un de quinze ans, fort joli garçon. Elle n'en a pas été quitte pour ce chagrin : après que mon frere fut sorti heureusement de ce combat, il tomba malade & fut à l'extrémité. Il guerit & retomba en suite plus mal que la premiere fois. Il est pourtant hors de péril. Toute la Cour de l'Empereur lui a fait l'honneur de lui rendre visite. Monsieur le Duc de Baviere qui n'en fait jamais, l'a vû deux fois. Je ne vous sçaurois assez dire, Monsieur, combien ma belle-sœur vous est obligée des sentimens avantageux que vous avez pour elle ; si vous l'aviez vûë vous l'estimeriez encore davantage. Vous ne sçauriez vous imaginer combien elle aime son mari ; cela lui donne de l'amitié pour tout ce qui s'appelle Rabutin. Mais outre cela elle a pour votre personne une estime & une veneration sans pareille. Pour nous il n'y a point d'honnêteté que nous n'en recevions tous les jours. La jeune Princesse sa fille qui est fort aimable, espere d'aller l'année prochaine en France. Elle se fait un plaisir de songer qu'elle pourra vous y voir. Les Etats de son mari sont près de Strasbourg. Il est de la Maison de Brandebourg, & on

l'appelle le Prince de Lauffen. Adieu mon cher cousin.

CCI. LETTRE.

De la Marquise de *** au Comte de Bussy.

A Bussy, ce 25. Novembre 1687.

IL faudroit, Monsieur, faire publier à qui voudra voler la chasse, la pêche, & les bois; nous y gagnerions plus qu'à les affermer. Il est vrai que je n'avois jamais compté pour une ressource ce qu'on nous voleroit, c'est pourtant une maniere de subsistance dont on ne faisoit pas assez de cas. Je vais mettre cela desormais dans les dénombremens des Terres que je voudrai affermer, ou vendre; & je vous avouë que je fais autant de fonds sur ce qu'on nous vole que sur ce qu'on nous doit.

CCII. LETTRE.

De l'Abbé de *** au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Novembre 1687.

LE Charmel s'est retiré aux Peres de l'Oratoire où toute la Cour le va voir. Il dît au Roy en prenant congé de lui, qu'il devoit sa conversion à la lecture d'un Livre intitulé, la verité de la Religion, fait par la Badie; & sur ce que le Roy lui vouloit persuader de rester à la Cour pour y servir d'exemple, il répondit à Sa Majesté, qu'il se sentoit trop foible pour resister aux méchans exemples, & pas assez fort pour ne suivre que les bons.

Saint Vallier vient enfin de vendre sa charge au frere du Pere Lachaise. Le Roy ne se contente pas de réformer le Clergé, il réforme encore les seculiers & dans la Robe & dans l'Epée. Les filles de Madame la Dauphine sont fort consternées, Madame de Monchevreüil leur Gouvernante aïant obtenu du Roy la permission de sortir de cet emploi,

on leur en cherche une autre. Tonnerre épouse la fille de Mennevillette Secretaire de Monsieur ; son pere lui donne six cens mille francs. La nouvelle de la mort du grand Visir est fausse. Ce qu'il y a de vrai, c'est que sur les avis qu'il eut après la perte de la bataille, il alla trouver le Grand-Seigneur auprès duquel il se déchargea de tout le blâme de cette action, sur les quatre Bachas qui commandoient sous lui : sur cela le grand Seigneur leur envoïa demander leurs têtes, eux qui avoient gagné l'armée marcherent sans crainte vers Constantinople. Le Grand-Seigneur s'est sauvé en Asie. Les révoltez, dit-on, ont mis Soliman son frere sur le trône. Voilà ce qu'il y a d'assuré.

CCIII. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 1. Decembre 1687.

J'Ai un ami, Monsieur, neveu de Monsieur Corneille, qu'on appelle Fontenelle, qui songe à la place de

Monsieur le President de Mesmes, vacante à l'Academie. Il a beaucoup de mérite ; je vous le menerai dès que vous serez arrivé, & je vous ferai voir ses derniers Ouvrages, qui vous charmeront assurément. Je vous demande pour lui votre voix. On dit que Monsieur demande cette place à Messieurs de l'Academie pour le Precepteur de Mademoiselle. Si cela est, personne n'entrera en concurrence. Je ne parle en faveur de mon ami qu'en cas que ses rivaux n'aïent d'autre recommandation que leur propre mérite. Mandez-moi quand vous viendrez à Paris, afin que nous causions tête à tête chez vous ou chez moi ; car je ne parle à mon aise à mes vrais amis que de cette maniere. Adieu, Monsieur.

CCIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Toulonjon.

A Versailles, ce 22. Decembre 1687.

J'Arrive ici, ma chere Sœur, où je n'ai encore vû personne. Je ne veux pas me reprocher d'avoir eu une heure de loisir depuis que je vous ai quittée, sans l'emploïer à vous faire voir que je ne vous oublie pas. Il est assez heureux pour vous faire ma cour, que je trouve ce loisir à Versailles. Quand il me manquera pour vous écrire, je ne laisserai pas de songer à vous, ma chere Sœur. Mais faites-moi aussi la grace quand vous ne m'écrirez pas, de songer à moi; car vous ne sçauriez penser à personne qui connoisse & qui sente plus vivement que moi le prix de votre souvenir & de votre amitié.

CCV. LETTRE.

De la Marquiſe de *** au Comte de Buſſy.

A Chaſeu, ce Janvier 1688.

JE ſuis ravie, Monſieur, de vous voir la confiance que vous avez en Dieu. La mienne n'eſt pas compréhenſible, graces à ſa bonté; car je compte pour un grand bien d'eſperer dans le malheur. Il y a un petit mot Italien ſur cela qui me plaît fort. *Spero nel diſperato.* Tous les plaiſirs de la vie ſont traverſez. Le Roy réuſſit à Cologne, & l'on le chagrine à Rome. Sa gloire & ſa pieté l'embaraſſeront, mais ſa conduite & ſa fortune ne le laiſſeront pas long tems en peine. Voilà un raiſonnement qui eſt prononcé comme une Centurie, mais enfin c'eſt ce que je penſe.

CCVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Toulonjon.

A Versailles, ce 26. Janvier 1688.

JE commence à m'ennuïer beaucoup ici, ma chere sœur; la petite grace que le Roy a fait à mon fils l'Abbé me fit passer agréablement les huit premiers jours. Après cela la fatigue de la Cour à quoi je ne suis plus accoûtumé, l'argent qu'il faut toûjours avoir à la main, les longueurs de toutes les affaires qu'on y a, me dégoûtent fort d'y faire un long sejour. Je trouve encore que la raison de mon ennui ne vient pas tant du lieu où je suis, que de celui où je ne suis pas. Je ne sçai si je me fais bien entendre, je m'en fie à votre vivacité. Je vous porterai des Livres nouveaux; j'ai peur qu'ils ne vous réjoüissent plus que mon retour, car rien n'est plus amusant; ce sont les Eglogues de Fontenelle, qui me ravissent; les Caracteres de Theophraste par la Bruyere, les Ouvrages de Madame des Houlieres, & la maniere

de bien penser sur les ouvrages d'esprit, par le Pere Bouhours. Tout cela vous plaira fort : & ne pouvant vous donner plus d'esprit que vous en avez, ils vous donneront toute la délicatesse qu'il faut pour juger bien de tout ce que vous lirez. Je plains bien ma fille de Colligny du tems qu'elle a passé sans vous & sans moi. Pourquoi faut-il que les gens qui s'accommoderoient toûjours bien ensemble, soient obligez de se quitter si souvent ? Mais je ne finirois pas, si je me mettois sur le chapitre de l'absence.

CCVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Termes.

A Paris, ce 10. Mars 1688.

J'Ai lû avec plaisir, Monsieur, la traduction de Theophraste ; elle m'a donné une grande idée de ce Grec, & quoi que je n'entende pas sa langue, je croi que Monsieur de la Bruyere a trop de sincerité pour ne l'avoir pas rendu fidellement. Mais je pense aussi que leur

le Grec ne se plaindroit pas de son traducteur.

Si nous l'avons remercié, comme nous l'avons dû faire, de nous avoir donné cette version, vous jugez bien quelles actions de graces nous avons à lui rendre d'avoir joint à la peinture des mœurs de anciens, celles des mœurs de notre siecle. Mais il faut avoüer qu'après nous avoir montré le mérite de Théophraste par sa traduction, il nous l'a un peu obscurci par la suite. Il est entré plus avant que lui dans le cœur de l'homme, il y est même entré plus délicatement & par des expressions plus fines. Ce ne sont point des portraits de fantaisie qu'il nous a donnez, il a travaillé d'après nature, & il n'y a pas une décision sur laquelle il n'ait eû quelqu'un en vûë. Pour moi qui ai le malheur d'une longue experience du monde, j'ai trouvé à tous les portraits qu'il m'a fait des ressemblances peut-être aussi justes que ses propres originaux.

Au reste, Monsieur, je suis de votre avis sur la destinée de cet ouvrage que dès qu'il paroîtra il plaira fort aux gens qui ont de l'esprit, mais qu'à

la longue il plaira encore davantage. Comme il y a un beau ſens enveloppé ſous des tours fins, la révision en fera ſentir toute la delicateſſe. Tout ce que je viens de vous dire, vous fait voir combien je vous ſuis obligé du preſent que vous m'avez fait, & m'engage à vous demander enſuite la connoiſſance de Monſieur de la Bruyere. Quoique tous ceux qui écrivent bien ne ſoient pas toûjours de fort honnêtes gens, celui-ci me paroît avoir dans l'eſprit un tour qui m'en donne bonne opinion & qui me fait ſouhaiter de le connoître.

CCVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Toulonjon.

A Verſailles, ce 19. Mars 1688.

LEs affaires de la nature de la mienne ſont ſi longues en ce païs-ci, ma chere Sœur, que je ne ſçaurois en attendre la fin. La patience, l'argent, & vous, tout cela me manquant, je vais laiſſer à un de mes amis le ſoin de ſolliciter pour moi. Monſieur le Contrô-

leur général me dit que c'eſt la même choſe que ſi je demeurois, & je le croi au premier mot. Quel plaiſir n'aurai-je pas, ma chere ſœur, ſi de Toulonjon j'apprends que mes affaires ſont faites à Verſailles ? Toûjours ſerai-je bien plus conſolé d'un méchant ſuccès dans vôtre voiſinage qu'ici.

Je ſçai bien que l'argent qui fait tous nos deſirs,
Eſt la ſource auſſi des plaiſirs :
Que ſans lui l'on ne peut rien faire.
Je ſçai des choſes cependant,
Qui me rendroient bien plus content
Que le ſurplus du neceſſaire.

Une Amie de la Comteſſe de Toulonjon qui ſe trouva avec elle, répondit au Comte de Buſſy.

A Toulonjon, ce 22. Mars 1688.

L'Amitié la plus ſincere
Fort rarement ſe préfere
A beaucoup d'argent comptant.
Pour l'amour, c'eſt autrement.

Lui ſeul doit rendre content ;
Le ſurplus du neceſſaire,
N'eſt pas mettre aſſez au jeu.
Ainſi c'eſt trop, ou trop peu.

CCIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Monjeu.

A Verſailles, ce 28. Mars 1688.

QUoique je ne doutaſſe point de votre joïe, Madame, ſur l'Abbaïe que le Roy a donnée à mon fils, j'ai été ravi que vous me l'aïez écrit. Les nouvelles marques de votre amitié me touchent auſſi ſenſiblement que les premieres, & je vous aſſure que je n'oublierai jamais ni les unes ni les autres.

Nous nous ſommes fort vûs, Monſieur Jeannin & moi. Il ſe porte à merveille, il m'a trouvé bon viſage ; un petit air de bonne fortune, fait un petit air de bonne ſanté. Cependant je ſuis bien las d'être long-tems debout ſans ſortir d'une place, & de courir

le long de ces grands appartemens pour se faire entrevoir au Roy. Je ne croi pas être fou, quand je trouve que cette vie ici est bien penible, & s'il s'y trouve quelques gens heureux & contens, ils sont encore jeunes, riches & titrez : moi qui ne suis rien de tout cela, je me trouverois fort miserable d'avoir à y passer le reste de mes jours.

CCX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur Charpentier de l'Académie Françoise.

A Dijon, ce 6. Mai 688.

J'Arrive ici, Monsieur, & j'y demeurerai tout le reste du mois auprès de Monsieur le Prince qui y vient tenir les Etats. Et comme je me trouve aujourd'hui avec plus de loisir que je n'en aurai dans quelque tems, je suis bien aise de prendre celui-ci pour vous entretenir ; ce que j'aime à faire par tout païs. Comme vous sçavez que rien n'est grand ni petit qu'en comparaison de quelqu'autre, j'ai trouvé Dijon une so-

litude au sortir de Paris, & j'en suis ravi. Je ne sçai si vous êtes comme moi, mais tout sociable que je suis, je veux du silence de tems en tems. Après avoir parlé aux autres, je veux parler à moi; la compagnie me fournit des alimens, & quand je suis seul je rumine dans mes heures de silence. J'ai commencé l'Histoire de Monsieur le Prince, dont je vous envoïe le début. Je vous supplie de m'en mander votre sentiment avec la franchise d'un bon ami; vous croïez bien que ce n'est pas la vanité qui me fait dire d'abord mes emplois, mais l'envie de faire plus d'honneur à l'Histoire de mon Héros. Je n'entre point encore en matiere; car il faut que je sçache auparavant de certains détails de Monsieur le Prince d'aujourd'hui. Au reste, Monsieur, vous vous souviendrez que vous m'avez promis de m'envoïer les deux tomes qui suivent le premier que vous me donnâtes il y a cinq ou six ans.

HISTOIRE
DE
LOUIS DE BOURBON,
DUC D'ENGUIEN,
PUIS
PRINCE DE CONDE',
PREMIER PRINCE DU SANG.

L'Honneur que j'ai eû de servir pendant treize années de Lieutenant General des Armées du Roy, & de Mestre de Camp General de la Cavalerie legere, ne m'empêche pas de me souvenir agréablement de l'honneur que j'ai eû avant ce tems-là, d'avoir été Lieutenant de la Compagnie de Chevaux-Legers d'ordonnance de Henry de Bourbon, & après sa mort, de Loüis de Bourbon son fils, tous deux Princes de Condé & premiers Princes du Sang; & comme j'ai été témoin d'une partie des actions de guerre de Loüis,

& que je me suis exactement informé de l'autre, mon dessein est d'emploïer les derniers jours de ma vie à écrire son Histoire.

Je me suis souvent étonné que les grands Princes, dont la principale gloire consiste dans les armes, n'aïent pas pris soin de faire faire leurs Histoires par des Capitaines, dont le stile est plus propre aux actions militaires que celui des Historiens d'une autre profession, quelques esprits qu'ils aïent d'ailleurs. L'exemple que je vais rapporter justifiera ce que je dis. Chapelain homme de belles lettres, & d'une grande érudition, écrivant le siege de Gergeau dans son Poëme *De la Pucelle*, dit que les François le faisoient avec tant de diligence, qu'ils travailloient aux tranchées, même pendant la nuit.

Même pendant la nuit l'ouvrage continuë.

Un homme de guerre auroit dit, même pendant le jour. Ainsi l'esprit & le sçavoir ne suffisent pas pour bien parler de la guerre, il faut encore y avoir été.

Xenophon & Cesar qui se sont trouvez des talens pour écrire, aussi grands

que pour commander, n'ont pas cherché des secours étrangers pour nous apprendre ce qu'ils ont fait. Mais comme tous les Princes ne veulent ou ne peuvent pas prendre la peine d'écrire eux-mêmes leurs exploits, ils devroient commettre cela à des Thucidides ou à des Comines, qui par leur naissance & par leurs emplois dans la guerre & dans la Cour, ont rendu l'histoire des Princes dont ils ont parlé, plus juste & plus recommandable, que celles des Historiens qui n'ont pas été de leur métier & de leur qualité. Par ces raisons je ne me suis pas crû indigne ni tout-à-fait incapable d'écrire la vie de Loüis de Bourbon, Prince de la plus grande Maison du monde, mais dont la naissance fut encore au dessous de son mérite & de sa valeur.

Louis de Bourbon Prince de Condé, étoit d'une taille fine, & que l'on choisiroit si elle dépendoit du choix. Il avoit les yeux vifs, le nez aquilin, & la physionomie d'un aigle. Il avoit les cheveux crêpez, l'air grand & noble; & qui l'auroit vû sans le connoître parmi vingt hommes des mieux faits de la Cour, auroient jugé

qu'il en étoit le maître. Il avoit l'ame grande; il étoit liberal & magnifique. Il soûtenoit son rang avec hauteur, quand il le falloit, mais dans le commerce ordinaire, il étoit aisé, civil & honnête. Il avoit l'esprit beau & grand, il contoit agréablement; mais sur tout les actions de la guerre, il les peignoit de maniere qu'on croïoit les voir. Il étoit sobre & se soucioit fort peu de ce qu'on lui servoit à manger, quoique les Courtisans à son entrée dans le monde, fussent assez délicats, & que les Officiers d'armée de ce tems-là fussent portez à la débauche. Il n'étoit point adonné aux femmes, & nous ne lui avons vû qu'une passion dans sa jeunesse. Il pardonnoit par grandeur d'ame à ses ennemis, avant que de leur pardonner, comme il fit les dernieres années de sa vie, par principe de religion. Il s'engageoit difficilement à promettre, mais après qu'il avoit promis, il étoit religieux observateur de sa parole. Avec l'esprit qu'il avoit il étoit propre à tout. Cependant son véritable talent étoit la guerre; & sur cela je remarque qu'il y a trois choses necessaires aux gens de cette profession pour devenir de

grands Capitaines : l'une, d'avoir eu beaucoup d'occasions, l'autre, d'avoir eû assez d'application & de jugement pour en profiter, & la troisiéme de ne pas craindre la mort. Le Prince de Condé avoit ces trois choses au dernier degré. Il avoit commandé des Armées pendant plus de quarante ans; il avoit gagné plusieurs batailles, il n'avoit perdu que celle de Dunkerque parce qu'il n'y avoit pas été seul Général. Il avoit pris beaucoup de Places, il avoit levé quelques sieges, & ses bonnes & ses mauvaises fortunes même aïant servi à sa réputation, il s'étoit signalé par tout.

Personne ne connoissoit mieux le péril que lui, mais personne ne paroissoit y faire moins d'attention. Il étoit dans une bataille avec le sang froid dont il étoit dans son cabinet : cependant qui ne l'auroit pas connu, auroit pris pour emportement la chaleur avec laquelle il agissoit. Il est vrai que par la maniere dont il mettoit ordre à tout, on pouvoit juger que le dedans étoit tranquile, tandis que le dehors paroissoit agité; & ce dehors même servoit à donner du courage à tout le monde.

Au reste, en faisant tout ce qu'il

falloit faire pour être loüé, il ne craignoit rien tant en face que les loüanges.

Son eſprit grand & libre, & ſa raiſon plus forte que celle des autres, ne lui aïant pas permis pendant un fort long-tems d'avoir pour les articles de la Foi toute la ſoûmiſſion néceſſaire, il avoit voulu chercher des lumieres & des éclairciſſemens naturels ; & comme il les cherchoit avec du reſpect, de la docilité & un deſir ſincere de s'éclaircir, Dieu lui fit la grace de l'éclairer & de le convaincre des grandes véritez de l'Evangile........

CCXI. LETTRE.

De Monſieur Charpentier au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 14. Mai 1688.

QUe je vous ſçai bon gré, Monſieur, de m'avoir tenu parole. Vous n'auriez pas tant de ponctualité, ſi vous aviez toûjours demeuré à la Cour, & cette bonne qualité que vous avez conſervée eſt une marque de l'in-

nocence de vôtre campagne. Je ne vous plaindrai jamais, Monſieur, d'être dans des lieux où les vertus ſont toutes pures, & où il ne manque que le faſte & la tromperie. Vous me paroiſſez un des plus heureux Gentilshommes de France, en dépit de la fortune : beaucoup d'eſprit naturel, de longs ſervices à la guerre qui vous ont acquis beaucoup de réputation, de grandes diſgraces qui vous feront plus d'honneur, que les titres & les grands établiſſemens qu'elles vous ont fait perdre, ne vous en auroient fait. Rien ne contribuë tant à faire les grands Hommes, & rien de tout cela ne vous a été denié. Et que peut-on ſouhaiter au delà ? Peut-être ce que tout le monde deſire, & ce que peu de gens deviennent. Au reſte, Monſieur, vous ſçavez bien à quoi vous êtes propre, quand vous deſtinez vôtre loiſir à l'occupation que vous avez choiſie d'écrire la vie de Monſieur le Prince. Cette occupation eſt tout-à-fait digne d'un homme comme vous. Il n'appartient pas à tout le monde de faire une peinture vivante des Heros. Il ne ſuffit pas d'avoir des Mémoires fidéles de leurs vies, il faut que

le même feu qui a conduit la main des uns, conduise la plume des autres ; à moins que cela ne soit, l'ouvrage ne vaut guere mieux que la gazette. Vôtre critique sur les vers de la Pucelle, est extrêmement juste ; si l'Auteur l'avoit sçûë, il en auroit été bien mortifié, car il se piquoit d'entendre la guerre, & contoit avec plaisir que feu Monsieur le Prince l'appelloit le Colonel Chapelain.

Vous recevrez au premier ordinaire les deux volumes que vous me demandez. Vous trouverez au bout du premier volume l'écrit Latin d'un Jesuite celebre, qui voulut combatre l'opinion que j'avois soûtenuë touchant les inscriptions des monumens publics, & auquel j'ai répondu par mes deux derniers volumes. Son écrit ne merite pas une si longue réponse, mais j'ai voulu traiter à fond la question de l'excellence de notre langue, dont il n'avoit parlé qu'en passant & avec le mépris qu'ont ordinairement pour elle les gens du païs Latin. J'ai presentement d'illustres sectateurs, & je ne pouvois pas esperer un plus heureux succès de mon opinion, que d'avoir fait résoudre

le Roy de faire effacer les Inſcriptions Latines de tous les tableaux hiſtoriques de la grande galerie de Verſailles, & d'y en mettre de Françoiſes, comme il y en a preſentement. Je joins à tout cela un petit cahier dont je ne vous dis point le détail, parce qu'il s'expliquera bien lui-même. J'eus l'honneur de le lire à Monſieur le Prince, & j'oſe vous dire qu'il m'en parut très-ſatisfait. C'eſt un grand avantage que de plaire à un eſprit auſſi beau & auſſi cultivé que le ſien, & de qui l'on pourroit dire ce que l'on diſoit de Ceſar, qu'il auroit tenu ſon rang parmi les premiers Orateurs de ſon ſiecle, s'il n'avoit été d'une qualité à commander aux hommes plûtôt qu'à les perſuader. Vous voïez bien, Monſieur, par la longueur de ma Lettre que je ne ſçaurois vous quitter. Ne penſez pas auſſi me faire des Lettres Laconiques; vous n'êtes pas un homme à effleurer, vous êtes excellent à approfondir.

CCXII.

CCXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Presidente Massol.

A Chaseu, ce 6. Juin 1688.

IL m'a pris envie de vous écrire, Madame; & comme j'en cherchois un pretexte, je me suis souvenu que vous m'aviez prié de vous donner de l'esprit. Si cela ne nuisoit à mon dessein, je vous montrerois bien que vous en avez de reste. Quant à moi, j'ai sur cela la modestie que je dois avoir, mais je la cache en cette rencontre pour vous dire que rien ne fait tant l'esprit que le commerce de Lettres avec ceux qui en ont. Supposé donc que je sois de ce nombre-là, Madame, vous ne sçauriez mieux faire que d'accepter le parti que je vous offre:

Nous parlerons de toutes choses,
Nous pousserons les matieres à bout;
Et soit en vers, soit en prose,
Un peu d'amour sur le tout.

CCXIII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Juin 1688.

JE vous trouve bienheureux, Monſieur, d'être dans vôtre maiſon enchantée & de vous y mettre par vos réflexions au-deſſus de tous les évenemens. Cela s'appelle vivre véritablement en Sage :

Mihi res, non rebus ſubmittere conor.

Vôtre beau ſalon vous tient l'eſprit gai & contribuë à vôtre ſanté ; & les pas que l'on fait dans la galerie de Verſailles ne font d'ordinaire que laſſer. Venez, Monſieur, & venez le plûtôt qu'il vous ſera poſſible : il m'en coûtera un nouveau dégoût pour tout ce que je verrai de gens après cela. Voilà comme on eſt au ſortir de vos mains; mais il n'importe, autant de bon tems paſſé. Je ne ſçai ſi vous ſçavez que le Roy a tiré le Montal de Maubeuge, pour le mettre dans le Mont-Roïal,

avec quatre mille livres de pension. Catinat, Maréchal de Camp, dans le corps que commandoit sur la Saône le Comte de Sourdis vient d'avoir ordre de la Cour, d'aller camper avec douze régimens de Cavalerie sur la Meuse, pour favoriser, dit-on, une seconde élection de Monsieur le Cardinal de Furstemberg à l'Electorat de Cologne. Adieu, Monsieur.

CCXIV. LETTRE

Du Comte de Bussy à Monsieur Charpentier.

A Chaseu, ce 17. Juin 1688.

J'Attens avec impatience les trois livres que vous m'avez promis, Monsieur; & en les attendant je lis le premier que vous me donnâtes. Je vous sçai bon gré de vouloir desabuser le monde sur les Inscriptions Latines. Vous necessiterez les Etrangers d'apprendre nôtre Langue, après que vous avez contribué, comme vous faites tous les jours, à la rendre parfaite. Pour moi je vais m'occuper à écrire la vie de mon Héros, avec

la noble ſimplicité qui convient à un ſi grand ſujet. J'eſpere de vous en faire voir une bonne partie avant la fin de l'année, en allant revoir ce Maître dont les duretez pour moi ne me rebuteront jamais. J'ai appris la mort de Furetiere. Je voudrois bien que Fontenelle remplît ſa place à l'Academie. On n'y ſçauroit, à mon avis, mettre perſonne qui ait l'eſprit mieux fait, & plus délicat que lui. Dites-moi des nouvelles, je vous prie, de notre ami Perrault, & quand nous verrons ſon ouvrage en faveur des modernes. Je ne ſuis pas un tiede miſſionnaire pour prêcher cet évangile, mais l'opinion contraire eſt auſſi difficile à déraciner qu'un ſchiſme. Cependant à tout bon compte revenir, il n'y a point de preſcriptions en matiere d'opinions. Je croi qu'il y a eû des ſiecles où les anciens ont été juſques-là incomparables ; il y en a eû d'autres où l'on les a ſurpaſſez, mais où l'on n'a pas eû la hardieſſe de l'examiner ni de le dire. Aujourd'hui qu'on peut ſoûtenir cette propoſition avec plus de raiſon qu'on n'a jamais fait ; je ne doute pas qu'on ne la faſſe recevoir & qu'on ne détruiſe bien-tôt en Fran-

ce, l'entêtement qu'on a pour les anciens, comme on a fait celui qu'on a eû pour Calvin.

CCXV. LETTRE.

De la Presidente Massol au Comte de Bussy.

A Dijon, ce 23. Juin 1688.

IL est vrai, Monsieur, que je vous ai plusieurs fois demandé de l'esprit; aujourd'hui pour m'en donner vous me proposez un commerce de Lettres avec vous, j'y consens : Je crains seulement que je n'aïe passé le tems de la docilité, & que l'écoliere ne fasse point d'honneur au maître ; ainsi il seroit fâcheux qu'après tant de soins de part & d'autre, l'on dît dans le monde que nous eussions perdu tous deux nôtre tems. Vous me mandez que nous parlerons de toutes choses, & que nous pousserons à bout les matieres.

Je voudrois vous parler de tout,
Mais je fais mal en vers & prose,
Et ne pousserois autre chose
Que votre patience à bout.

CCXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Presidente Massol.

A Crescia, ce 27. Juin 1688.

VOus me mandez que vous avez passé le tems de la docilité, Madame, & que vous craignez que je ne fasse rien de bon de vous; & moi je vous réponds qu'avec le seul desir que vous m'avez témoigné d'avoir encore plus d'esprit que vous n'en avez, c'est-à-dire plus de politesse, j'attends de vous des merveilles. Recevez toûjours mes Lettres, Madame, répondez-y, n'y répondez pas, je ne laisserai pas de vous être utile quand vous ne ferez que me lire & que m'écouter.

Ce sera toûjours quelque chose,
Dont vous aurez contentement,
Ne faites donc ni vers ni prose
Laissez-moi faire seulement.

Au reste, Madame, que la qualité de Maître ne vous fasse point de peur,

il n'y eut jamais de superiorité si soûmise que la mienne, s'il vous déplaît même de passer pour mon écoliere, vous serez ma maîtresse quand vous le voudrez. Mais je reviens à ce que vous me mandez, que vous n'entendez ni vers ni prose; qui a donc fait la Lettre que vous m'écrivez, & sur tout un quatrain qui m'auroit donné de l'envie, s'il m'étoit venu de tout autre que de vous? Je n'en ai jamais fait un si joli, moi qui ai passé autrefois pour un bon ouvrier.

CCXVII. LETTRE.

Du Comte Bussy à la Comtesse de Toulonjon.

A Cressia, ce 25. Juillet 1688.

JE vous remercie de vos nouvelles, ma chere Sœur, je n'en reçois plus de Paris, ne croïant pas être ici si longtems, & c'est ici le lieu du monde où l'on peut le moins s'en passer. C'est un païs sauvage où l'on ne sçait que ce que l'on voit. Vous avez commencé vos lectures par le Testament du Cardinal de Ri-

chelieu, & vous lisez Brantôme aujourd'hui. Vous avez raison, il est de bon sens d'aller du serieux au badin. On n'a pas le même plaisir de retourner du badin au sérieux. Nous avons été ravis de nous délasser avec Moliere, des grands sentimens de Corneille; on est si fâché en le lisant de n'être pas Romain, & d'être forcé d'admirer ce qu'on n'est plus capable ni de faire ni de penser, qu'on sort tout abattu de cette lecture. Je ne vous demande pas si Brantôme vous a plus divertie que le Cardinal, car je n'en doute point; mais je voudrois bien sçavoir si, sur la question qu'il propose : quelle est la plus aimable de la fille, de la femme mariée, ou de la veuve, mon frere est de son avis. Pour moi je ne suis pas du goût de Brantôme, & je ne crois pas l'avoir dépravé. Il y a un mois que nous ne lisons que des terriers. A ne regarder que le stile, la lecture n'en est pas agréable, mais la matiere en est pleine de suc, & c'est sur cela qu'on peut dire :

Il faut passer par les peines
Pour arriver aux plaisirs.

CCXVIII. LETTRE.

Du Pere Bonhours au Comte de Bussy.

A la Chapelle, ce 24. Juillet 1688.

IL valoit autant parler aux rochers, que de m'écrire, Monsieur, pendant les quatre mois que mes vapeurs m'ont tourmenté. Elles me reprirent dans le tems que vous étiez à Versailles, & mes maux de tête furent si violens d'abord, que je ne pûs répondre à la Lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire en partant de la Cour, mais ils ne m'empêcherent pas de sentir vivement la continuation de vos malheurs, & de murmurer un peu contre la fortune. Je suis venu chercher ma santé en Brie, dans une belle maison qui étoit autrefois au Duc de Luynes & qu'un de mes amis a achetée. Le grand air & le bain que j'ai pris pendant quinze jours m'ont remis dans mon état naturel; peut-être aussi que le mal a eû son cours. Quoi qu'il en soit je commence à revivre, & je me fais un vrai

plaisir de renouveller notre commerce & de le continuer dès que je serai à Paris, c'est-à-dire, dans quatre ou cinq jours. Votre Lettre, Monsieur, m'est venuë trouver ici, & cette nouvelle marque de votre souvenir que mon silence ne méritoit pas, n'a pas peu contribué au rétablissement de ma santé, en me donnant de la joïe. Au reste, je vous sçai bon gré du parti que vous prenez de n'avoir point d'autre maître que vous-même; & je suis ravi du dessein que vous avez d'écrire la vie d'un Héros qui vaut lui seul Alexandre & Cesar. Il n'y a qu'un homme de vôtre caractère qui soit capable d'un tel ouvrage, & je ne doute pas que vous ne fassiez un chef-d'œuvre; je meurs d'envie d'en voir le commencement. On m'a mandé qu'il paroissoit une seconde critique contre moi, mais elle ne se vend point encore, & je ne sçai même si elle est imprimée. Quelque forte qu'elle soit j'ai assez de tête pour la soûtenir. La santé me met au dessus de tout, & quand on n'a plus de vapeurs on est à l'épreuve de tous les Cleanthes.

CCXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Rabutin Duchesse de Holstein.

A Colligny, ce 15. Septembre 1688.

JE viens de voir dans la gazette la blessure à l'épaule de mon Cousin votre mari, Madame, & c'est pour cela que je me donne aujourd'hui l'honneur de vous écrire pour m'en réjoüir avec vous; cette blessure n'étant qu'honorable & point dangereuse, elle servira à la fortune de mon Cousin. J'espere même qu'elle lui sauvera les périls du reste du siége de Belgrade, dont il y a grande apparence qu'il ne seroit pas quitte à si bon marché. Je vous supplie très-humblement, Madame, de me faire sçavoir la suite de cette blessure. Il y a long-tems que je n'ai reçû de vos nouvelles; cependant personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous touche.

CCXX. LETTRE.

De Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelly.

A Colligny, ce 15. Septembre 1688.

VOus me préparâtes à la nouvelle de la mort de Monsieur de Vardes, Monsieur, quand vous me mandâtes qu'il avoit une fiévre lente. Je ne pensois pourtant pas que cela dût aller si vîte. Cet évenement ne fera pas d'honneur au Médecin Holandois, car ce n'étoit pas un mal extraordinaire. Je suis fâché de sa perte pour la douleur que vous en aurez; mais j'en suis fâché aussi pour l'amour de moi. Nos disgraces arrivées & finies presque en même tems, nous avoient réchauffez l'un pour l'autre, & cela, avec une estime reciproque, me fait sentir aujourd'hui sa mort plus que je n'aurois fait il y a vingt ans. Mandez-moi, je vous prie, comment il a fini, & après l'avoir honnêtement regretté tous deux, ne songeons plus qu'à ne le pas si-tôt suivre.

CCXXI. LETTRE.

Du Marquis de * * * au Comte de Bussy.

A Paris, ce 16. Septembre 1688.

MOnsieur d'Avaux, Ambassadeur pour le Roy en Hollande, fit il y a quelques jours une harangue aux Etats Généraux, par laquelle il leur déclare la guerre au nom de son Maître, au cas qu'ils assistent les mécontens d'Anglèterre. Il ajoûta que Sa Majesté prétendoit soûtenir l'élection du Cardinal de Furstemberg envers & contre tous. Le President lui répondit, que croïant qu'il s'agissoit du commerce, il n'étoit pas préparé sur ce qu'il venoit de lui dire, & qu'il assembleroit les Députez pour sçavoir leur intention. Monsieur d'Avaux eut beau dire qu'ils étoient assez dans l'Assemblée pour en décider, ils baisserent la tête & sortirent sans lui répondre. Depuis ce tems-là il a fait imprimer cette déclaration.

Le Prince d'Orange a mis, dit-on, beaucoup de Vaisseaux en mer, qui vont

quérir quatorze mille Suédois. On dit que l'Electeur de Saxe doit fournir vingt mille hommes, celui de Brandebourg autant, commandez par le Maréchal de Schomberg. On dit aussi que dès que Belgrade sera pris, l'Empereur fera la paix avec le Turc qui la lui demande, & qu'il fera marcher ensuite ses troupes sur le Rhin. Le Roy appella hier au sortir de la Messe Torfe, l'un de ses ordinaires, & lui dit tout haut d'aller de sa part à Bruxelles dire à Monsieur de Castanaga Gouverneur des Païs-bas, qu'il prendroit pour une déclaration de guerre, le moindre secours qu'il donneroit au Prince d'Orange ou aux Hollandois. L'état de la Cavalerie qu'on veut lever est de dix-neuf millē chevaux & de quarante mille hommes pour l'infanterie. Le Prince d'Orange aura été surpris d'une si grosse levée faite tout d'un coup. Le Maréchal de Vivonne est mort subitement, on a donné son Gouvernement de Champagne au Maréchal de Luxembourg; son régiment d'infanterie au jeune Tianges son neveu & sa charge de Général des Galeres à Monsieur le Duc du Maine. On a taillé Dangeau & on lui a

tiré une pierre grosse comme un œuf.

CCXXII. LETTRE.

Du Marquis de *** au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 23. Septembre 1688.

MONSEIGNEUR part Samedi prochain 25. du mois, pour aller commander l'armée en Allemagne. Il doit arriver le 5. Octobre à Vissembourg en Alsace. Monsieur le Duc de Beauvilliers sert auprès de lui de Gentilhomme de la Chambre. Il a Vandeüil pour Officier de ses Gardes en qualité de Lieutenant ; Cinq-San & Druy, Enseignes ; Villaines, Hautefort & Tingry, Exempts ; Sainte-Maure, Quelus, Mailly, Dantin & Tianges Aides de Camp.

On croit Philisbourg investi. Monsieur de Saint-Poüanges est déja parti. Vivans, Saint-Gelais, Le Bordage & Lagnon qui étoient ici, ont eû ordre de partir. Tous les Officiers qui n'ont point d'emploi, ou dont les régimens ne sont point emploïez, ont demandé permis-

ſion de ſuivre, & on ne l'a refuſée à perſonne, comme à Clerambaut, Château-Morant, Nogaret, & bien d'autres. Je croi que Laſſé eſt du nombre. Meſſieurs de la Rocheguyon & d'Alincour ont eû permiſſion d'aller ſervir à leurs régimens. Monſieur le Duc & Monſieur le Prince de Conty ſont du voïage, & les Princeſſes leurs femmes étoient hier toutes en larmes. Les Colonels qu'on remplace & dont les Compagnies ſont en ce païs-là ne laiſſent pas d'aller. Enfin il y a ici une émotion terrible. Il court un bruit que le Prince d'Orange aïant joint les Suédois, ſera à la tête de quatre-vingt mille hommes.

L'équipage de MONSEIGNEUR eſt composé de ſurtous pour aller plus vîte. Quoique la plûpart des gens qui marchent n'aïent point d'argent, il n'y a de chagrins que ceux qui reſtent.

On dit que le deſſein du Prince d'Orange eſt de faire une deſcente en France. Si cela eſt, il trouvera à qui parler. Les deux compagnies de Mouſquetaires ſont parties ce matin pour aller à Cherbourg, qui eſt un poſte d'où les Ennemis pourroient être difficilement

chassez, s'ils s'en étoient rendus maîtres. On a détaché quatre Compagnies des Gardes Françoises de six qui étoient demeurées ici, & deux de Suisses, pour s'aller jetter dans Belle-Isle, & l'on assemble les Compagnies de Gendarmes & de Chevaux-Legers. Toutes les Côtes sont gardées, & l'on a envoïé Artagnan Major des Gardes avec sept Officiers & quatorze Sergens du même régiment, pour aller assembler & discipliner les Milices de Normandie. L'entreprise du Prince d'Orange étoit hardie & bien imaginée, s'il eût eû affaire à un Roy moins prudent & plus mal servi. On a eû réponse de la Lettre au Cardinal d'Etrées, presque aussitôt qu'elle a paru ici. Le Pape après l'avoir lûë & relûë, a confirmé l'élection du Prince Clement. La Trousse s'est rendu maître d'Avignon avec le régiment de Dragons de Tessé, & un régiment d'Infanterie, & il en a fait sortir le Vicelegat. Monsieur de Bouflers a assiégé Keserlouter, & on attend à toute heure la nouvelle de la prise. La tranchée ne s'ouvrira à Philisbourg que le six ou le sept d'Octobre. Il paroît ici deux Manifestes, dont l'un contient les raisons

pour lesquelles le Roy prend les armes & assiége Philisbourg, qui est pour le partage de Madame la Duchesse d'Orleans, que le Palatin son frere lui refuse, & pour soûtenir l'élection du Cardinal de Furstemberg; l'autre est une Lettre que le Roy avoit écrite au Cardinal d'Etrées, par laquelle Sa Majesté lui mandoit les sujets de plainte qu'il avoit contre le Pape, tant pour le fait des franchises, que pour l'élection extraordinaire & contre les constitutions canoniques que Sa Sainteté vouloit faire du Prince Clement de Baviere à l'Archevêché de Cologne, & pour le refus que le Pape faisoit depuis long-tems de rendre au Duc de Parme allié de Sa Majesté, ses Etats de Castro & Ronciglione; que pour cette raison Sa Majesté alloit prendre Avignon, pour le mettre entre les mains du Duc de Parme qui le garderoit jusqu'à ce que le Pape lui eût rendu ce qui lui appartenoit.

CCXXIII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 11. Octobre 1688.

LE Prince d'Orange s'est déclaré contre l'Angleterre, & le Roy d'Angleterre a été pris pour duppe. Il s'est déclaré Protecteur de la Religion. Il demande l'assemblée du Parlement & que le Prince de Galles soit déposé entre les mains d'un Milord, pour y être nourry & élevé dans la Religion du Païs. Plusieurs Milords sont allez au-devant de lui. Il ne commence pas mal. Nous allons voir d'étranges révolutions en ce païs-là. Il a acheté douze cens Barques pour mettre pied à terre où les grands Vaisseaux ne pourront aborder. Le Roy paroît touché de cette nouvelle. Il dit hier à son dîner, qu'il avoit offert quarante Vaisseaux au Roy d'Angleterre, & qu'il n'avoit jamais voulu les prendre; qu'il auroit bien mieux aimé que le Prince d'Orange eût attaqué la France, que l'on l'y auroit bien

battu ; cette nouvelle fâche tout le monde, car le Roy d'Angleterre ne soûtiendra jamais tout cela, les Anglois étant dans leurs ames tous contre lui. On a envoyé dans tous les Ports de mer ordre de charger & d'arrêter tous les Vaisseaux Hollandois, & le Roy leur a envoyé déclarer la guerre, s'ils favorisoient le Prince d'Orange contre l'Angleterre. Il arrive d'heure à autre des nouvelles du siége de Philisbourg. La tranchée fut ouverte le neuf, il y a eû peu de fracas. On mande qu'il y a dans la Place d'excellens canoniers, qui tirent aussi juste qu'avec le fusil. Cela fait appréhendeur pour MONSEIGNEUR, qui se ménage fort peu.

Le Prince d'Orange a arboré le Pavillon Roïal d'Angleterre, qui est un crime qui seul lui feroit couper la tête s'il étoit pris. Le Roy a fait mettre un ordinaire auprès de Monsieur le Nonce. Celui-ci va où il lui plaît, mais l'ordinaire ne le quitte point. Le Roy d'Angleterre demande presentement les quarante Vaisseaux qu'il a refusez. Il est résolu quand le Prince d'Orange mettra pied à terre, de marcher à lui avec dix huit ou vingt mille hommes qu'il

a, & de lui donner bataille. Le Roy a dit ce matin que les Electeurs du Rhin se rendoient plus traitables. On a sçû que Monsieur de Mayence, pour éviter les contributions & le quartier d'hiver, offroit la Citadelle de Mayence; & Monsieur de Tréves, de raser Coblens. Les armes du Roy ont jetté une grande terreur chez tous les Princes voisins.

CCXXIV. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 24. Octobre 1688.

IL est arrivé ce matin deux Couriers de Philisbourg. Par le premier on a eû des nouvelles du 19. qui sont que le Bordage Marechal de Camp étant de jour à la tranchée de la fausse attaque & visitant ce qu'il y avoit à faire pour la nuit, a reçû un coup de mousquet dans la tête. Presque en même tems à la grande attaque, le Marquis d'Uxelles a reçû un coup de mousquet dans l'épaule, qui n'est que dans les chairs: heureusement pour lui il étoit courbé,

& regardoit alors dans un fossé. Aussi-tôt que Monseigneur sçut la blessure du Bordage, il envoïa Harcour en sa place, lequel continuant à commander la tranchée, fit attaquer la nuit du 20. au 21. l'ouvrage à Cornes. Cela se fit par un détachement de Grenadiers de Picardie, de Champagne, du Roy & du Dauphin. On se servit d'une ruse en cette occasion, qui fut de jetter deux bombes qui n'étoient point chargées ; dans ce moment nos gens sortirent de la tranchée, & les Ennemis couchez sur le ventre ne les apperçûrent que lors qu'étant dans l'ouvrage ils crierent tuë, tuë. Ainsi on s'en est rendu maître. Il étoit défendu par cent cinquante hommes, dont il y en a eu environ quarante de tuez, & trente de pris.

J'ay retenu les particularitez que je vous mande, de deux Lettres de MONSEIGNEUR, que le Roy a lûës ce matin : il écrit d'un stile net & court. Cependant il entre dans un détail de ce qu'il fait & de ce qu'il fait faire, qui represente les choses comme si on les voïoit arriver ; & sur tout il rend justice à tout le monde. Par les dernières il dit qu'Harcour a fait des mer-

veilles ; que le Comte de Guiche, Aide de Camp de jour, y a fort bien servi, ainsi que le Comte d'Etrées, & le Comte de Lux, Ayde de Camp du Maréchal de Duras. Il mande qu'on ne peut pas être de meilleure volonté qu'est Monsieur de Trelon, & qu'il mérite bien le régiment qu'il demande au Roy. Il parle encore avantageusement de Dubourg, disant qu'il est bon Officier. Il y a eû quelques Capitaines d'infanterie tuez & blessez. Le fils de Monsieur Courtin a eû un coup de bayonnette dans le ventre, & un de pertuisane dans la cuisse à la grande attaque. Nous ne sommes encore qu'au pied du glacis de la contrescarpe. Cela va lentement par la sûreté dont on veut que cela aille. On a fait Monsieur de Morbech Brigadier, en lui donnant à lever un régiment d'infanterie. Sandricourt Brigadier d'infanterie a eu la mâchoire cassée d'un éclat de grenade. La blessure de Nesle va fort bien. Celle de Gerzé ne va pas de même. Les nouvelles qu'on eut hier d'Hollande étoient du 19. & disoient que le Prince d'Orange n'étoit point encore embarqué, qu'il se faisoit éveiller toutes les nuits pour sçavoir comme étoit le vent.

CCXXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Termes.

A Chaſeu, ce 29. Octobre 1688.

L'Angleterre nous va donner une grande ſcene, Monſieur, quand les Têtes couronnées en ſont les acteurs, les ſpectateurs en ſont bien plus attentifs. Si le Roy d'Augleterre réüſſit, ce ſera un Héros pour le monde & pour le Ciel. Si le Prince d'Orange demeure le maître, il n'en ſera pas de même. Les hommes ne jugent aujourd'hui des grands deſſeins que par le ſuccès. Nous ne ſommes plus dans le tems qu'on penſoit,

Et ſi deſint vires
Audacia certè, laus erit.

Nous ſommes plus ſeurs de l'évenement du ſiege de Philisbourg. Le Roy ſçait ſi bien appuïer ſes ſujets de tous les ſecours humains qu'il peut toûjours s'aſſurer des executions ſans miracle. Mon-

SEIGNEUR acquiert bien de la gloire & bien des cœurs cette campagne ; on ne parle que de sa valeur, de sa conduite, de ses airs gracieux à tout le monde, de son discernement à juger des belles actions, & à les récompenser avec grandeur & bonté : Enfin il n'y a que de sa jeunesse dont on ne parle point.

CCXXVI. LETTRE.

Du Marquis de * * * au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 29. Octobre 1688.

On a eu des nouvelles du 24. de Philisbourg, qui nous ont appris la prise de la contrescarpe à la grande attaque. Les Ennemis l'ont mal défenduë ; il n'y a eû personne de marque de blessé. On a envoié Messieurs de Bouligneux & d'Amanzé en prison, pour avoir été à la tranchée un jour qu'ils n'étoient pas commandez.

On n'a eû aucune nouvelle du départ du Prince d'Orange ; cependant il y a quelques jours que le vent lui est fa-

vorable. Les troupes du Roy sont entrées dans Heidelberg sans coup férir. Monsieur le Palatin a envoïé faire compliment à MONSEIGNEUR, sur ce que sa maladie l'empêchoit de l'aller trouver au Camp. Cependant on continuë à se rendre maître de son païs, & des Electorats de Maïence, Tréves & Cologne. Monsieur de Vauban écrit qu'il croit que Philisbourg capitulera du côté de la fausse attaque, parce qu'il est plus pressé de ce côté-là que de l'autre.

CCXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Trassy.

A Chaseu, le 3. Novembre 1688.

J'Appris hier par un homme que Mr. d'Autun m'envoïa, Madame, que vous aviez été en grand péril, mais en même tems que vous en étiez sortie heureusement avec un garçon de reste. Je vous assure que j'en suis fort aise. Vous êtes plus à plaindre qu'un autre quand vous souffrez, Madame; car vous n'ê-

tes pas faite pour souffrir. Ceci soit dit avec le respect que je dois à la Providence ; mais il me semble que les femmes de bonne humeur ne devroient avoir que les douceurs du mariage, & que les mausades & les bourrues ne devroient faire autre chose que d'accoucher pour les autres. Il ne faut pas vous entretenir davantage en l'état où vous êtes, il me suffit de vous apprendre ma joïe pour le passé & mes visions pour l'avenir, & de vous assûrer que vous n'avez ni parent ni ami qui soit plus véritablement à vous que moi.

CCXXVIII. LETTRE.

Du Marquis de Bussy au Comte de Bussy son pere.

A Fontainebleau, ce 2. Novembre 1688.

JE ne sçai, Monsieur, si vous vous attendez à la nouvelle d'aujourd'hui, mais elle m'a fort surpris. Le Roy me donna hier une pension de deux mille francs, & m'a donné aujourd'hui pour mon frere un prieuré de deux mille livres, appellé Nôtre-Dame de l'Epau, situé dans

le Diocése d'Auxerre, dont je suis aussi aise que de ma pension. Je mande à ma mere la mort de Madame de Longueval ; ainsi la voilà héritiere de la Maison de Manicamp. Il n'y a plus que vous, Monsieur, à recevoir quelque grace ; mais je ne doute pas que votre tour ne vienne. Au reste j'oubliois de vous dire que ce fut Monsieur de Louvois qui me dit que j'avois à remercier le Roy d'une pension de deux mille francs qu'il m'avoit donnée, & qu'il me placeroit bien à la premiere occasion qu'il trouveroit. Voila Philisbourg rendu, MONSEIGNEUR va faire le siége de Manheim dans le Palatinat.

CCXXIX. LETTRE.

Du Marquis de Bussy au Comte de Bussy son pere.

A Versailles, ce 13. Novembre 1688.

VOus serez peut-être bien aise, Monsieur, de voir la Lettre que je me donnai l'honneur d'écrire à MONSEIGNEUR, aussi-tôt que le Roy m'eut donné ma pension, & la répon-

se qu'il a eû la bonté de me faire.

LETTRE

A MONSEIGNEUR.

MONSEIGNEUR,

Je vous rends mille graces de la pension que le Roi vient de me donner ; je suis persuadé que Sa Majesté a compté dans mes services l'attachement que j'ai toûjours eû pour votre personne. Je serois au desespoir, MONSEIGNEUR, de n'avoir pas été present aux merveilles de votre campagne, si je n'avois eû des raisons invincibles de rester ici, & si le Roy ne venoit de justifier ma conduite par les graces qu'il m'a faites. J'espere, MONSEIGNEUR, d'être bientôt témoin de vos grandes actions par la promesse que Sa Majesté a bien voulu me faire de me placer dans ses armées. Cependant, MONSEIGNEUR, je prie Dieu qu'il vous conserve, & qu'il me donne les occasions de vous témoigner avec combien de respect & de zele je suis, MONSEIGNEUR, &c.

REPONSE DE *MONSEIGNEUR.*

MOnsieur le Marquis de Bussy Rabutin, je suis bien aise que le Roy mon Seigneur & Pere vous ait donné une pension, & je voudrois que l'affection que j'ai pour vous y eût contribué quelque chose. Si vous n'avez pas été dans l'armée que je commande, vous pourrez réparer cela dans la suite, puisque le Roy vous veut placer dans ses troupes, je le souhaite & prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur le Marquis de Bussy, en sa sainte garde.

Vôtre bon ami
LOUIS.

CCXXX. LETTRE

Du Comte de Bethune au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 14. Novembre 1688.

JE voudrois bien, Monsieur, que les liberalitez de nôtre digne Maître s'étendissent sur vous à proportion de vôtre mérite. Mais c'est au moins quelque consolation pour un ami qui vous honore autant que je fais, de voir quelques marques de bonté pour vôtre famille, qui en fait esperer à l'avenir de plus grandes. Personne assûrément n'y sçauroit prendre plus de part que moi, ni conserver, malgré l'absence, plus de tendresse, de respect, & d'estime pour vous que, &c.

CCXXXI. LETTRE.

Du Marquis de *** au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 17. Novembre 1688.

LE Roy d'Angleterre s'étant avancé vers Salisbery à la tête de seize mille hommes, & le Prince d'Orange y étant avec son armée, Sa Majesté Britannique a été trahie par le Prince Georges de Dannemark & par le Milord Dernon, qui avoient concerté d'enlever le Roy visitant ses gardes; ce qui manqua parce qu'il prit un saignement de nez à Sa Majesté qui l'empêcha d'y aller, & après qu'ils eurent soupé avec le Roy, ils se retirerent vers le Prince d'Orange & emmenerent avec eux beaucoup de Milords & autres, de sorte que le Roy fut obligé de se retirer brusquement de Salisbery à Londres, après avoir évité par hazard un parti qui avoit été fait de se saisir de sa personne sans effusion de sang. Le Prince d'Orange le suivit pas à pas, & il est entré, à ce qu'on prétend, dans Londres quelques

jours aprés le Roy, sans avoir trouvé aucune résistance. Ils sont logez assez prés l'un de l'autre chacun songeant à sa seureté, mais sans rien entreprendre davantage, remettant toutes choses au jugement du Parlement qui est actuellement convoqué; cependant les troupes se sont un peu éloignées pour la commodité de la Ville. Le Roy est comme en prison au milieu de ses sujets. Le Prince d'Orange paroît bien appliqué à rendre complette l'infortune du Roy son beau-pere. Tout est tranquille dans Londres, on n'y connoît point de difference de parti : les Officiers des deux Armées s'embrassent & boivent ensemble. Ce qui augmente la crainte des gens de bien, c'est de voir qu'on se gouverne sur mer de même que sur terre. Les flottes d'Angleterre & de Hollande se sont jointes avec de grandes réjoüissances, & paroissent en fort bonne intelligence. Il est à craindre que des deux armées Navales, il ne s'en fasse qu'une pour venir contre nous au secours de la Hollande, où on a saccagé & brûlé un grand païs.

On dit que le Pape est fort affligé du desordre où sont les affaires d'Angle-

terre, & qu'il songe à y trouver quelque remede; qu'il a pour cela de grandes conferences avec le Cardinal d'Etrées. Les François de quelque Religion qu'ils soient, sont extrémement observez à Londres. On les oblige à s'enfermer dès cinq heures du soir.

CCXXXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Harlay-Bonneüil, Intendant de Bourgogne.

A Chaseu, ce 25. Novembre 1688.

J'Ai vû vôtre cœur dans vos Lettres, Monsieur, & je suis assuré que personne n'a été plus aise que vous de mes prosperitez naissantes. J'ai trouvé plaisant que vous me felicitiez du nombre, en attendant que ce soit de l'importance des bienfaits. Mais ne croïez-vous pas, Monsieur, qu'en un sens le nombre en fait l'importance? Pour moi j'ai reglé ma reconnoissance pour le Roy sur la singularité des graces que Sa Majesté a faites à mes enfans; car il est sans exemple que le Roy ait donné deux

Bénéfices en un an à une même perſonne, & qu'en vingt-quatre heures il ait donné une Penſion & un Bénéfice aux deux freres. Vous voïez, Monſieur, que j'aime bien à être content. Si le Roy ſçavoit combien mon cœur groſſit ſes bienfaits, il voudroit peut-être éprouver ma reconnoiſſance ſur de plus grands. Pour moi je trouve encore qu'une longue diſgrace ſert à bien mieux ſentir le moindre raïon de bonne fortune. Rien ne prouve mieux qu'il n'y a point de bien & de mal que par comparaiſon; l'un fait ſentir l'autre par degrez. Quand on eſt au plus bas, on a le plaiſir de ne pouvoir plus décendre. Dieu vous garde, Monſieur, d'en parler comme moi par experience, & me donne les occaſions de vous bien perſuader de mon amitié; car pour mon eſtime je vous défie d'en douter.

CCXXXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur Charpentier.

A Chaseu, ce 27. Novembre 1688.

JE viens d'achever de lire ce que vous avez écrit en faveur de notre Langue, Monsieur. Je n'ai jamais vû si bien défendre une cause, & avec tant d'honnêteté. Si vous ne faites changer de sentimens à vos parties, je suis assuré qu'au moins vous mettrez tout le reste du monde dans votre parti. Pour moi qui suis naturellement idolâtre de ma Langue, vous m'avez fourni des raisons pour soûtenir ce que je sentois. Vous m'avez fait un plaisir extrême d'exagerer en quelques endroits les beautez de nôtre Langue & les défauts de la Latine, & de vous moquer des tons affirmatifs dont les pedans loüent leur Langue & dénigrent la nôtre. Vous n'avez pas seulement répondu à tout ce qu'on a dit sur ce sujet, mais encore à tout ce qu'on pourroit dire; ainsi je crois cette question vuidée. On

m'a mandé que Monſieur Perrault avoit fait imprimer ſon livre ; je meurs d'envie de le voir ; j'avois crû être aſſez de ſes amis pour qu'il me l'envoïât.

CCXXXIV. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 30. Novembre 1688.

JE commence, Monſieur, par vous demander pardon de ne vous avoir pas écrit plûtôt. J'ai été en retraite aſſez long-tems, & c'eſt pour mes amis comme ſi j'étois mort. Me voilà enfin reſſuſcité, & j'emploïe ces premiers momens de vie à vous témoigner, Monſieur, la part que je prends aux graces que le Roy a répanduës ſur vôtre famille. Elles ne ſont pas grandes, mais elles font eſperer d'heureuſes ſuites. Ma ſanté eſt meilleure qu'elle n'a encore été, & ſi cela continuë, je n'ai pas lieu de me plaindre de mes années qui avancent. Je ne me plains pas même des livres qui paroiſſent tous les jours contre moi. Il me ſemble qu'on eſt à l'épreuve de

tout, quand on se porte bien & qu'on a un peu de raison. On a fait une seconde critique de mon dernier Livre, sous le titre des sentimens de Clearque. C'est une piece fort mal faite, & elle est tombée d'abord. Ce Cléarque ne vaut pas Cleante, & il n'entend ni raison ni raillerie : Il veut toûjours rire, mais il rit tout seul, & c'est un mauvais plaisant; c'est d'ailleurs un malhonnête homme qui dit de grosses injures & qui empoisonne tout. Il paroît deux autres Livres où je ne suis guére plus ménagé : l'un a pour titre, Réflexions sur l'usage present de la Langue, & l'autre, La Guerre civile des François sur la Langue. Ce sont des inconnus & des avanturiers qui prétendent par là faire un peu de bruit, mais qui ne me feront pas grand mal. Au reste, Monsieur, je vous dirai que depuis quelque tems je m'amuse à ramasser quelques pensées ingenieuses des anciens & des modernes, que je n'ai point mises en œuvre dans mon dernier Livre, & que je ne veux pas perdre. Je croi même qu'elles ne déplairont pas avec de petites réflexions, que je fais de tems en tems. Il faut que je vous communique

ce qui m'est venu dans l'esprit sur vôtre sujet. J'ai traduit & tourné à ma maniere ce qu'Ovide écrivit de plus spirituel dans son éxil pour fléchir Auguste : Comme j'oppose d'ordinaire les modernes aux anciens, il m'a semblé que ce seroit justement le lieu où je pourrois citer les beaux endroits des Lettres que vous avez écrites au Roy depuis votre disgrace. Cela feroit un bon effet pour ce petit ouvrage ; il faudroit choisir les endroits tendres qui marquent la disposition de votre cœur au regard du Roy, & de la grande idée que vous avez de Sa Majesté. C'est une proposition que je vous fais, sans autre vûë que d'apprendre à la posterité que personne n'a plus d'esprit que vous. Vous me ferez plaisir de me répondre naturellement, & le plûtôt que vous pourrez.

CCXXXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 4. Decembre 1688.

JE me réjoüis que vous vous portiez bien, mon Reverend Pere, je l'avois bien prévû, & je vous l'ai toûjours dit, qu'avec l'âge vous vous porteriez mieux. C'est une consolation à ceux à qui les jours diminuent, qu'ils soient au moins plus tranquiles & plus doux. Pour ce qu'on écrit contre vous, mon Reverend Pere, vous en parlez bien à vôtre aise, & il ne vous est pas mal aisé de ne vous en guere soucier. Si on avoit raison de vous critiquer, vous seriez bien plus intrigué que vous n'êtes. Je voudrois pourtant bien voir toutes ces sottises-là. Je manderai à l'Abbé de Bussy de m'envoïer l'impertinent Clearque & les avanturiers inconnus. La pensée qui vous est venuë d'opposer les modernes aux anciens, & de prendre cette occasion pour parler de moi sur les beaux endroits des Lettres que j'ai

écrites au Roy, me charme. Cela me sera honorable, & sans vanité ne gâtera pas vôtre Livre. Ma fille de Colligny a été si fort touchée de votre dessein, qu'elle s'est mise aussi-tôt à chercher dans mes Mémoires tout ce que j'ai dit du Roy, qu'elle vous envoïe presentement. Elle dit que ces endroits du Roy, qui sont des réflexions sêmées dans mes Mémoires, paroîtront encore plus sinceres que ce que j'écris à *Sa* Majesté, & que c'est un avantage que j'aurai sur Ovide, qui n'a dit du bien d'Auguste qu'à lui, pour être rappellé de son éxil.

CCXXXVI. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 9. Décembre 1688.

JE vous envoïe, Monsieur, la liste des Chevaliers qu'on fera le jour de l'an, j'esperois de vous y trouver. Vous avez eû tort de n'être pas à la Cour. C'est bien tout ce que peuvent faire les Roys de se souvenir de ceux qu'ils voient

tous les jours. Quinault est mort. Après s'être mocqué de lui pendant sa vie, on l'a regretté pour les Opera après sa mort.

CCXXVVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Termes.

A Chaseu, ce 15. Decembre 1688.

LEs Ordres de Chevalerie, Monsieur, ont été instituez dans les Roiaumes pour honorer la naissance, & pour récompenser la vertu. Mais je trouve que les Roys ont raison dans les occasions de faire des graces, comme celles de donner leurs Ordres & de dire dans ces occasions comme ailleurs : Car tel est nôtre plaisir. Fromenteau, par exemple, a profité de ce privilege ; cependant je fais cette réflexion: que les Roys devroient, sur tout dans ces promotions, regarder à la grande naissance, parce que de tout tems c'en a été une marque. Il y a d'autres récompenses pour les gens de mérite qui n'en sont pas. Pour vous, Monsieur,

vous vous passerez bien de tous les Ordres pour être toûjours honoré de tout le monde ; vous êtes assez paré de votre naissance & de votre vertu.

CCXXXVIII. LETTRE.

De Monsieur Charpentier au Comte de Bussy.

A Paris, ce 2. Janvier 1689.

JE suis bien aise, Monsieur, que la lecture de mes Livres pour la défence de la Langue Françoise ne vous ait pas ennuïé, & que vous y aïez trouvé de quoi vous confirmer dans la passion que vous avez pour elle. Il siéroit bien à un Académicien d'avoir d'autres sentimens, & sur tout à un Académicien comme vous. En vérité ceux qui la blâment ne la connoissent pas, & je ne m'étonne point si des pedans sont d'une autre opinion. Je vous montrerai quelque jour ce que notre illustre ami feu Monseigneur le Duc de Saint Aignan avoit écrit sur ce sujet. Mon Dieu, quelle profusion d'éloges! vous en serez surpris. J'aime bien une ap-

probation ſage & modérée comme la vôtre. Il me ſemble que Ciceron ou Séneque m'auroient l'oüié dans vos termes. Au reſte, Monſieur, je me ré,oüis des Bénéfices & de la penſion dont le Roy eſt entré en païement ſur vos ſervices en la perſonne de Meſſieurs vos enfans. Si Sa Majeſté prend l'habitude de vous donner, elle vous fera bien-tôt oublier vos diſgraces.

Nous avons perdu deux de nos confreres, le bon homme Doviat, & Quinaut. Il y a de grandes brigues pour leurs places. On ſe fait Conſeiller au Parlement ou Maître des Requêtes avec moins de bruit. Ne vous prend-il point envie de venir donner votre voix? Je ferois ravi d'avoir l'honneur de vous revoir.

CCXXXIX. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 5. Janvier 1689.

JE suis ravi, Monsieur, que mon dessein ne vous déplaise pas & que vous soïez un peu content de moi sur ce qui vous touche. Il me semble que nous devons mettre le portrait du Roy tout ancien qu'il est : c'est un chef-d'œuvre en son genre, & je vous avoüe que j'en fus si charmé en le lisant dans vos Mémoires, que je ne pûs m'empêcher de le copier ; ainsi il n'est pas nécessaire qu'on me l'envoïe. Les endroits que Madame de Colligny a marquez, m'accommodent parfaitement ; je serai très-aise d'avoir le reste, non pas pour mettre tout, mais pour choisir ce qui conviendra davantage. J'attends avec impatience le recüeil de vos Lettres au Roy, & je prétends mettre en œuvre tous les tours & tous les sentimens délicats dont elles sont pleines.

CCXL. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marquise d'Uxelles.

A Chaseu, ce 15. Janvier 1689.

JE me donne aujourd'hui l'honneur de vous écrire, Madame, pour vous reprocher à mon tour vôtre silence. Nous avons eû chacun nôtre tort, & nous voilà presentement quitte à quitte. Après cela comme c'est aux Cavaliers à faire les premiers pas avec les Dames, je vous dirai que j'ai été fort aise de voir le nom de Monsieur vôtre fils sur la liste des Chevaliers de l'Ordre ; & que j'espere vivre assez pour vous faire encore compliment sur de plus grands honneurs, que cette folle de fortune a refusez à Monsieur vôtre mari & à moi. Je vous en croi bien consolée, Madame ; pour moi je le suis à un point qu'il ne me paroît pas que j'aie jamais été à la Cour ni à la guerre. Heureusement pour moi je me suis mis dans la tête que les grands honneurs & les grands établissemens m'au-

roient perdu ; & en effet, n'en déplaise aux gens heureux, il n'y a guéres d'élûs de ce monde ici, qui le soient en l'autre. Adieu, Madame.

CCXLI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. Janvier 1689.

EN vérité, Monsieur, ce n'a point été par paresse que je n'ai point eû l'honneur de vous écrire. Mon cœur est toûjours pour vous de même, mais mon bras & ma main droite ne le sont pas. Tout l'Hyver j'y ai eû de telles douleurs, que je ne puis écrire un quart d'heure sans beaucoup de peine. Peut-être que le Printems raccommodera cela, & que je pourrai entretenir commerce avec mes amis. Je suis pis que vieille, les maladies me font décrépite. Je suis ravie de ce que le Roy a fait pour Messieurs vos enfans ; je souhaite fort qu cela aille jusqu'à vous. Nous avons ici toute la Maison Roïale d'Angleterre. La Reine est très bien faite, elle a beaucoup d'esprit, & plaît à tous

ceux qui ont l'honneur de la voir. Le petit Prince de Galles est beau comme un Ange ; pour le Roy il paroît le meilleur homme du monde, familier, libéral & honnête au dernier point. Il vint à Paris avant-hier, il fut incognito à Nôtre-Dame & aux grands Jesuites, où il leur fit l'eloge du Pere Petter. De-là il alla dîner tout seul chez Monsieur de Lauzun. Il n'avoit avec lui que ses deux fils naturels : il fut aux grandes Carmelites voir la mere Agnès de Bellefonds son ancienne amie. Il traite parfaitement bien tous ceux qu'il a vûs autrefois, & il dit galament qu'il ne connoît point les Dames, qu'elles n'étoient pas nées quand il étoit en France. Mademoiselle a fait des chansons assez plaisantes qu'elle a envoïées à Madame de Gamaches, sur toutes les Vieilles qui se parent.

CCXLII.

CCXLII. LETTRE.

De la Marquiſe d'Uxelles au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 11. Janvier 1689.

JE me ſouviens fort bien de mon tort, Monſieur, & je vous en demande très-humblement pardon ; mais ce qui l'a cauſé, c'eſt que je ne ſçaurois quaſi plus écrire de ma main, & que de remplir ce devoir de celle d'un autre, c'eſt manquer à ce que l'on doit au noble ſang de Rabutin, dont Olivier de la Marche augmente en moi la vénération & l'eſtime. Si vous êtes bon Prince, & que vous excuſiez le ſecours du Secretaire, je vous promets de ne plus tomber dans cet inconvenient, & nous ſerons au même inſtant quittes à quittes en nous reprenant. Cependant, Monſieur, vous faites bien de l'honneur à mon fils & à moi de prendre part à celui que le Roy lui a fait. Ce que vous appellez la folle fortune lui a été juſqu'à preſent plus favorable qu'à ſon pere, ainſi que vous le remarquez

fort bien ; & je pourrois ſans être injuſte, être fâchée de n'avoir pas été plûtôt que les autres favoriſée de ſes graces ; mais je m'en conſole au coin de mon feu, comme vous faites au coin du vôtre, de ce qu'elle vous a denié ; & ſi effectivement vous êtes bien tourné du côté de Dieu, ne vous en plaignez pas, car vous avez plus de bonheur que tous les Courtiſans du monde.

Que faites-vous dans votre ſolitude ? travaillez-vous à nous donner quelque traité du mépris qu'on doit faire de ce monde, je le voudrois : & en verité vous y devriez emploïer les talens que Dieu vous a donnez. Nous avons ici Monſieur de Rouville votre beau-frere qui maintient toûjours ſa droiture à toute rigueur. Il eſt devenu le partage de trois ou quatre veuves, qui ne ſongent pour lui plaire qu'à lui donner de bon vin. Il me ſemble qu'il aime fort Madame de Montataire vôtre fille ; enfin il acheve ſa vie doucement dans nos maiſons à Paris & à la Cour où il ſe montre rarement, à cauſe qu'il ne voit preſque plus.

CCLXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Roy d'Angleterre.

A Chaseu, ce 28. Janvier 1689.

SIRE,

Aussi-tôt que j'eûs appris l'arrivée de Vôtre Majesté en France, mon premier mouvement fut de l'aller assurer de mes très-humbles respects, & lui témoigner la part que je prends à tout ce qui lui est arrivé. Je n'en serois pas demeuré aux desirs, SIRE, si mes forces avoient répondu à mon dessein, & cela me fait sentir ma foiblesse plus vivement que je ne faisois. Mais ce qui a redoublé mon impatience & mon chagrin, c'est la bonté que vôtre Majesté a euë de demander de mes nouvelles à mon fils. Quand j'ai vû que trente-trois ans remplis de tant & de si grands évenemens dans les affaires de vôtre Majesté, ne m'ont pas ôté de l'honneur de son souvenir, SIRE, mon

zéle s'est augmenté pour Elle, & j'ai joint à l'estime que j'ai eûë de tout tems pour vôtre Majesté, une reconnoissance infinie. Trouvez bon, SIRE, que je vous assure ici de ces véritez, en attendant que je vous aille protester du profond respect avec lequel je suis,

SIRE,

De Vôtre Majesté, &c.

CCXLIV. LETTRE.

Du Marquis de la Rongere au Comte de Bussy.

A Versailles, le 3. Février 1689.

ON reçût nouvelles Dimanche dernier, Monsieur, de la mort de la Reine d'Espagne, dont on prendra le deüil aujourd'hui pour six mois. On prétend que dans le Conseil qu'on tint à Madrid, pour sçavoir si on se déclareroit pour l'Empire, ou si on demeureroit neutre, elle parla fort pour la neutralité, & partagea même les voix. Vous jugez bien, Monsieur, quelle con-

sequence on tire de là ; cette mort fait cesser tous les plaisirs à Versailles. Le Prince d'Orange a été proclamé Roy. On dit qu'il vient beaucoup de troupes Imperiales du côté du Rhin. Les Huguenots ont fait du bruit en Languedoc. On commence à voir que les Anglois sont divisez. On fortifie Mayence. Le bruit court que les Suisses seront neutres. L'élection du Prince d'Orange pour Roy d'Angleterre n'a pas été faite à cause de la Princesse sa femme, mais pour sa personne, & on a reglé qu'on éliroit de même ses successeurs & qu'ils ne pouroient casser ni proroger les Parlemens qui se tiendroient de trois ans en trois ans. Le Duc de Berwik partit Vendredi dernier pour aller en Irlande ; il y méne sept ou huit cens Anglois qui s'étoient refugiez en France. Le Roy y a envoyé Monsieur de Maumont Maréchal de Camp, Messieurs de Lusignan & de Laré Brigadiers de Cavalerie. Le bruit court que l'on traite avec les Hollandois.

CCXLV. LETTRE.

Du Marquis de Buſſy au Comte de Buſſy ſon pere.

A Manheim, ce 15. Février 1689.

J'Ay trouvé ici ma Compagnie, Monſieur, à la tête de tout; car enfin nous n'avons plus que cette Place-ci & Heidelberg en deçà du Rhin, & le Régiment de Mélac eſt partagé dans les deux. Nous travaillons à ne pas garder ceci long-tems, non plus qu'Heidelberg & Frankandal. Six bataillons ſont emploïez à raſer Manheim. Cette Place eſt dans la plus heureuſe ſituation, du monde, à l'embouchure du Nekre dans le Rhin; c'eſt une Ville toute neuve bâtie au Cordeau; on y parle pluſieurs ſortes de Langues, & l'on y profeſſe pluſieurs Religions dans les mêmes Egliſes. Melac qui commande dans Heidelberg enleve de tems en tems quelque quartier aux Ennemis; c'eſt un homme fort éveillé, & qui ſçait bien la guerre. Le Comte de Teſſé eſt ici comme Maréchal de Camp ſous les ordres

de M. de Monclar qui y vient d'arriver. Je croi que nous repaſſerons le Rhein auſſi-tôt que cette Place & Heidelberg ſeront raſées, & que nous nous approcherons de Strasbourg. Je ne ſçai de quelle armée nous ſerons ; car Mélac eſt bon par tout, & il ſeroit à ſouhaiter qu'il y pût être.

CCXLVI. LETTRE.

De l'Abbé de *** au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 27. Fevrier 1689.

LE Roy d'Angleterre part aujourd'hui pour aller en Irlande avec dix mille hommes que lui donne le Roy. Le jeune Mailly le reconduit juſqu'à ſon embarquement qu'il fera ſur une flotte de trente Vaiſſeaux, que commandera le Maréchal d'Etrées. Il y a eû trois mille Irlandois Proteſtans taillez en piéces par les troupes que commande Milord Tirconnel. On croit que ſelon le ſuccès qu'aura l'arrivée du Roy en Irlande, on y fera paſſer l'Armée qu'on envoïe en Bretagne. Le Roy

d'Angleterre donna hier l'Ordre de la Jarretiere à Monſieur de Lauſun. Monſieur d'Avaux ſuit le Roy d'Angleterre pour être chef de ſon Conſeil. On a taillé en piéces quelques Huguenots qui s'étoient ſoulevez dans les Sevenes. Milord Tirconnel a encore défait les Anglois en Irlande, il en eſt demeuré deux mille ſur la place.

CCXLVII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 10. Mars 1689.

LE Maréchal de Duras maria hier ſon fils à Mademoiſelle de la Mark. C'eſt une heritiere qui a quarante mille livres de rente. Le Roy a fait recevoir Duc au Parlement Monſieur de Duras & a permis à ſon fils d'en prendre la qualité dès à preſent. Le Prince d'Enrichemont a épouſé Mademoiſelle de Coaſlin, & le Chevalier de Monchevreüil, une Demoiſelle Varin riche héritiere de Bretagne.

Le Prince d'Orange a demandé permiſſion au Parlement de lever des trou-

pes & de l'argent pour envoïer en Irlande & en Hollande, & on la lui a accordée. Il a fait le Maréchal de Schomberg grand Maître de l'Artillerie & General de ses Troupes en Irlande; pour lui il demeure à Londres. Une partie de l'Ecosse s'est déclarée en faveur du Roy d'Angleterre.

Monsieur de Baviere a la petite vérole; il a été en danger, mais il se porte mieux. On ne doute plus de la paix de l'Empereur avec le Turc.

CCXLVIII. LETTRE

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 18. Mars 1689.

NOus relisons ma fille & moi pour la troisiéme fois vôtre Livre de la maniere de bien penser, mon Révérend Pere, & nous trouvons qu'en donnant des exemples de pensées fines & délicates, vous avez cité des Epigrammes de Martial que j'ai traduites autrefois. Cela m'a donné envie de vous les envoïer, pour sçavoir de vous si j'avois

non-ſeulement bien pris le ſens de l'Auteur, mais ſi, quand je m'en ſuis écarté, je n'ai pas été plus naturel que lui; car voilà comment je traduis : Je rends le plus fidellement que je puis ce que je trouve que le Poëte a bien penſé; mais quand il me ſemble qu'il s'éloigne de l'uſage, je le redreſſe. Je vous envoïe encore deux Epigrammes du même Martial que j'ai traduites, dont vous ne parlez pas, & la traduction d'une Epigramme de Catulle que vous citez, ſur laquelle vous voulez bien que je vous diſe que je ne ſuis pas de vôtre avis :

Injuria talis
Cogat amare magis, ſed benè velle minus.

Je maintiens que ſi Catulle par *benè velle* a voulu dire, vouloir moins de bien, ce ſentiment eſt faux : quand on aime une femme, malgré la jalouſie qu'elle donne on ne laiſſe pas de lui vouloir du bien, mais on ne l'eſtime pas : & c'eſt dans ce ſens-là qu'Ovide a dit plus groſſierement,

Averſor morum crimina, corpus amo.

Voici l'Epigramme de Catulle que j'ai traduite.

Ad Lesbiam. Epig. 73.

Dicebas quondam solum te n sse Catullum.

MA passion est satisfaite,
Iris a contenté mes vœux ;
Cependant son humeur coquette
M'empêche dè me croire heureux.
Que ma folie est extrême !
Je la méprise & je l'aime.

Ce dernier vers redresse le sens de Catulle qui est faut par *benè velle.*

Je vous envoïe encore une Epigramme du même Catulle, que j'ai traduite, à mon avis, plus finement qu'il ne l'a faite. Mandez-moi vôtre sentiment sur cela, mon Révérend Pere ; le mien est que personne n'a jamais mieux pensé que vous.

Ad Lesbiam. Epig. 93.

Lesbia me dici, nec fallet unqu m.

PHilis dit le diable de moi,
De son amour & de sa foi,
C'est une marque assez nouvelle ;
Ce qui me fait croire pourtant
Qu'elle m'aime effectivement,
C'est que je dis le diable d'elle,
Et que je l'aime éperdüëment.

CCXLIX. LETTRE.

Du Marquis de la Rongere au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 20. Mars 1689.

MOnsieur de la Feüillade vient d'être nommé pour commander le corps composé de la Maison du Roy, qui campera aux environs de Versailles, & Monsieur de Soubise, Lieutenant Général sous lui. La Ville de Paris a donné au Roy quatre cens mille

Livres. Les conſignations du Parlement autant, & celles des Requêtes du Palais deux cens. Voilà un exemple pour les autres Villes du Roïaume. La paix du Turc eſt faite avec l'Empereur. On laiſſe aux Allemans & aux Venitiens toutes les Conquêtes qu'ils ont faites. Le Chevalier de Sourdis allant pour reconnoître une garniſon de *** a été rencontré par trente eſcadrons. Il n'en avoit que quatorze, véritablement il avoit un corps d'infanterie. Toute ſa cavalerie a plié d'abord; pour nôtre infanterie, elle a fait une ſi bonne réſiſtance, qu'elle s'eſt retirée tambour battant à Bonne, n'aïant d'Officiers que le Marquis de Caſtres, que le Roy vient de faire Brigadier pour récompenſe de cette action. L'Evêque de Beauvais vient d'être fait Cordon bleu, pour remplacer Monſieur d'Arles. Le Roy envoïe toute ſa Maiſon hormis ſes Mouſquetaires à Bonne.

CCL. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelly.

A Chaseu, ce 27. Mars 1689.

JE me suis amusé depuis quelque tems, Monsieur, à traduire des Epigrammes de Martial, qui m'ont paru justes & que j'avois passées dans ma premiere traduction. Je vous les envoïe, à condition que vous m'en direz votre sentiment. Vous sçavez bien ma maniere; quand je traduis les anciens, je suis la lettre ce qu'ils ont de bon, & je redresse ce qui me paroît forcé & faux. Adieu, Monsieur, je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, Martial vous va parler pour moi.

In Cinnam. Lib. 3. Epig. 61.

PUisqu'en me demandant du bien,
Ce n'est rien, me dis-tu, que ce que tu demandes,
Lorsque je t'éconduis, ma rigueur n'est pas grande.
Je ne te refuse rien.

Ad Aulum de Mamerco. L. 5. *Ep.* 28.

QUand le Ciel vous feroit par des faits inoüis,
Un aussi grand Roy que Loüis.
Quand vous seriez aussi grand Capitaine
Que le grand Condé, que Turenne,
Vous ne seriez jamais exempt
Des médisances de Joconde:
Il taille en pieces tout le monde.
Que gagne-t'il d'être méchant ?
Pour moi je croi qu'un homme est misérable
A qui le genre humain paroît insupportable.

De Philone. L. 5. *Ep.* 47.

DAmon nous disoit aujourd'hui
Qu'il ne soupoit jamais chez lui.
Il disoit vrai; car en sa vie
Il n'a soupé, si l'on ne le convie.

In Posthumum. L. 5. *Ep.* 52.

CRoïez-moi, quand vous donneriez
Des tresors avec un Empire,
Mon pauvre ami, vous en perdez
Toute la gloire par le dire.

In Tuccam. L. 7. Ep. 77.

TU me demande mes écrits,
Mais tu ne t'y dois pas attendre;
Tu ne les veux pas lire, Iris,
Tu ne les veux que pour les vendre.

De Paula. L. 10. Ep. 8.

CLimene à m'épouser donne toute sa peine
Moi je ne veux point de Climene,
Car elle a cinquante ans passez.
Elle est trop vieille, ou ne l'est pas assez.

CCLI. LETTRE.

Du Marquis de la Rongere au Comte de Bussy.

A Marly, ce 1. Avril 1689.

J'Ai rendu à Son Altesse Royalle, Monsieur, la Lettre que vous m'avez adressée pour lui. Il l'a fort bien reçûë & fort honnêtement pour vous. Après me l'avoir lûë, il me dit: Ah!

je vois bien qu'il eſt dévot, j'en ſuis bien aiſe pour l'amour de lui, cela lui tient lieu de tout : mandez-lui que je lui ai fait réponſe. Le Roy vient de dire qu'il a reçû des nouvelles d'Angleterre, qui marquent que cinq régimens ſe ſont débandez & ont pris la route d'Ecoſſe pour y ſervir leur Roy. Le Parlement ne veut point que le Prince d'Orange prenne l'argent qu'on recueille par le Roïaume, de peur qu'il ne s'en retourne en Hollande & ne l'emporte. On commence à être déja las de ſon regne en Angleterre. Le Parlement d'Ecoſſe a fait brûler par la main du bourreau une Ordonnance du Prince d'Orange. Le Roy eſt attendu en Irlande par ſoixante & dix mille hommes; on n'en a pas eû de nouvelles depuis qu'il étoit à quatre heures prêt d'arriver. Voilà, Monſieur, de belles & grandes nouvelles, un peu de tems nous apprendra le reſte. Le Roy avec un petit nombre de Courtiſans eſt ici depuis trois jours; nous y ſommes fort joïeux. Je vous ſouhaite en même état.

CCLII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 9. Avril 1689.

L'Accommodement des Suisses est enfin heureusement terminé. Il a été signé par leurs Supérieurs & par nos Plénipotentiaires. Monsieur Girardin notre Ambassadeur à Constantinople y est mort assez brusquement. La paix n'est point faite, comme l'on s'est imaginé, entre l'Empereur & le Turc. Ils vont recommencer la guerre. Tekeli se prépare avec de grandes forces, qui lui viennent de toutes parts, à tailler de la besogne aux Allemans cette campagne. Le Roy d'Angleterre est arrivé heureusement en Irlande, il y a été reçû avec une joïe publique. On vient de toutes parts à lui. On a assemblé un Parlement en Ecosse.

Le Roy dit publiquement Dimanche troisiéme de ce mois : qu'il ne croïoit pas que le Prince d'Orange vint sur nos côtes cette année. Nancré Gouverneur d'Arras est mort.

CCLIII. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 5. Avril 1689.

JE me suis avisé fort mal à propos, Monsieur, d'être malade, depuis que j'ai reçû vos dernieres Lettres, & je vous avoüe que j'ai crû que mes maux de tête m'alloient reprendre. Heureusement je me suis trompé; mon mal est un rhume causé par la saison & par le Carême, & qui m'a d'abord occupé la tête : Il se dissipe doucement, & j'espere que Pâques m'en fera raison.

J'ai toûjours eû de la peine sur le *benè velle minus* de Catulle, & vôtre sentiment me paroît plus juste que le sien. Les interpretes prétendent que la jalousie rend la passion plus violente, mais qu'elle diminuë quelque chose de la bienveillance. Je m'en raporte plus à vous qu'à eux, & je vous croi sur ce chapitre plus habile que Muret. Comme je cite les Epigrammes de Martial sur les Dieux qu'on prie, je ne manquerai pas de mettre vôtre trrduction.

Je n'entreprendrai pas assurément de rendre Martial en nôtre Langue mieux que vous n'avez fait. Adieu, Monsieur, &c.

CCLIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 10. Avril 1689.

JE suis bien aise, mon Réverend Pere, que vous n'aïez eû que la peur de vos maux de tête d'autrefois, & que vous en soïez entierement délivré. Vos amis y perdent trop, quand une aussi bonne tête que la vôtre est attaquée. J'aimerois bien à être au goût des honnêtes gens, mais vôtre approbation me touche plus que celle des autres ; car je sçai que vous êtes sincere & connoisseur. Je suis bien aise que vous trouviez comme moi que le *benè velle minus* de Catulle, veut dire moins d'estime, & non pas moins de bienveillance. Je croi Muret meilleur Grammairien que moi, mais j'en demande pardon à Dieu, j'en sçai plus que lui sur le chapitre de

l'amour. Cependant je l'aurois fait revenir comme vous, mon Révérend Pere, si je lui avois fait faire les réflexions sur cela que je suis cause que vous avez faites.

CCLV. LETTRE.

De l'Abbé de Brosse au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Avril 1689.

LE Pape a la goute à la main. Il n'a rien donné au Roy d'Angleterre. Le Grand Duc a mieux fait; car il lui a envoïé six mille pistoles, & le Duc de Parme trois mille. Le Marquis d'Uxelles a battu cinq cens chevaux en Allemagne. Il est certain que Tekeli est entré en Transilvanie avec une grande armée de Tartares. Il promet lui seul d'empêcher la paix du Turc avec l'Empereur. Nous lui avons envoïé depuis peu des sommes considérables, car il est tout à fait dans nos interêts. Le Comte de Lusignan est toûjours en prison par ordre de l'Empereur qui ne veut pas le faire élargir qu'on

ne rende les ôtages que la Ville de Stugard dans le Virtemberg avoit donnez en attendant qu'on païât les contributions. Le passeport de Monsieur de Lusignan étoit d'aller sur les Terres du Duc de Virtemberg, mais aïant appris en chemin que ce Duc malgré son sauf-conduit, avoit donné des ordres pour l'arrêter, il quitta sa route, & voulut aller en Suisse. Le Duc envoïa en poste prier les Bourgeois d'une Ville où il devoit passer de l'arrêter, en les assurant que cela seroit agréable à l'Empereur.

Le Marquis d'*** s'est mis dans une si grande dévotion, que non-seulement il veut quitter le service, & pour cela il a envoïé la démission de son Gouvernement au Roy ; mais il veut encore se faire Chartreux. Sa femme n'y a pas voulu consentir. Elle lui a persuadé seulement d'aller demeurer dans une de leurs maisons qui joint une Chartreuse. Le Roy lui a permis de vendre son Gouvernement. Le Cardinal de Furstemberg ne se trouvant pas en seureté à Bonne, s'est retiré à Mets, d'où l'on croit qu'il ira à Paris dans peu. Deux des Chanoines qui lui ont donné leurs voix, sont allez trouver le Prin-

ce Clement de Baviere à Cologne. Monsieur Arnaud a fait le portrait du Prince d'Orange, c'est un Livre fort bien écrit.

CCLVI. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Bourbilly, ce 13. Avril 1689.

VOus avez fort bien répondu pour l'Arriereban d'Autun, Mon cher cousin; mais pour moi qui ne puis pas dire les mêmes choses que vous, vous me feriez un grand plaisir de me faire une réponse au Lieutenant Général d'Auxois, qui me demande un homme. Je dis que j'ai donné le fonds de la Terre de Bourbilly à ma fille en la mariant: Il me tourmente pour l'usufruit. Je vous demande pardon, mon cher Cousin, mais je me jetterai sans balancer dans la Bourgeoisie de Paris; je montrerai les baux de mes maisons, je produirai mes quittances des bouës & lanternes; je ferai voir même que j'ai rendu le Pain benît; enfin je tâcherai

à me ſauver par les marais comme je pourrai, plûtôt que de païer cinq ou ſix cens francs pour un homme d arriereban. J'ai vû ici Monſieur Jannin mon ancien ami & Madame de Monjeu, que je trouve fort aimable, Madame de Toulonjon infiniment. Amuſez-vous avec ces jolies femmes, mon cher Couſin, & conſervez toûjours une ſanté qui réjoüit & donne de l'eſpérance à tout nôtre ſang. J'embraſſe ma chere niéce de Colligny & vous recommande toûjours l'un à l'autre.

CCLVII. LETTRE.

De Monſieur de Corbinelly au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 15. Avril 1689.

JE ſuis ſi chagrin, Monſieur, de voir partir Madame de Sévigny pour Bretagne, que ſi je voulois vous écrire une longue Lettre, ni vous ni moi n'y comprendrions rien. Je vous dirai ſeulement que j'ai reçû & admiré vos Epigrammes de Martial, & qu'il me paroît que vous reprenez un nouveau feu. Sans vous flatter, vous lui faites beaucoup

coup d'honneur de l'avoir choisi pour lui prêter vôtre stile, qu'Horace & Petrone mériteroient mieux que lui & qu'ils préfereroient assurément à tout autre traducteur.

Je vous envoïe les nouvelles du jour; elles sont assez curieuses : c'est sans tirer à consequence, car je n'en écris jamais; mais c'est pour étourdir mon chagrin sur le départ de Madame de Sévigny. On vient d'apprendre que les Liegeois qui avoient accepté la neutralité, se sont déclarez contre nous, & voici à quelle occasion. Le Chevalier de Tessé qui conduisoit à Bonne un grand convoi de poudres, bombes, carcasses & cent mille écus, aïant eû avis que quelques troupes Hollandoises l'avoient coupé, retourna sur ses pas, & croïant être en seureté à Liege, il s'y retira avec son convoy, comme dans une de nos Places. Cependant les Hollandois ont si bien fait qu'ils ont persuadé aux Liegeois de leur livrer ce dépôt, & par là ils se sont déclarez contre nous de la maniere du monde la plus infame.

Le Cardinal de Furstemberg vient ici, il est à Mets. Le Maréchal d'Humieres est à Philippeville, où il assem-

ble toutes les troupes en corps d'armée. La paix du Turc n'eſt point faite, & Tekely vient d'avoir un grand avantage ſur les Imperiaux. Enfin le Pape a donné la diſpenſe pour le mariage de Mademoiſelle de Coaſlin & du Prince d'Enrichemont. Ce mariage ſe fait Lundy 18. du mois. Le traité des Suiſſes eſt fait. Ils promettent au Roy & à l'Empereur de ne donner ni à l'un ni à l'autre paſſage ſur leurs terres, moïennant que le Roy & l'Empereur leur entretiennent chacun quinze cens hommes pour garder leurs frontieres.

Gabaret retourne en Irlande avec vingt Vaiſſeaux, cinq mille hommes & douze cens mille francs. Le Prince d'Orange a obtenu ſix cens mille livres ſterlin, pour rembourſer les Hollandois de leurs avances, & il a envoïé cinq mille hommes en Flandre. Le jour de ſon couronnement eſt pris au 25. Avril.

Le Comte de Brionne a épouſé Mademoiſelle d'Epinoy. Monſieur de Duras viſite les Poſtes que nous avons ſur le Rhin. On fortifie diligemment Maïence, & l'on ruine tout le païs qu'on ne peut garder aux environs du Rhin.

CCLVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Son Altesse Royale Mademoiselle de Montpensier.

A Chaseu, ce 8. Mai 1689.

ON vient de me mander que Votre A. R. Mademoiselle, avoit fait casser les donnations de Mademoiselle de Guise ; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle n'a rien fait qui vous ait plû ; mais ce n'est pas aussi d'aujourd'hui que vous lui avez appris à ses dépens qu'il ne vous faut rien contester. Je vous assure, Mademoiselle, que personne n'en a plus de joïe que moi, & que ma Philosophie & mon Christianisme, qui me font regarder avec beaucoup d'indiférence la plûpart des choses du monde, ne m'en donneront jamais pour ce qui vous regarde.

CCLIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sévigny.

A Chaſeu, ce 13. Mai 1689.

VOus ferez fort bien, ma chere Couſine, de vous exempter de donner ſix ou ſept cens livres pour l'arrie-ban, ſi vous le pouvez. Vous en avez autrefois aſſez donné à Monſieur vôtre fils pour le ſervice du Roy. Eſſaïez à paſſer pour Bourgeoiſe de Paris, j'y conſens, & à tout ce qui pourra vous épargner de l'argent, hormis à ne vous plus reconnoître pour ma chere Couſine, car pour cela je païerois plûtôt pour vous. Madame de Monjeu eſt une femme aimable & très-aiſée à vivre, j'aime fort à la voir ſouvent à Monjeu & à Dracy; mais elle a bien la mine de me donner rarement ce plaiſir. Ma ſœur de Toulonjon la vaut bien, & vrai-ſemblablement ſera ma voiſine toute ma vie.

Le fort de la guerre ſera en Flandres, parce que l'Empereur ſera occupé par

le Turc & par Tekely. Les Liégeois ont fait une perfidie au Roy, qui n'a point d'exemple dans notre siécle, je m'en fie bien à lui pour en donner un de leur châtiment aux siécles à venir. Le Roy ne se relâche point sur les secours qu'il a commencé de donner au Roy d'Angleterre. Rien au monde n'est plus glorieux ni plus estimable que la chaleur avec laquelle il l'assiste. Adieu, ma chere Cousine, je vous envoïe une piece nouvelle de Monsieur Pavillon, qui vous fera plaisir.

LE GENTILHOMME de l'Arriereban.

Dans ma maison des champs sans chagrin, sans envie,
Je passois doucement la vie
Avec quelques voisins heureux,
Peu guerriers & fort amoureux.
Ma Bergere, mes prez, mes bois, & mes fontaines,
Ou faisoient mes plaisirs, ou soulageoiént mes peines.
J'allois à Paris rarement ;
Mais Paris quelquefois venoit dans mon village :

J'entends quelques amis qui venoient bonnement
Me voir & manger mon potage.
Je les traitois fort sobrement,
Mes pigeons, mes poulets, tout leur sembloit charmant.
On parloit de l'amour; & jamais de la guerre.
Je plaignois le Roy d'Angleterre,
Sans dessein de le soulager;
Je laissois aux Heros le soin de le vanger,
La gloire & les honneurs n'éteient pas ma foiblesse:
Et je me piquois de noblesse,
Seulement pour ne pas païer
La Taille & les impôts que païe un roturier.
Aujourd'hui j'ai regret d'être né gentilhomme;
Ce titre glorieux m'assomme.
Helas! il me contraint en ce malheureux an
De paroître à l'Arriereban.
O! vous mon bis-aïeul de tranquille mémoire,
Dont les armes n'étoient que l'aune & l'écritoire;
Qui viviez en bourgeois & poltron & prudent,
Reconnoissez en moi votre vrai descendant.
Pourquoi de votre argent votre fils & mon pere,

Ont-ils aquis pour moi ce qui me desespere ?
Cette noblesse enfin, qui par necessité
Me fait être guerrier contre mà volonté ?
Adieu mon cher jardin qui fîtes mes delices ;
Adieu de mes jets d'eau les charmans artifices ;
　　Adieu fraises, adieu melons ;
　　Adieu côteaux, adieu valons.
Afin de soulager le chagrin qui me presse,
　　Que vos échos disent sans cesse :
　　Notre maître qui fut si doux,
Qui fuïoit la fatigue & qui craignoit les coups,
Est allé s'exposer à la fureur des armes.
Ciel, par un prompt retour finissez ses allarmes.

CCLX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe d'Uxelles.

A Chaſeu, ce 17. Mai 1689.

MOnſieur votre fils, Madame, avec le mérite qu'il a, & prenant autant de part que je fais à tout ce qui vous touche, vous allez recevoir de moi bien des complimens : vous ne vous en laſſerez point ni moi auſſi, je vous aſſure. L'Arriereban a fort contriſté nôtre Nobleſſe de Bourgogne, & je croi celle de tout le Roïaume. La dépenſe à ceux qui n'ont guére d'argent, & la fatigue à des gens que l'honneur ne fait point marcher, leur ſont des choſes inſupportables. Je ne ſçai à quoi on les emploïera, mais je compte peu ſur cette reſſource. En récompenſe je compte fort ſur les troupes réglées qu'a le Roy, ſur ſa bonne conduite, & ſur ſa fortune. Dieu le veüille bien aſſiſter. Nous autres ſpectateurs, nous le ſervirons par nos enfans : nous le ſervirons même par nos vœux & par nos prieres.

CCLXI. LETTRE.

Du Marquis de B*** au Comte de Bussy.

A Huningue, ce 10. Mai 1689.

IL y a quelques jours que je suis ici, Monsieur, avec Monsieur de Choiseül qui nous fera camper au premier jour dans ce voisinage. Cette Place est tellement frontiere, qu'au pied du glacis de la contrescarpe, on est en Suisse, terre de Basle qui en est à un quart de lieuë : de l'autre côté sont les terres de Rhinfeld, Ville Forestiere appartenant à l'Empereur, & presque aussi proche d'Huningue que Basle. Elle est sur le Rhin, les Ennemis y ont un pont. Elle est du même côté qu'Huningue ; ainsi les Ennemis pour entrer en Alsace n'ont pas beaucoup de chemin à faire. Cependant c'est terre de Suisse ; & les Cantons pour s'empêcher d'avoir la guerre chez eux, se sont assemblez à Basle, où la Diette a conclu un traité de neutralité pour les Villes Forestieres, avec les Ambassadeurs de France & de l'Em-

pire ; & pour la maintenir ils ont levé quinze cens hommes qui sont sur les frontieres, païez moitié par le Roy & moitié par l'Empereur. Cependant l'Empereur n'a pas voulu ratifier le traité, il en remet l'execution à la Diette de Ratisbonne, & témoigne par là sa mauvaise volonté ; car en attendant, il fait toûjours avancer des troupes de ce côté-ci, & l'on dit que Monsieur de Baviere commandera une armée de 28 mille hommes en ce païs. Les Suisses nous assurent qu'il n'osera entreprendre de passer ; parce qu'en ving-quatre heures ils peuvent mettre cent mille hommes sous les armes, & qu'ils les auront en ce cas là. Mais comme c'est un jeune Prince audacieux & brave, il est à propos de se précautionner & de se mettre en état de soûtenir la bonne volonté des Suisses. Pour cet effet nous allons camper à leurs portes. Bien loin que le voisinage de nos troupes leur aporte aucune incommodité, il leur sera utile. Monsieur de Choiseul aura ici douze mille hommes sous ses ordres, avec pouvoir d'en prendre dans les garnisons quand il le jugera à propos. Monsieur de Duras qui commande depuis Dole, jus-

qu'à Bonne, avec une autorité absoluë aïant pouvoir de changer les Gouverneurs, d'en mettre d'autres au dessus d'eux,& de faire commander des Camps à qui bon lui semblera, a laissé Monsieur de Choïseul ici pour cet effet. Nous ne voulons pas seulement nous contenter d'empêcher la prise de quelque Place sur le Rhin, mais nous ne voulons pas même que les Ennemis entrent en Alsace. Ce païs-ci où il y a quatre ou cinq Places l'une sur l'autre est proprement une Citadelle. Nous sommes, avec les ponts que nous avons, bien plus en état d'entrer dans le païs des Ennemis,qu'eux qui n'en ont point dans le nôtre ; car comme vous sçavez, Monsieur, dix mille hommes retranchez sur le bord d'une riviere non gaïable,en empêchent seurement soixante mille de passer. Notre Cousin de Rabutin a obtenu de servir de ce côté-ci. Je ne sçai pourquoi il l'a demandé, car ses sœurs qui ont passé par ici, m'ont dit qu'il n'a tenu qu'à lui de servir en Hongrie.

CCLXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

A Chaſeu, ce 4. Juin 1689.

VOïons, Monſieur, ſi vous ſerez auſſi content de moi ſur Catulle que ſur Martial. Je vous envoïe deux Epigrammes du premier qui m'ont paru dignes d'être traduites. Dans les endroits où celui-ci eſt beau, je l'ai toûjours trouvé plus délicat que l'autre. Martial a généralement plus d'eſprit; mais Catule eſt moins groſſier & plus tendre. Pour le ſtile, vous croïez bien que je n'en fais point de comparaiſon. L'un écrivoit dans la pureté de la Langue Latine, & l'autre dans la corruption. Adieu, Monſieur; mandez-moi, je vous prie, des nouvelles de Madame de Sévigny, je n'en ai point eu depuis ſon départ de Paris.

EPIGRAMMES DE CATULE.

Ad Lesbiam. Epig. 5.

VIvons, Silvie, & nous aimons,
Sant appréhender la censure
Ny des jaloux, ni des barbons.
La vie est courte, & la nature
Se plaît dans les tendres amours;
Quand on est mort, c'est pour toûjours.
Emploïons donc bien notre vie.
Donne-moi des baisers, Silvie,
Sans t'amuser à les compter.
C'est en cet endroit qu'on est sage,
De ne sçavoir point supputer.
Le comte sent trop le ménage.

Ad se ipsum. Epig. 8.

MOn pauvre Bussy je te prie,
Mets des bornes à ta folie.
Assez ont duré tes amours,
Assez ont duré tes beaux jours.

Puiſqu'enfin l'ingrate Amaranthe
A fait deſſein d'être inconſtante,
Ne cours pas après qui te fuit,
Mets en œuvre un noble dépit.
Amaranthe je t'abandonne,
Et ſur ma foi je te promets
De ne t'importuner jamais.
Mais toi tu n'auras plus perſonne
Qui te parle de ſon tourment.
Que vas-tu faire maintenant ?
A qui vas-tu paroître belle ?
Qui baiſeras-tu deſormais ?
Car encor je te le promets
De ne t'importuner jamais.

CCLXIII. LETTRE.

Du Marquis de la Rongere au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 8. Juin 1689.

NOtre armée qui eſt entre Vormes, & Spire, vient de brûler ces deux Places. On a ordonné aux habitans de Frankendal d'emporter leurs plus beaux

meubles, parce qu'on la veut brûler auſſi. Monſieur de Lorraine aſſemble ſes troupes vers Ulm, les Ennemis menaçant Queyſervert qui eſt une fort petite Place. Nous fortifions Mayence comme ſi on y attendoit un ſiege. Le Marquis d'Uxelle eſt dedans.

Le Maréchal d'Humieres eſt toûjours au Camp de Piéton. Il a plus de quatre-vingt mille hommes. Les Hollandois, les Cercles d'Allemagne & les Eſpagnols, doivent compoſer un corps de ſoixante mille hommes vers Cologne, qui ſera commandé par le Prince de Waldeck. Le Prince d'Orange vient de nous déclarer la guerre avec des termes injurieux, & même inſolens. Son armée navalle a encore été plus mal menée dans le dernier combat, qu'on ne croïoit. Londondery que le Roy d'Angleterre aſſiege en Irlande, n'eſt pas encore pris, il y a huit mille hommes dedans. Le Château d'Edimbourg en Ecoſſe tient toûjours pour le Roy d'Angleterre. Le Comte de Choiſeul eſt avec huit ou dix mille hommes près de Huningue pour faire obſerver la neutralité des Suiſſes. Le Canton de Zurich, & quelques autres ſe ſont déclarez pour l'Empereur à qui ils veulent donner paſſage.

Monsieur le Duc de Bourgogne est Mousquetaire. Il fait l'exercice, va aux revûës & est vêtu comme eux : & sur ce que le Roy lui demandoit s'il vouloit être Mousquetaire noir ou blanc, il répondit qu'il vouloit être tous les deux, & que pour cela Sa Majesté n'avoit qu'à lui donner un de ses chevaux pies.

Vibrais a épousé Mademoiselle d'Alerac-Grignan. C'est Madame de Guise qui a fait ce mariage. L'Abbé d'Harcour est mort & laisse vacante l'Abbaïe de Roïaumont près Compiegne, qui vaut vint mille livres de rente.

Le Roy vient d'envoïer en Irlande Gassé Lieutentant Général, d'Ecaut Maréchal de Camp, Saint-Pater & le Chevalier d'Hoquincour, Brigadiers. Le régiment de Languedoc a été donné au Marquis d'Antin. La Trousse revient fort mal de la Rochelle. On a ordonné en Espagne à Madame des Ursins de sortir de Madrid dans six jours, & du Roïaume dans quinze, parce qu'elle joüoit trop gros jeu. Le Duc de Noailles à pris Campredon.

CCLXIV. LETTRE.

De S. A. R. Mademoiselle de Montpensier au Comte de Bussy.

A Choisy, ce 27. Juin 1689.

JE ne doute pas que vous ne preniez un grand intérest à tout ce qui me touche; aïant toûjours été de mes amis en tout tems, & connoissant que vous n'y manquez pas. Cette croïance ensuite me donne la liberté de vous demander si les chauves-souris à qui vous faites porter le visage de vôtre Infidéle volent toûjours dans vos planchers, & si la Philosophie & le Christianisme ne les ont point fait effacer. La Comtesse qui a vû votre Lettre est dans la même curiosité que moi. Les anciens amis & aussi sinceres que nous sommes les vôtres peuvent quelquefois se réjoüir les uns avec les autres.

CCLXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à S. A. R. Mademoiſelle de Montpenſier.

A Chaſeu, ce 1. Juillet 1689.

LA croïance qu'a Votre Alteſſe Roïale, Mademoiſelle, que je prends un grand intéreſt à tout ce qui vous touche, vous donne la liberté, dites-vous, de me demander ſi les chauves-ſouris volent toûjours dans mes planchers, & ſi la Philoſophie & le Chriſtianiſme ne les ont point fait effacer. Pour ſatisfaire votre curioſité, Mademoiſelle, & celle de la Comteſſe, je vous dirai que je n'ai jamais haï perſonne au point de lui dire de groſſes injures qui ne ſignifient rien; il eſt vrai qu'à mon retour de la Baſtille je fis peindre mon appartement de Buſſy, & parmi les deviſes & les emblêmes que j'y fis mettre, j'y fis peindre une tête de femme ſur le corps d'une hirondelle paſſant la mer; car comme vous ſçavez, Mademoiſelle, cet oiſeau va chercher les païs chauds à la fin des Automnes, & je fis écrire au-deſſous: Elle fuit le mauvais tems. Je vous aſſure, Mademoiſelle,

que ce fut ſans rancune que je fis faire cette peinture, & ſeulement pour me réjoüir ; que je n'y ai pas ſongé depuis, & qu'aujourd'hui que vous m'en faites reſſouvenir, je vous en parle du plus grand ſang froid du monde. J'ajoûterai ſeulement, pour vous réjoüir auſſi, Mademoiſelle, que pour mille raiſons, je voudrois bien que l'hirondelle eût paſſé la mer douze ou treize ans plûtôt qu'elle ne fit ; je vois bien ce qui l'en empêcha, c'eſt que les beaux jours n'étoient pas encore paſſez alors. N'aïant donc rien ſur le cœur en cette rencontre, comme je vous le proteſte, Mademoiſelle, je ne crois pas offenſer Dieu de laiſſer des moralitez ſur mes lambris, & de ne pas faire effacer ce qui ſignifie que l'adverſité nous fait ſouvent perdre ceux qui nous aimoient. Je ſouhaite que vous en conveniez, Mademoiſelle, car je ſouhaite votre eſtime, & que vous croïiez que je ſuis toûjours avec plus de reſpect que perſonne du monde, &c.

CCLXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſon.

A Chaſeu, ce 3. Juillet 1688.

DE la maniere dont vous m'avez témoigné ſouhaiter de voir les amuſemens de ma diſgrace, Madame, j'ai crû que je ne pouvois trop tôt vous les envoïer, & que vous me ſçauriez meilleur gré de ma diligence que de la ceremonie de vous les porter moi-même plus tard. Ce ſont des Mémoires de ma vie; je vous en envoïe deux tomes. Si cela vous divertit, je pourai vous en fournir cet Eté; vous n'y trouverez rien de dévot, mais auſſi n'y verrez-vous rien de ſcandaleux; & s'ils vous parlent du monde, ils vous confirmeront dans la penſée de le mépriſer. Ce dont je ſuis aſſuré, Madame, c'eſt que s'il y a des tours fins & de la délicateſſe dans ces mémoires, elle ne vous échapera pas & que vous en ſerez touchée autant que fille du monde, comme je le ſuis plus que perſonne de votre mérite.

CCLXVII. LETTRE.

De Madame de Maiſon au Comte de Buſſy.

Ce 3. Juillet 1689.

VOus avez donné à la grace que vous me faites, Monſieur, le ragoût de ma diligence. Madame de Rambures diſoit que c'étoit la rocambole du plaiſir. Je vous en rends mille graces ; j'eſpere que je ſoutiendrai la bonne opinion que vous avez de moi, & que cette lecture un peu profane n'affoiblira point en moy les ſentimens de mon état ni les réflexions qu'il m'oblige de faire. Je garderai vos Livres un peu long-tems, car je n'y veux emploïer que les heures qui nous ſont données pour délaſſer l'eſprit. Il ſe pourroit bien faire auſſi que cette lecture m'en donnera, & que je vous rendrai par là le plaiſir que vous me faites. Venez en juger quelquefois, Monſieur, & m'écrivez ſouvent ; j'apprendrai auſſi à écrire de vôtre façon : pour du goût je ne croi pas qu'il puiſſe augmenter pour tout ce qui vient de vous.

CCLXVIII. LETTRE.

De l'Abbé de Brosse au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Juin 1689.

MOnsieur de Duras est du côté de Vormes, les troupes sont dans des quartiers au deçà du Rhin, depuis Spire jusqu'à Maïence : on ne voit point encore le dessein des Ennemis.

Monsieur de Baviere & Monsieur de Lorraine étoient ces jours passez vers Francfort avec les autres Généraux pour voir comment ils commenceroient la campagne. Les uns disent qu'ils en veulent à Bonne, les autres à Mayence, les autres à Philisbourg. Les troupes de Baviere sont à Brouxal à trois bonnes lieuës de Philisbourg. On dit qu'elles sont de 15. à seize mille hommes ; il s'en est avancé jusqu'à la vûë du Fort-Loüis qui y ont pris un poste, & Monsieur de Monclar qui y est depuis quelques jours, écrivit hier ici, que les Ennemis canonnoient la redoute de ce Fort, qui est au-delà du Rhin, & qu'ils ne font ce bruit-là que pour empêcher de faire un pont sur une ravine qui est près de cette redoute.

Monsieur le Comte de Choiseul va camper avec le corps qu'il commande à Lauterbourg, entre Haguenau & Landau. Le Lieutenant de Roy de Calais nous apporta hier de bonnes nouvelles d'Angleterre. On vient d'apprendre que le Prince de Lorraine a passé le Rhin à Coblents avec seize mille chevaux, il a monté vers Andernach & laisse Bonne à la droite. On croit qu'il va du côté de Liége & qu'il montera ensuite le long de la Meuse vers Mezieres & la Lorraine, ou qu'il tiendra la campagne, pour tâcher d'attirer Monsieur de Duras à un combat. Le traité des Suisses est entierement conclu à nôtre avantage.

CCLXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Brosse.

A Chaseu, ce 4. Juillet 1689.

TOutes les incertitudes des desseins des Ennemis & tout le secret des nôtres ne m'inquiétent point du tout; j'admire la plûpart du monde qui se creuse la tête pour deviner ce qu'ils ne devinent point ou rarement. Il faut que ces gens-là soient bien desoccupez : Pour moi c'est tout ce que je puis faire de rêver à ce qui peut arriver dans mes affaires pour tâcher d'y mettre ordre, & je trouve que ceux qui sans être Prophetes & sans être chargez de rien, veulent tout sçavoir avant qu'il soit arrivé, devroient être païez de leurs peines par ceux qui sont assez sots pour les écouter : c'est au Roy, aux Ministres & aux Généraux à tâcher de prévoir les desseins des Ennemis.

CCLXX LETTRE.

Du Marquis de *** au Comte de Buſſy.

Au Camp de Bromts ce 24. Juin.

J'Ay été quelque temps ſans me donner l'honneur de vous écrire, Monſieur, eſperant toujours d'avoir quelque choſe à vous mander ; & quoi qu'avec notre petit corps nous ayons déja plus fait que la grande armée, puiſque nous ſommes demeurez quinze jours au-delà du Rhin à ſubſiſter dans le païs ennemy, comme nous n'avons trouvé perſonne pour nous diſputer le terrein, je n'ay pas jugé que cela valût la peine de vous l'écrire. Il y a quatre jours que nous repaſſâmes le Rhin ſur notre Pont de Briſac. Monſieur le Comte de Choiſeul partagea ſon corps de troupes, & en mit une partie ſous les ordres de Monſieur de Neuchelle Maréchal de Camp, qui ſe doit trouver en même temps que lui à Lauterbourg prés du Fort Louis, d'où nous ſerons à portée de joindre la grande armée.

Nous avons appris aujourd'huy que le Dannemarck avoit traité avec l'Empereur, & que Monſieur de Lorraine avoit paſſé le Rhin au deſſous de Mayence. Il y a apparence que dans peu de temps les Spectateurs auront contentement & que nos lettres pourront être remplies d'évenemens conſidérables.

Bregis Gouverneur du Fort-Loüis eſt mort de l'éclat d'un de nos canons qui a crevé. En arrivant à Briſac, la Citardie qui y commande, ayant envoyé faire compliment à Monſieur le Comte de Choiſeul campé ſur la Contreſcarpe, & l'ayant prié à diner, ce Général fort mal ſatisfait de lui, lui manda qu'il lui apprenoit qu'il commandoit dans ſa place comme dans ſon Camp, que pour marque de cela il luy ordonnoit de ne point fermer les portes, & que du reſte il ne dînoit point ailleurs que chez lui.

On ne peut être plus ſatisfait d'un Général que je le ſuis de Monſieur de Choiſeul. Il me traite avec beaucoup de diſtinction & de tendreſſe. Je ſuis &c.

Fin du ſecond tome.

TABLE

DES NOUVELLES LETTRES.

SIXIE'ME VOLUME.

TABLE.